



**TERRE
2024
DE JEUX**

faciliter les usages @ éducatifs

fusée

LE NUMÉRIQUE
AU SERVICE DES ÉCOLES
DE MOSELLE

2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Sommaire

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT	5
LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES	7
LES 54 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DE LA MOSELLE	8
LES 54 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX JUNIORS	10
RÉTROSPECTIVE 2019	12
SOLIDARITÉ	16
PATRIMOINE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	42
SPORTS ET JEUNESSE	62
DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE	74
ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	86
ATTRACTIVITÉ	98
DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES	104
STRUCTURES DÉPARTEMENTALES	115

Éditorial du Président du Département



Le présent rapport d'activité des services rend compte de la mobilisation et de l'action d'une administration départementale tournée vers l'ambition de servir les Mosellanes et les Mosellans, sur tous nos territoires.

L'action publique départementale décidée par les élus, est déployée au quotidien par les agents du Département.

Chacune et chacun pourra constater au fil des pages de ce Rapport que l'administration départementale a su, dans toute sa diversité et dans tous ses champs d'actions, mettre au cœur de son activité les ambitions de la Moselle. L'Eurodépartement est un pivot naturel dans la Région Grand Est et un lien central avec le Luxembourg et l'Allemagne, voisins et partenaires.

Sur tous les fronts, les agents départementaux ont mis en mouvement les politiques départementales, à la fois par leur expertise, mais aussi par leur volonté d'assurer un service public de qualité. Pour cela, notre administration a su anticiper l'usage du numérique pour tirer la quintessence de ses moyens. Il faut l'en féliciter et continuer à se fixer des objectifs toujours renouvelés de proximité et d'accompagnement des usagers et des autres collectivités.

Ainsi, notre Département pourra continuer à mettre en œuvre ses ambitions politiques au service de la Moselle et ses citoyens.

Le Président du Département

Le mot du Directeur Général des Services



Le rapport d'activité ne se résume jamais à une simple obligation légale et réglementaire. Il est le rendez-vous annuel de la déclinaison des politiques décidées par l'Assemblée départementale et mise en œuvre par une administration forte de ses agents publics dans toute la diversité de leurs métiers et compétences. Avec plus de 3000 agents répartis sur tout le territoire de la Moselle, avec 140 métiers, on mesure le poids de l'administration départementale dans la vie économique et sociale.

C'est en ce sens que le rapport d'activité fixe les réalisations de l'année écoulée pour les mettre en perspective d'une action globale que l'activité quotidienne ne permet pas de souligner.

C'est ainsi que l'on peut mesurer les évolutions de notre collectivité et rendre possible les évaluations objectives du travail mené.

Dans toutes les actions prioritaires conduites car indispensables aux Mosellanes et Mosellans, il nous faut garder présente à l'esprit la réalité des difficultés de vie des populations les plus fragiles, dans les politiques sociales bien sûr, au premier rang desquelles l'insertion professionnelle, mais aussi dans chacune des compétences assurées par le Département.

Si l'administration départementale est multiple, son engagement doit être identique sur tous les territoires.

Chaque agent doit continuer à prendre sa place indispensable dans cette œuvre collective. C'est là la grandeur du service public.

Marc HOUVER

Directeur Général des Services

Les 54 Conseillers Départementaux de la Moselle



Eraldo
MARRONI

Peggy
MAZZERO



Anne
MAZUY

David
SUCK



Ginette
MAGRAS

Jean-Paul
DASTILLUNG



Katia
MULLER

Laurent
STEICHEN



Jean
FRANÇOIS

Bernadette
LAPAQUE



Clément
ARNOULD

Michèle
BEY



Danièle
JAGER-WEBER

François
LAVERGNE



Carmen
DILIGENT

Gilbert
SCHUH



Françoise
GOLDITÉ

Laurent
KLEINHENTZ



Nathalie
AMBROSIN-CHINI

Luc
CORRADI



Dominique
GROS

Patricia
SALLUSTI



Patricia
ARNOLD

Denis
JACQUAT

METZ 3Sébastien
KOENIGSélina
SAADI**METZERVISSE**Isabelle
RAUCHPierre
ZENNER**MONTIGNY-LÈS-METZ**Marie-Louise
KUNTZLucien
VETSCH**PAYS MESSIN**Martine
GILLARDJean-Louis
MASSON**PHALSBURG**Nicole
PIERRARDPatrick
REICHHELD**ROMBAS**Danielle
CALCARI-JEANLionel
FOURNIER**SAINT-AVOLD**Patricia
BOEGLINAndré
WOJCIECHOWSKI**SARRALBE**Claude
BITTESonya CRISTINELLI-
FRAIBOEUF**SARREBOURG**Christine
HERZOGBernard
SIMON**SARREGUEMINES**Jean-Claude
CUNATÉvelyne
FIRTION**SAULNOIS**Jeannine
BERVILLERFernand
LORMANT**SILLON MOSELLAN**Julien
FREYBURGERValérie
ROMILLY**STIRING-WENDEL**Élisabeth
HAAGConstant
KIEFFER**THIONVILLE**Pauline
LAPOINTE-ZORDANOlivier
RECH**YUTZ**Patrick WEITEN
Président du
Département
de la MoselleRachel
ZIROVNIK

Les 54 Conseillers Départementaux juniors



ALGRANGE

Garance
RAJCHEL

Amire
TERRAK



BITCHE

Mathias
BECKER

Maÿlis KREMER
Présidente du
Conseil Départemental Junior



BOULAY-MOSELLE

Émilien
KREMER

Romane
MULLER



BOUZONVILLE

Lola
MATHIS

Albin
PIERROT



COTEAUX DE MOSELLE

Juliette
CAPOGNA

Hugo
DONVAL



FAMECK

Axel
DRI

Solène
GOKCE



FAULQUEMONT

Tom
BECK

Manon
ROUHAUD



FORBACH

Cheyenne
BORY

Lilian
MONNET



FREYMING-MERLEBACH

Soane
EL BOUKHRISSI

Rachel
MERTZ-TONNELIER



HAYANGE

Lyson
NOVAIS

Ugo
TOSCANI



METZ 1

Clément
CAMINEL

Nesrine
YAZI



METZ 2

Israa
BRIKI

Elias
MORENO



Clara
LUCIANO

Antoine
ROUYER



Maxime
CURATOLA

Manon
MARCHIOL



Emma
MOUGEOT

Jules
WEBERT



Paul
COLIN

Léna
NOIRJEAN-MICHALSKI



Matéo
GORLIER

Zoé
POINSIGNON



Quentin
FRANÇOIS

Titia
POOS



Jean-François
MULOMBO-ZEMONGI

Julie
PHILIPPE



Paul
CUTIN

Sirinne
MEHADA



Loïc
MOSER

Éloïse
WAEHREN



Sarah
FELD

Loïc
GOTTWALLES



Louis
DI MARCO

Margaux
GIRARD



Marie
CIOLKO

Matéo
CONICELLA



Anthony
BOESZE

Élona
LAMBINE



Nicolas
BALTZER

Lisa
BERARDINI



Romain
HARY

Lilie-Jeanne
VONNER

Rétrospective 2019

JANVIER

- **13** Vœux aux agents au Galaxie d'Amnéville avec le concert **«Show au cœur»** avec Yall, Diva Faune, Joyce Jonathan et Claudio Capéo.
- **16** Patrick Weiten, Président du Département de la Moselle, s'exprime devant **l'Assemblée des élus du Landtag de Sarre**, à l'invitation de Stephan Toscani, Président du Parlement de la Sarre. C'est la première fois qu'un homme politique français tient un discours lors d'une session parlementaire.



- **22** Le Département offre **une peluche Grayou, la mascotte du FC Metz**, à tous les petits Mosellans nés en 2019

FÉVRIER

- **14** Lancement au Marché couvert de Metz de la commercialisation du premier poulet Label Rouge de Moselle également labellisé **«Qualité MOSL»**.

MARS

- **1^{er}** La Moselle présente au **Salon International Agricole**.
- **25** Visite de **Malu Dreyer Ministre-Présidente de la Rhénanie Palatinat** à la Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles
- **29** Faites de l'allemand : **jumelage entre le collège J.Y COUSTEAU de Creutzwald et le «Albert Schweitzer- Gymnasium» de Dillingen**

- **29** Inauguration de l'exposition **«Hergé, une vie, une œuvre»** au Château de Malbrouck.



AVRIL

- **9** Clôture de la saison 2019 du programme **«Moselle Sports seniors»** au complexe sportif Marcel Martin de Folschviller
- **27** **Moselle Incroyables Talents** co-organisées par la nouvelle assemblée départementale junior avec le Département de la Moselle. Manifestation parrainée par Jérôme Anthony en présence de Patrick Dupond, ancien danseur étoile.



MAI



- **9** À l'occasion de la journée de l'Europe, la **Sarre est l'invitée d'honneur de la seconde réunion extraordinaire du Département**. Stephan Toscani, Président du Landtag de Sarre, s'exprime devant l'assemblée départementale et ouvre un débat sur la coopération transfrontalière. La Moselle choisit cette journée du 9 mai pour revendiquer officiellement la reconnaissance de sa spécificité au nom du principe de différenciation. Tout un symbole pour la Moselle qui ambitionne par ailleurs d'être reconnue comme **«L'Eurodépartement»** français.
- **21** Inauguration de l'exposition **«Espions (1871-1914)»** au musée de la guerre de 1870 et de l'annexion.
- **22 Remise du tee shirt Moselle à tous les nouveaux licenciés sportifs**. Depuis 2012 près de 84 000 t-shirts ont été remis à de nouveaux licenciés de plus de 500 associations sportives.

JUIN



- **14** Remise des prix aux écoles lauréates du concours **«Je fleuris la Moselle à l'école»**. Ce concours, ouvert aux écoles maternelles, écoles élémentaires, collèges et structures périscolaires de Moselle, vise à encourager et récompenser les projets des élèves autour du fleurissement, de la nature, du jardinage et du développement durable.

- **20** À un peu plus de 1000 jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de 2024, le Département lance officiellement sa candidature au label **«Terre de jeux»** qui valorise les territoires qui s'engagent, innovent, impulsent une dynamique sportive et proposent un projet global qui dépasse le cadre du sport.
- **22** Premier forum pour les usages numériques éducatifs dans les écoles, baptisé **«FUSEÉ» (Faciliter les Usages E-Éducatifs)**. «FUSEÉ», projet majeur pour le Département, co-construit avec le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz, vise à mettre le numérique au service des écoles dès le primaire pour faciliter la continuité des apprentissages au collège puis au lycée. Le déploiement de ce programme sur tout le territoire durera deux ans.

JUILLET



- **18** Après 13 mois de travaux de **rénovation**, le **pont de Sarralbe** rouvre à la circulation. Le Département a financé ce chantier à hauteur de 2,7 M€.

AOÛT

- **5** Le Département félicite ses **apprentis nouvellement diplômés**





- **8** Labellisation MOSL pour l'équipe «**Helios Gaming Unity**» dont les membres concourent dans les plus grandes compétitions internationales dédiées au eSport.
- **10** Manifestation «**Vita Romana**» au Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim

SEPTEMBRE

- **1** Dans le cadre de la commémoration du **80^e anniversaire de l'accueil des 60 000 évacués de la Moselle réfugiés dans la Vienne** en 1939/1940, l'association «Cours toujours» de Loudun (86) organise un relais de mémoire du 1er au 6 septembre: 630 km en relais et en courant d'Audun-le-Tiche à Loudun, communes jumelées.
- **2** Rentrée scolaire sous le signe de l'expérimentation du programme **FUSEÉ (Faciliter les Usages E-Educatifs)** au collège de Puttelange-aux-Lacs.



- **du 5 au 8 septembre 2019**, une délégation mosellane se rend dans la Vienne pour commémorer le **80^e anniversaire de l'évacuation de 60.000 Mosellans dans la Vienne en 1939**

- **22 Jo-Wilfried Tsonga** vainqueur du 17^e Moselle Open



- **26** Présentation de la bande dessinée «**La Moselle, une Terre d'Histoire**» aux Éditions du Signe. 48 pages d'histoire de la Moselle de la période celte à nos jours, par les deux auteurs mosellans François Abel (dessinateur) et Charly Damm (scénariste).
- **29** à l'occasion du **75^e anniversaire de la libération de la France**, retour en Normandie pour 2 baleines du pont de Cattenom, patrimoine de la Seconde Guerre Mondiale

OCTOBRE

- **8** Le collège Robert Doisneau de Sarralbe, en partenariat avec le Radioclub F6KFT de Théding, a rendez-vous pour un entretien avec **le spationaute italien Luca Parmitano**, en direct de la station spatiale internationale
- **10** Inauguration du nouveau **Centre Moselle Solidarités à Hagondange** accueillant désormais plus de 24 professionnels de l'action médico-sociale. Ces spécialistes désormais réunis sous le même toit, offrent une prise en charge polyvalente des publics très souvent confrontés à des problématiques plurielles (insertion, handicap, petite enfance, logement etc.).



- **14** Moment inédit dans l'histoire des collectivités départementales avec la **signature d'une convention de jumelage entre les Assemblées des Départements de la Vienne et de la Moselle**.



- **15** Après deux ans de travaux, **le pont de Cattenom-Koenigsmacker est inauguré**. Le Département de la Moselle a financé ce chantier colossal à hauteur de 10,5 M€.



NOVEMBRE

- **8 Le Département honore ses agents** retraités et ses titulaires de la Médaille départementale



- **22** Inauguration du nouveau **rond-point au «carrefour de Puche»** sur la commune d'Ogy-Montoy-Flanville après cinq semaines de travaux, et 330 000 € investis par le Département.

- **Du 21 novembre au 5 janvier 2020:** Pour les 800 ans de la cathédrale de Metz, projection du vidéomapping **«La lanterne du Bon Dieu»** proposé par le Département avec le concours de la Ville de Metz, avec le soutien financier du programme européen INTERREG «Pierres numériques- Digitale Steine»

- **Du 22 novembre au 31 janvier:** Ouverture du **Sentier des Lanternes** qui accueillera 150 000 visiteurs



DÉCEMBRE

- **12 Visite de Tobias Hans, Ministre-Président de la Sarre**, à la Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles.



- **13** Nouvelle muséographie et nouveaux espaces pour la **réouverture du Musée départemental du Sel** à Marsal.



- **14** Moselle Gaming: une centaine de jeunes Mosellans, adeptes du jeu vidéo **«League of Legends»**, s'affrontent en simultané dans cinq arènes du territoire. Rencontre organisée avec le Département avec Moselle Gaming Network et Lana France.

Solidarité

485,5 M €

La Direction de la Solidarité a conduit une politique unifiée et transversale de l'action sociale couvrant l'ensemble des publics (petite enfance, enfance en danger, personnes et familles en difficulté, personnes âgées et personnes en situation de handicap). Elle compte **1023** agents, ainsi que **431** agents au Centre Départemental de l'Enfance et **83** à la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019:

- * Enfance, Famille et Insertion: 287 353 760 €
- * Personnes âgées et handicapées: 197 962 686 €
- * Innovation Sociale: 247 510 €

La politique d'action sociale est une compétence clé du Département qui en est le chef de file. Les services qui mettent en œuvre cette politique sont:

- Le Service Social Polyvalent
- La Protection Maternelle et Infantile
- La Protection de l'Enfance
- Les Actions Préventives Enfance Adultes
- l'Autonomie
- Le RSA Juste Droit, l'Insertion et le Logement
- L'innovation sociale.

L'organisation de la Direction de la Solidarité est territorialisée depuis 2017. Elle répond aux objectifs suivants:

- Renforcer la qualité et la réactivité de l'accueil de l'utilisateur
- Développer davantage la prévention
- Mettre en place un accompagnement global et pluridisciplinaire
- Considérer l'utilisateur dans son environnement et dans son territoire.

Les missions d'action sociale se déclinent ainsi dans les cinq territoires mosellans, au sein d'équipes pluridisciplinaires. Le Service Social Polyvalent assure des missions générales qui lui sont propres et intervient dans l'ensemble des politiques publiques de solidarité.



Enfance, Famille et Insertion

L'année 2019 aura été marquée par le vote du nouveau Schéma Enfance Famille Jeunesse 2019/2023 par l'Assemblée départementale le 19 mars.

Par ailleurs, la politique départementale visant le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA est une stratégie prioritaire de la Collectivité. Dans ce cadre, les actions menées par le Département et ses partenaires ont permis à 600 bénéficiaires du RSA de retrouver un emploi en 2019.

Les professionnels de la Direction de l'Enfance, de la Famille et de l'Insertion et du Service Social Polyvalent ont accompagné, au 31/12/2019 :

→ 29 511 allocataires du RSA

→ 21 613 enfants de moins de 6 ans

→ 2 327 femmes enceintes

→ 32 767 ménages en situation de fragilité

→ 1 931 enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance

Garantir la qualité des modes d'accueil des jeunes enfants

Les services de la Sous-Direction de la Protection Maternelle et Infantile doivent vérifier si les conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants accueillis dans les établissements et services d'accueil ou au domicile des assistants maternels. Ils assurent l'agrément et le suivi des assistants maternels et familiaux et la formation des assistants maternels.

CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2019 :

- **4 396** places d'accueil collectif dans 166 établissements. Subventions de fonctionnement **37 240 €** pour 8 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et 11 Maisons d'Assistants Maternels (MAM),
- **679** locaux où sont organisés des accueils périscolaires avec ou sans restauration ou accueils de loisirs implantés dans 300 communes,
- **7 350** assistants maternels (dont 235 agréments MAM), 271 nouveaux agréments accordés.

- **445** assistants familiaux, **69** agréments accordés,
- **83** doubles agréments,
- **73** Maisons d'Assistants Maternels (MAM) offrant **942** places d'accueil,
- **2 869** visites au domicile des assistants maternels ou familiaux réalisées dans le cadre d'une modification, demande d'extension ou de dérogation à leur agrément, de renouvellement ou encore suite à une information préoccupante, remettant en cause les conditions d'accueil ou dans le cadre de l'accompagnement des pratiques professionnelles ou encore de nouvelles demandes; 2 agréments retirés pour des motifs mettant en cause la sécurité, la santé ou l'épanouissement des enfants accueillis,
- **731** assistants maternels agréés formés pour un montant de **225 683 €**,
- **25** Relais Assistants Maternels (RAM). Participation financière du Département aux frais de fonctionnement: **96 037 €**.

Santé et bien-être de la femme enceinte et du jeune enfant

Les actions de promotion de la santé portées par la PMI constituent un des volets de prévention précoce. En effet la prévention primaire est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé comme l'ensemble des actes visant à réduire l'incidence d'une problématique de santé dans une population et donc à réduire, autant que faire se peut, les risques d'apparition de nouveaux cas (actions sur les facteurs de risque).

PRÉPARER LA NAISSANCE DE L'ENFANT

- **2327** femmes enceintes ont bénéficié de **6411** visites ou consultations en Centres Moselle Solidarités par les sages-femmes,
- **1062** Entretiens Prénataux Précoces (EPP) - dès le 4^e mois de grossesse ont été réalisés, dans le but de repérer et prévenir les difficultés, évaluer et proposer un accompagnement spécifique si besoin, conseiller, orienter vers d'autres professionnels de la périnatalité en lien avec le praticien qui suit la grossesse et le médecin traitant, faire des liaisons en accord avec les futurs parents,
- **517** femmes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé par la sage-femme de PMI suite à un EPP,
- **55** familles ont bénéficié d'une aide à domicile prescrite au titre de la grossesse,
- **31** femmes ont été vues par la sage-femme dans le cadre de la promotion du sevrage tabagique.

ACCUEILLIR L'ENFANT

- **21613** enfants de moins de 6 ans ont bénéficié de **31480** visites ou examens de santé,
- Sur **10388** enfants nés en Moselle, **4286** ont bénéficié d'une première visite de naissance par une infirmière-puéricultrice avant l'âge de 4 mois,
- **91** familles ont bénéficié d'une aide à domicile au titre de la naissance par l'intervention de techniciennes en intervention sociale et familiale ou auxiliaires de vie sociale,
- **17** actions d'information collectives ont été animées par les professionnels de la PMI

dans le cadre de la Semaine Mondiale de promotion de l'Allaitement Maternel,

- **29** familles ont bénéficié d'une aide à domicile au titre du handicap.

CONTRIBUER AU « BIEN-ÊTRE » DE L'ENFANT



- Des actions médico-sociales préventives, contribuant au bien-être de l'enfant de moins de 6 ans, sont réalisées à domicile, dans les Centres Moselle Solidarités, en écoles maternelles ou dans les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP).
- Les puéricultrices ont effectué **4648** visites à domicile pour **2654** enfants nécessitant une attention particulière sur des critères médicaux et/ou de handicap ainsi qu'une consolidation de la relation parent/enfant.
- Les interventions de soutien à la parentalité réalisées à domicile par des Educatrices de Jeunes Enfants s'inscrivent dans une démarche précoce avant l'âge de 3 ans qui vise à soutenir un développement psychomoteur et à renforcer le lien parent-enfant. Ainsi, **157** enfants ont pu être pris en charge sur le département. **969** interventions ont été réalisées.
- L'initiation à la lecture chez les tout petits comme support à un travail de soutien à la parentalité, réalisée en partenariat avec la Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques au sein de **11** sites de Consultations de Pédiatrie Préventive, a été poursuivie et développée.
- **1574** séances de consultations de pédiatrie préventive (CPP) ont été réalisées au cours desquelles **9372** examens ont été pratiqués sur **3443** enfants, dans **62** lieux répartis sur le territoire mosellan.

- Les bilans de santé des enfants de 4 ans scolarisés en école maternelle ont pour objet le dépistage des troubles moteurs, sensoriels et comportementaux et du langage. L'état bucco-dentaire et les vaccinations des enfants sont vérifiés et l'Indice de Masse Corporelle (IMC) est mesuré. **7117** orientations ont été préconisées. 9 347 enfants soit **89,87%**, âgés de 3-4 ans, ont bénéficié de ce bilan de santé en école maternelle.
- Les consultations dans les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) ont

pour objet le dépistage, le traitement en cure ambulatoire et la rééducation des enfants de 0 à 6 ans qui présentent des déficits sensoriels, moteurs et mentaux, en vue d'une adaptation sociale et éducative dans leur milieu de vie et avec la participation de celui-ci. En Moselle, les CAMSP de Metz, Sarrebourg, St-Avold et Thionville ont suivi **976** enfants au bénéfice desquels **16 556** actes de consultation ont été réalisés. (financement des CAMSP par le Département: **508 063 €** (soit 20% du budget de ces établissements).

Adolescents de moins de 20 ans

3 Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF), gérés par voie de convention avec des hôpitaux, sont financés par la Collectivité à hauteur de **146 076 €** et quatre CPEF sont en régie directe par la PMI (Forbach, Metz Saulcy, Metz St Thibault et Le Dispensaire à Thionville).

Des consultations médicales relatives à la santé sexuelle sont assurées dans ces centres, ainsi que des actions de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale. Ils assurent également des actions de

préparation à la fonction parentale, des entretiens préalables et postérieurs à l'Interruption Volontaire de Grossesse.

3309 consultations médicales ont eu lieu, dont **66%** des consultations sont assurées par les CPEF financés par le Département et 34% assurées par les autres CPEF.

171 entretiens de conseil conjugal ou de planification ont été réalisés dans ces centres et **324** séances d'actions collectives ont été effectuées dont 95% en milieu scolaire.

Agir en prévention au plus près des enfants et des familles

Un service Actions Sociales Préventives Enfance et Adulte (SASPEA) et **5** équipes pluridisciplinaires dédiées à cette mission en territoire assurent le développement et la mobilisation des ressources préventives en territoire auprès des familles.

Le bureau du Service social spécialisé y est rattaché. Il assure, pour le compte de l'État, dans le cadre d'une convention, diverses interventions et évaluations nécessaires à l'exercice de ses missions.

Il intervient prioritairement dans le domaine du logement au moment de la sollicitation du concours de la force publique pour expulser une famille de son logement et pour répondre aux besoins spécifiques des enfants rencontrant des difficultés de santé, de comportement ou de handicap.

PARTICIPER EN AMONT À LA PRÉVENTION DU DANGER EN ÉPAULANT LES PARENTS DANS LEURS COMPÉTENCES

3 604 visites à domicile ont été effectuées par des puéricultrices de PMI dont **7** visites dans le cadre du dispositif PANJO (Promotion de la santé et de l'Attachement des Nouveaux-nés et de leurs Jeunes parents) pour **1 726** enfants issus de familles particulièrement exposés à différents facteurs d'adversité justifiant une attention particulière.

Des visites à domicile sont ainsi planifiées, un diagnostic posé et partagé avec la famille, un projet d'aide proposé. Le Service Social Polyvalent intervient également dans ce cadre, proposant écoute, aide et conseils en complément ou non des autres services.

PRÉVENIR ET TRAITER LES DIFFICULTÉS SOCIO-FAMILIALES

Au total, **32 767** ménages ont bénéficié d'au moins une intervention des assistants sociaux polyvalents au travers de **68 407** entretiens en permanence, entretiens téléphoniques ou dans un autre lieu et 5 851 visites à domicile. L'accompagnement global des familles par le service social polyvalent permet d'apporter des aides contribuant à prévenir les difficultés des familles et à apporter à l'enfant un contexte de vie plus sécurisant.

Lors de la définition du projet personnalisé de scolarisation, pour aider la MDPH à définir l'orientation en service médico-social ou en établissement dont ont besoin certains enfants présentant un handicap, les assistantes sociales du bureau du service social spécialisé ont rencontré **256** familles.

Elles ont également élaboré avec les parents **40** plans d'aide humaine dans le cadre de la prestation de compensation du handicap pour des enfants présentant des handicaps lourds.

DES ACTIONS COLLECTIVES DE PRÉVENTION

Les **94** éducateurs sont au travail afin d'agir le plus en amont possible et repérer des adolescents en risque de danger. La mise en place d'une mesure spécifique en partenariat avec l'Éducation Nationale permet d'accompagner **40** jeunes décrocheurs précoces des **18** collèges du territoire de Thionville.

6,182 M€ ont été investis par le Département dans cette action d'éducation spécialisée dont la redéfinition a permis d'intervenir sur des nouveaux territoires pour une meilleure équité de traitement des Mosellans.

En 2019, le Service des Actions Sociales Préventives Enfance et Adulte (SASPEA) devient co-pilote avec la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance des équipes de prévention spécialisée en Moselle.

En s'engageant dans le Schéma Départemental de Soutien à la Parentalité, le Département a choisi de soutenir les associations engagées dans cette pratique. 85 actions portées par **45** associations ont été cofinancées pour un montant de **455 000 €**.



Les espaces de rencontre et la médiation familiale permettent de préserver le lien parents-enfant en cas de séparation très conflictuelle des parents, offrent un espace de dialogue et de partage aux parents. Plus de **11 000** personnes (parents et enfants de tout âge) ont participé à ces actions.

Dans le cadre de ce schéma, le Département participe à la dynamisation des réseaux parentalité et articule avec les autres services les actions de soutien éducatif. Il co-anime avec la CAF le réseau parentalité mosellan. La Collectivité a participé en 2019 à la 3e édition de la Semaine de la Parentalité (intitulée dorénavant « Les Rendez-vous des parents ») qui a pour objectifs de faire connaître aux familles l'existence d'actions de soutien à la parentalité sous différentes formes (ateliers, groupes de parole...) et de trouver une réponse éducative près de chez elles. **120** actions ont été présentées et portées par **70** opérateurs.

Dans un objectif d'offre de service en prévention, des Centres Moselle Solidarités travaillent avec le dispositif d'accompagnement précoce des familles APSAP (Actions de Prévention et de Soutiens et d'Accompagnement à la Parentalité) porté par le CMSEA. Ce service composé de deux éducatrices de jeunes enfants permet l'intervention au domicile des familles accompagnées par les services du Département. En 2019, **34** familles et **65** enfants ont bénéficié d'une mesure d'accompagnement en prévention.

Depuis 2019, le Département participe à une recherche action ODAS (Observatoire National de l'Action Sociale) «Soutien éducatif et protection de l'enfance» aux côtés de huit autres départements. Cette démarche de co-construction pluri-partenariale vise à développer une logique d'intervention diversifiée au profit de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille au sein de la cité éducative. Ce projet s'inscrit sur 3 années, et prendra fin en 2022.

LA FAMILLE ET L'ENFANT AU CŒUR DE NOS INTERVENTIONS

Le Service Actions Sociales Préventives Enfance et Adulte, en charge de l'évaluation de l'Information Préoccupante et de la mise en œuvre des accompagnements éducatifs administratifs, implique systématiquement les familles dans un diagnostic partagé. Son expertise lui permet de renforcer l'adhésion des familles aux réponses d'accompagnement proposées à travers des dispositifs diversifiés qui s'adaptent aux configurations familiales du PPE (Projet Pour l'Enfant).

Le Service anime les instances de concertation, croisement d'expertises transversales au profit du projet pour l'enfant et sa famille. L'association des familles est généralisée.

UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES BESOINS DE L'ENFANT.

Afin de répondre à la volonté du législateur, un groupe de travail a élaboré le règlement et la constitution de la commission des enfants en voie de délaissement. Cette commission qui a démarré en janvier 2019 permettra de mieux adapter les évolutions de statut des enfants en fonction de leurs réalités familiales et de leurs besoins.

EN CHIFFRES

- 1 843 évaluations réalisées par les évaluateurs IP à la demande de la CDIP,
- Animation de 140 Concertations Préventives, 96 Commissions Territoriales Transversales, au profit de 573 situations d'enfants,
- 656 mesures d'AED (Aide Éducative à Domicile) au profit de 486 enfants,
- 228 mesures de SERAD administratif au profit de 150 enfants,
- 31 mesures de Mousqueton au profit de 19 enfants,
- 89 Accueils administratifs pour 59 enfants,
- 4 accueils modulables pour 3 enfants concernés,
- 1 Tiers digne de confiance administratif pour 1 enfant concerné,
- 44 mesures d'AEP (Actions Éducatives Ponctuelles) pour 24 enfants concernés,
- 2 accueils 72 h,
- 343 familles ont bénéficié d'une mesure TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale) au titre de la prévention éducative qui a profité à 1 377 enfants,
- 100 familles ont bénéficié du dispositif AESF (Accompagnement en Économie Sociale et Familiale) qui a concouru à l'amélioration des conditions de vie de 313 enfants.



Protection des enfants

La sous-direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) pilote et met en œuvre la politique départementale de la Protection de l'Enfance au titre de l'accompagnement socio-éducatif des mineurs placés dans un cadre judiciaire ou administratif.

Elle pilote et organise l'ensemble des modalités de placements institutionnels et familial, des AEMO (Actions Educatives en Milieu Ouvert) et situations de délaissement parental.

Elle garantit la mise en place des Projets Pour l'Enfant (PPE).

La poursuite de la mise en œuvre du Projet Pour l'Enfant se traduit par un taux de couverture de **90%** fin 2019 pour l'ensemble des enfants confiés.

En parallèle, un groupe de travail ASE/MECS s'est réuni pour élaborer une nouvelle architecture des bilans d'échéances en incorporant les objectifs du PPE. Ces nouveaux rapports ont été mis en œuvre à compter du mois d'avril 2019.

Pour l'année 2019, **2 592** enfants ont été confiés à l'ASE.

Une large campagne de communication a été menée afin de favoriser l'embauche de nouveaux assistants familiaux, ce qui a permis une hausse du recrutement avec **43** embauches au cours de l'année. Au 31 décembre 2019, **250** assistants familiaux participaient à la mission de protection de l'enfance au sein des services.

Afin de renforcer encore l'accompagnement professionnel des assistants familiaux, différentes actions ont été menées comme la mise en place de groupes de parole ou une meilleure association aux PPE. Par ailleurs, une ou des maisons des assistants familiaux, composées d'équipes pluridisciplinaires, devraient voir le jour à compter de 2020.

Conformément aux exigences de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, une commission du statut des enfants confiés a été mise en place depuis janvier 2019 (**35** changements de statut au **31** décembre).

Par ailleurs, le schéma 2014-2018 qui s'est achevé a permis :

- à la Moselle de se situer comme un Département de référence au plan national,
- de porter les conditions d'accueil des enfants confiés à un haut niveau et aussi de permettre l'exécution de toutes les mesures de placement,
- une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques de ces enfants en diversifiant sur une large palette les modalités de cette prise en charge,
- de déployer une politique de prévention dynamique permettant de contenir l'évolution des mesures de placement alors que celles-ci sont en forte hausse presque partout ailleurs en France.

Compte tenu de ces éléments, la Moselle a candidaté pour figurer parmi les **30** Départements pilotes dans le cadre de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance.

Le nouveau «Schéma Enfance Jeunesse Familiales 2019-2023» sera l'occasion de consolider et de poursuivre les progrès observés et de continuer à rendre l'action conduite plus efficiente en cohérence avec les évolutions des besoins et avec les orientations nationales.

LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

Le contexte national de migrations continue d'impacter fortement le dispositif de Protection de l'Enfance mosellan. Le léger tassement des entrées, **481** nouveaux accueils de MNA contre **590** en 2018, ne compense pas l'augmentation du nombre moyen de jeunes pris en charge, **406** en 2019 contre **369** en 2018. Le changement opéré en 2019 consiste aussi en une baisse des arrivées directes (306 en 2019) couplées à des réorientations

venant des autres Départements plus que doublées par rapport à 2018 (145 contre 66).

Cette activité a ainsi été multipliée par 4 en 5 ans. En juillet 2019, la création de cinquante places supplémentaires dans le secteur associatif a été actée pour répondre aux besoins et de nouvelles créations de places devraient suivre en 2020.

LES CONTRATS PLURIANNUELS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)

Des négociations pour la signature de nouveaux CPOM avec les associations habilitées ont commencé en 2019. Ils permettront de poursuivre l'optimisation des moyens, la transformation de l'offre tout en améliorant la qualité de la prise en charge.

Parallèlement les dialogues de gestion des 9 CPOM précédents ont été menés.

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE (CDE)

L'activité du CDE reste très élevée, avec **160 365** journées en 2019 contre **162 004** en 2018. Ce chiffre masque une grande disparité, les accueils prédominant de manière massive par rapport aux capacités d'accueil pour les MNA, les bébés (moins de trois ans) et les adolescents.

Le CDE s'est engagé dans un travail de profonde refonte de son projet d'établissement, afin de mieux répondre aux besoins. Un plan d'action qui sera validé début 2020 par le Comité de Pilotage du Projet d'Établissement vise en particulier l'accueil des MNA, l'accueil des tout-petits, une meilleure répartition territoriale de l'accueil, un plan pluriannuel d'investissement et des actions qualitatives.

Entre prévention et protection de l'enfance : la Cellule Départementale de l'Information Préoccupante

Pour permettre une protection optimale des mineurs en danger ou en risque de l'être, la Cellule Départementale de l'Information Préoccupante (CDIP) centralise, analyse et traite toutes les informations relatives aux mineurs

exposés. Si les particuliers peuvent la saisir, les professionnels de la protection de l'enfance ont l'obligation de le faire quand un mineur est exposé à une situation de danger ou de risque de danger.

Après une première analyse de l'information reçue, la Cellule oriente la situation vers le service compétent: Pôle Actions Préventives de chaque territoire pour évaluation ou Parquet des Mineurs et/ou Juge des Enfants si la situation nécessite une saisine de la Justice.

Depuis mai 2017 et en application de la loi du 14 mars 2016, des équipes pluridisciplinaires dédiées à l'Information Préoccupante interviennent sur les 5 territoires.

La CDIP est garante du traitement des situations qui lui sont confiées et doit vérifier que toutes les solutions mobilisables par les services compétents l'ont été avant de transmettre la situation à la Justice. À ce titre, elle décide de l'orientation à donner aux Informations Préoccupantes. Axée sur la prévention, la Cellule a développé une fonction d'expertise. Elle apporte écoute et conseil technique envers les professionnels, mais aussi envers les particuliers par le biais du numéro vert.

La CDIP participe également à l'animation de la ligne métier des équipes pluridisciplinaires dédiées à l'IP.

3 012 enfants ont été concernés par une Information Préoccupante (IP) en 2019 dont **30 %** ont moins de 6 ans (demande d'évaluation administrative ou signalements à l'autorité judiciaire).

Entre 2018 et 2019, le nombre d'IP transmises à la CDIP a diminué de **2,3 %**.

675 IP ont été classées sans suite par la CDIP ce qui porte au total à **3 687** situations d'enfants traitées en 2019 par la CDIP soit une diminution de **3,9 %** entre 2018 et 2019.

1 135 situations d'enfants ont été signalées à l'autorité judiciaire. À la suite de ces signalements, **149** enfants ont fait l'objet d'un placement.

Proportionnellement, le nombre de signalements reste stable (32 % des IP traitées en 2018 contre 30,7 % en 2019). Moins de **1 %** des signalements sont classés sans suite par la Justice.

Le nombre d'évaluations administratives a diminué de **17 %** en une année.

La plus grande partie des IP provient des 5 territoires (39 %). La Justice et l'Éducation Nationale transmettent respectivement **14 %** et **16 %** des IP. Les saisines par les familles et les particuliers représentent **10,6 %**.

Le nombre de demandes de consultation de dossier par les parents reste stable entre 2018 (66) et 2019 (70).

Inclusion sociale et professionnelle

Le Service Social Polyvalent a poursuivi en 2019 ses interventions sociales auprès des personnes et des familles en accentuant la prévention des risques d'aggravation des situations et en proposant un accompagnement social global qui associe davantage les usagers à la prise en charge de leurs difficultés et en développant un accueil réactif et de qualité.

En décembre 2019, **100 %** des sites sont déssectorisés favorisant une équité dans les charges de travail et une plus grande réactivité dans l'accueil et l'accompagnement des usagers.

Les réponses et suivis ainsi apportés permettent de prévenir et traiter, le plus en amont possible, les difficultés d'ordre socio-familial, d'accès aux droits, d'accès ou de maintien dans le logement et d'insertion sociale.

32 767 familles rencontrant des difficultés de tous ordres ont pu être accompagnées avec ou sans instruction de demandes d'aides financières.

Sur l'ensemble des interventions des assistants sociaux, **62 %** concernent des familles bénéficiant d'un accompagnement avec un projet, **38 %** des familles sollicitant une aide ou intervention ponctuelle.



Parmi les familles bénéficiant d'un accompagnement avec projet, les travailleurs sociaux interviennent dans les domaines suivants :

DOMAINES D'ACCOMPAGNEMENT	
Budget	35 %
Enfance	20 %
Insertion	16 %
Logement	8 %
Majeurs	3 %
Vie sociale et familiale	18 %

LA PROTECTION DES MAJEURS

Le recours au marché public pour la mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) apparaît comme la procédure la plus sécurisante d'un point de vue organisationnel et juridique. En 2019 le Service Actions Préventives Enfance Adultes s'est engagé dans un travail visant la reconduction du marché dont la validité est désormais de 4 ans, de 2019 à 2023. Reconduction à nouveau confiée à l'UDAF, seul prestataire ayant répondu à l'offre.

Les prestations du marché font l'objet d'un allotissement sous forme de 5 lots adossés aux 5 territoires mosellans. Le budget annuel global s'élève à **800 000 €**.

En 2019, **388** mesures MASP ont été mises en œuvre. 371 personnes ont pu bénéficier de cet accompagnement social individualisé. On note un phénomène de précarisation des bénéficiaires, un taux très important de personnes isolées et de familles monoparentales. Les prestations sociales ouvrant droit à la MASP sont majoritairement le RSA et l'AAH.

À l'entrée dans la mesure, le manque d'autonomie dans la gestion financière et administrative se caractérise par de l'endettement avec un risque majeur de perte de logement. Les troubles de santé y sont fréquemment associés.

Au plan judiciaire, le Service Actions Sociales Préventives Enfance et Adulte (SASPEA) assure la responsabilité de la mission protection juridique. Interface avec les Parquets, il instruit et transmet les évaluations sociales et les signalements à l'Autorité Judiciaire. En 2019 on note une baisse de l'activité, en lien à la fois avec une diminution des sollicitations des Parquets et une diminution de signalements de personnes majeures vulnérables par les pôles de Service Social Polyvalent et pôles Autonomie. Au total, **305** situations ont été traitées dont **37** signalements en vue d'une protection juridique,

45 signalements de majeurs vulnérables, **8** demandes de MAJ (Mesures d'Accompagnement Judiciaires), 100 sollicitations par les Tribunaux et 104 réponses du Département adressées aux Parquets.

L'ACCÈS OU LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Le logement est une composante majeure d'une insertion sociale et professionnelle sécurisée et pérenne.

La situation fait état de **710** familles rencontrées à leur domicile par le Bureau du Service Social Spécialisé dans le cadre de la demande de concours de la force publique pour exécuter les jugements d'expulsion locative.

Face à cette précarité, l'action du Département a été renforcée en 2019.

Chaque Pôle Territorial RSA Juste Droit et Insertion est doté d'un Référent Logement. Ce professionnel est en charge du développement des solutions adaptées aux problématiques de son territoire en matière d'accès au logement, de lutte contre la précarité énergétique et de mobilisation du réseau partenarial. C'est une personne-ressource pour l'ensemble des pôles et plus particulièrement pour les professionnels du Service Social Polyvalent qui mobilisent tous les dispositifs relatifs à ce domaine.

En 2019, le 8^e Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) de la Moselle, copiloté avec l'État et la Caisse d'Allocations Familiales, a été adopté par l'Assemblée Départementale pour la période 2019-2024, avec le règlement intérieur du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Les Référents logement sont, sur les territoires, au cœur de la mise en œuvre des actions du PDALHPD. Ils ont notamment contribué à l'information sur le nouveau règlement intérieur du FSL et à l'élaboration des appels à projets «Accompagnement Social Lié au Logement» et «Sous-location avec bail glissant». L'année 2019 a également été consacrée à la préparation du transfert du FSL à Metz Métropole à compter du 1^{er} janvier 2020.

Par ailleurs, l'aide apportée aux enfants et à leur famille en termes d'accès au logement est le gage de conditions plus sûres pour leur bien-être: **45,7%** des **1927** foyers aidés com-

portaient au moins un enfant et **32,7%** d'entre eux étaient des familles monoparentales.

Dans une articulation fine avec les territoires, le Bureau des Aides Financières et du Logement a accordé **498** mesures d'accompagnement social lié au logement. Parmi ces mesures, **37,9%** concernent des bénéficiaires du RSA. Elles visent à soutenir des Mosellans lors de leur accès à un logement autonome ou leur maintien dans celui-ci.

Le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (PO-PAC) «Moselle Copropriétés», porté par le Département, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), s'est poursuivi au cours de l'année 2019, avec l'ADIL 57 en tant que maître d'œuvre.

Dans le cadre du programme «Habiter Mieux», le Département a accordé **572** subventions à des propriétaires-occupants très modestes pour des travaux de rénovation énergétique, en complément des aides de l'Anah et des EPCI, pour un montant global de **286 000 €** (500 € par dossier).

Concernant les aides financières, **2151** foyers en attente de droits ou en situation de précarité ont reçu **6828** aides en urgence au titre du Fonds d'Accompagnement Social et secours d'urgence.

L'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA

DE L'OUVERTURE DE DROIT(S) À L'INSERTION DURABLE PAR L'EMPLOI

Le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes: L'accompagnement des jeunes en insertion

En 2019, **1485** jeunes âgés de 18 à 25 ans ont bénéficié d'une aide du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes qui vise à soutenir l'insertion sociale et professionnelle par l'octroi d'aides définies par un règlement intérieur, notamment: alimentation, formation, participation au permis de conduire, vêtements à visée professionnelle, aides aux déplacements en transport collectif.

En 2019, **268 582 €** d'aides ont été versées : **235 977 €** pour les aides individuelles et **32 605 €** pour les actions collectives.

LE DISPOSITIF D'INSERTION LIÉ AU RSA

Au 31/12/2019, **29 511** Mosellans avaient un droit ouvert au RSA.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les usagers peuvent effectuer eux-mêmes leur demande de RSA en ligne via une application dédiée (@rsa). Ainsi, en 2019, **7 443** demandes de RSA ont été déposées, dont **488** avec l'aide des assistants sociaux du Département.

Suite à l'ouverture du droit RSA, un diagnostic social et professionnel personnalisé par le Service Social Polyvalent est effectué dans **80 %** des cas (l'objectif étant de 100 %). Ce diagnostic permet d'orienter le bénéficiaire vers l'accompagnement le plus opportun en fonction de sa situation.

Au 31/12/2019, **36,40 %** étaient orientés en parcours social, **63,6 %** en parcours professionnel. À noter que les **6 548** bénéficiaires du RSA orientés en champ social génèrent **5 438** contrats d'engagements réciproques par le service social polyvalent.

LA POLITIQUE DE JUSTE DROIT

506 demandes concernant des Travailleurs Indépendants ont été traitées et **185** ont fait l'objet d'une décision d'ouverture ou de renouvellement du droit RSA, **93** dossiers ont été transmis à la Caisse d'Allocations Familiales relevant de leur compétence, **153** dossiers sont en attente d'instruction (suite à un contrôle plus poussé) et **134** dossiers ont fait l'objet d'un rejet.

Ce Bureau traite également les recours, les contentieux et le contrôle de la fraude avec l'activité suivante :

- **375** usagers ont formulé un recours administratif préalable obligatoire (+23 % par rapport à 2018)
- **70** un recours contentieux devant le Tribunal Administratif
- **1 141** suspicions de fraude ont été examinées. Cela représente un montant total d'indus notifiés de **292 522 €** et un total d'amendes administratives de **23 242 €**.

Au total, l'activité en matière de Juste Droit a permis de préserver **195 186 €** sur l'année 2019 (+7 % par rapport à 2018).

LES ACTIONS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

La politique départementale visant le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA est une stratégie prioritaire du Département. Elle est mise en œuvre à l'aide de différents dispositifs d'accompagnement pour l'accès à l'emploi :

- délégation d'accompagnement de **2 800** bénéficiaires du RSA orientés en champ social à visée professionnelle par conventionnement avec l'UDAF de la Moselle,
- efficience du dispositif d'Accompagnement Global Renforcé, conventionné avec Pôle Emploi, dont la prestation d'accompagnement social est déléguée à l'UDAF de la Moselle. Sur **1 686** nouveaux accompagnements en 2019, **52 %** sont bénéficiaires du RSA, près de **31 %** accèdent à l'emploi,
- contractualisation d'une Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens pour favoriser l'Insertion par l'Activité Economique et l'activation du RSA pour un montant total de **830 709 €** de financement par le Département,
- La consolidation des liens avec le secteur de l'insertion, Pôle Emploi et la DIRECCTE permet de réaffirmer la priorité donnée à la mise en place de l'accompagnement des allocataires du RSA dans le cadre d'une contractualisation autour d'un parcours individualisé et renforcé visant l'accès à l'emploi.

L'action directe du Département a permis à plus de **600** bénéficiaires du RSA de retrouver un emploi via ses agents ou ses partenaires conventionnés, et grâce également à l'embauche de cinq Développeurs d'Emploi chargés d'accompagner les entreprises dans le recrutement des bénéficiaires du RSA. Ces résultats sont le fruit de diverses actions dont les plus marquantes sont :

- Plus de **300** embauches suite à l'accompagnement individuel mené par l'UDAF,
- **1207 252 €** ont été consacrés au soutien de **32** ateliers et chantiers d'insertion portés par des associations ou collecti-

vités, permettant de proposer un accompagnement socio-professionnel à **687** Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA) et favoriser ainsi leur retour vers l'emploi,

- **50** CEC (Contrats Emplois Compétences) dont la moitié dans les EHPAD et services d'aide à domicile,
- Dispositif « Insertion via l'agriculture » : **94** BRSA mis à disposition au sein de **59** ex-

ploitations agricoles via des Associations Intermédiaires, pour un montant total de **455 000 €** financés par le Département.

Enfin, pour les publics les plus en difficultés, 60 actions collectives liées à l'insertion professionnelle, sociale, d'entraide solidaire ou d'aide à la mobilité ont permis à plus de **1900** Mosellans de renouer du lien social et de s'inscrire dans une redynamisation de leur parcours de vie.

Politique de l'Autonomie

La Direction de la Politique de l'Autonomie (DPA) est chargée de l'élaboration des orientations stratégiques et de la mise en œuvre des politiques départementales en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, à domicile comme en établissement.

L'année 2019 a été la deuxième année de mise en œuvre du Schéma de l'Autonomie 2018/2022 adopté fin 2017 par l'Assemblée Départementale.

Structuré dans une logique de parcours de vie, autour de quatre axes majeurs, le Schéma de l'Autonomie place le Mosellan au cœur des politiques départementales : préserver l'autonomie avec un volet prévention primordial, faciliter le soutien et le bien-être à domicile des personnes en perte d'autonomie, développer les solutions intermédiaires entre domicile et établissement et adapter l'offre d'hébergement médico-social.

Ce nouveau schéma est le reflet des ambitions départementales qui se déclinent selon trois approches spécifiques :

UNE APPROCHE TRANSVERSALE EXIGEANT UN PILOTAGE DÉPARTEMENTAL

L'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap croise toutes les politiques sectorielles (logement, transport, santé, sport, loisirs, culture...). C'est une responsabilité nécessairement partagée par de nombreux acteurs publics et privés mais qui exige une coordination et un pilotage que

le Département assume en tant que chef de file des politiques de l'autonomie avec pour objectif de développer une véritable gouvernance basée sur l'ouverture et la coresponsabilité garante de la cohérence et de la complémentarité des actions.

UNE APPROCHE DE PROXIMITÉ

L'organisation des réponses aux Mosellans doit se faire au plus proche des besoins et des attentes. Elle doit s'appuyer sur l'expertise et la mobilisation des acteurs locaux en capacité d'évaluer les situations et de proposer des solutions adaptées. Le Département s'engage à cet effet à promouvoir une politique partenariale au service des usagers. C'est dans le même esprit que les services départementaux ont été réorganisés avec désormais des « pôles autonomie », implantés dans les Centres Moselle Solidarités, concrétisant ainsi la convergence des politiques envers les Mosellans âgés ou en situation de handicap. À ce titre, un travail de proximité est mené, notamment, avec le Service Social Polyvalent.

UNE APPROCHE INNOVANTE

Le schéma doit pouvoir se projeter dans l'avenir en s'appuyant sur le potentiel des outils numériques afin, d'une part, de développer leur usage au bénéfice des Mosellans pour faciliter notamment le soutien à domicile et, d'autre part, de promouvoir une « silver économie » pour dynamiser l'économie départementale. L'innovation c'est aussi inventer de nouvelles

réponses en expérimentant des formules d'accompagnement spécifiques ou d'habitat inclusif et en renforçant l'implication des usagers et des proches aidants dans leur choix de vie, tout en s'appuyant sur un véritable observatoire qu'il convient de construire ensemble.

Pour mettre en œuvre ces orientations, la Direction de la Politique de l'Autonomie s'appuie sur une équipe de **153** collaborateurs organisée autour de :

- la Sous-Direction des Prestations - regroupant trois services en charge de l'instruction, de la gestion, du contrôle et de la numérisation de l'ensemble des prestations,
- la Sous-Direction de la Prévention et de l'Évaluation - composée de 5 Pôles Autonomie. Elle intègre le Service de l'Information et de la Coordination Gériatrique chargé de la gestion du dispositif MAIA, de la mise en œuvre de la Conférence des Financeurs et de l'animation du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, deux dispositifs issus de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement.

Le développement du soutien à domicile

L'aide individuelle aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées

Elle se formalise par l'instruction d'un dossier, une évaluation individuelle et personnalisée des besoins faite à domicile et l'attribution et le paiement des aides destinées à compenser la perte d'autonomie :

POUR LES PERSONNES ÂGÉES

- l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) destinée aux personnes de plus de 60 ans qui ne peuvent plus assumer seules les actes essentiels de la vie,
- l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP),
- l'aide-ménagère, prestation en nature destinée à aider les Mosellans à faibles ressources à faire face aux travaux ménagers,
- une participation financière aux frais de repas.

L'ÉVALUATION DES BESOINS DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Dans le cadre du dispositif APA, les travailleurs sociaux ont réalisé **7 811** visites au domicile des personnes âgées (1^{re} demandes, aggravations, mises en œuvre des plans d'aide). Chacun des **32** travailleurs sociaux APA gère en moyenne **429** bénéficiaires.

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) destinée aux personnes de moins de 60 ans reconnues handicapées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées,
- l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP),
- l'aide-ménagère, prestation en nature destinée à aider les Mosellans à faibles ressources à faire face aux travaux ménagers,
- une participation financière aux frais de repas.

Plus généralement, la Direction de la Politique de l'Autonomie assure également le contrôle des prestations, l'instruction et le suivi des recours contentieux devant les juridictions compétentes ainsi que l'exercice du recours en récupération des prestations d'Aide Sociale.

UNE ACTION DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

Sur l'information et l'accompagnement des usagers :

- les Pôles Autonomie dont la mission est d'informer et d'accompagner toutes les personnes (personnes âgées et personnes en situation de handicap) et leur famille confrontées aux difficultés liées à la perte d'autonomie,
- la cellule d'appel téléphonique et d'accueil physique APA.

SUR LA COORDINATION DES INTERVENANTS

- la mise en œuvre du Schéma de l'Autonomie en partenariat avec les acteurs impliqués,
- l'accompagnement des Services d'Aide à Domicile dans une démarche qualité,



- le portage du dispositif MAIA tendant à faciliter le soutien à domicile des personnes fragilisées par leur maladie et leur isolement.

UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION ET DE SOUTIEN AUX AIDANTS FAVORISANT LE SOUTIEN À DOMICILE

Elle passe par plusieurs dispositifs:

- l'accueil de jour et l'hébergement temporaire en établissement, formule de répit pour les aidants familiaux,
- la prévention de la santé qui repose sur un partenariat entre le Département, les Caisses de retraite, les Caisses de retraite complémentaire, la Fédération Seniors Moselle, certaines mutuelles et permet la mise en place

d'actions telles que des ateliers équilibre, des actions mémoire, des actions d'aide aux aidants, des actions d'éducation à la santé,

- une participation au coût de fonctionnement et d'investissement des services de portage de repas,
- favoriser et développer l'habitat intermédiaire favorable au prolongement d'un soutien à domicile dans un environnement adapté,
- le développement, en lien avec la Direction en charge de l'Habitat, de mesures tendant à adapter les logements au besoin des populations en perte d'autonomie.

L'ACCUEIL FAMILIAL

Solution alternative à l'institutionnalisation, l'accueil familial est une réponse appropriée pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap qui ne souhaitent pas entrer en établissement mais dont la perte d'autonomie ne leur permet plus de vivre chez elles.

LA CELLULE ACCUEIL FAMILIAL EST PLUS PARTICULIÈREMENT CHARGÉE

- d'agréer des familles d'accueil,
- de suivre sur un plan médico-social les personnes accueillies.

Dans le cadre de l'Accueil Familial, 6 nouvelles familles d'accueil ont été agréées offrant une capacité d'accueil de **190** places pour les personnes âgées et handicapées.

L'amélioration de la prise en charge en établissement

L'entrée en institution ne doit pas être la conséquence d'une vie à domicile impossible, par défaut de services, mais bien la réponse la plus adaptée à un besoin reconnu.

Les missions de la DPA en matière d'hébergement s'organisent dans une approche à la fois quantitative et qualitative.

Les structures en fonctionnement en Moselle en 2019

Pour les personnes âgées:

- **129** Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes dont 14 Unités de Soins de Longue Durée,

- **40** Résidences autonomie hébergeant des personnes encore autonomes.
- Pour les personnes adultes handicapées:
- **16** Foyers d'Accueil Médicalisés,
- **9** Foyers d'Hébergements de Travailleurs en ESAT,
- **13** Foyers de Vie (Foyers d'Accueil Spécialisés),
- **12** Foyers d'accueil Polyvalent.

Bilan 2019

LES AIDES FINANCIÈRES

Le Compte Administratif de la Direction de la Politique de l'Autonomie pour 2019 s'élève à **197,9 M €** en dépenses et à **62,7 M €** en recettes.

196 869 613 € en dépenses de fonctionnement et **1093 074 €** en dépenses d'investissement.

- **24 772** prestations ont été servies en 2019 au bénéfice de **26 240** Mosellans (hors dotation globale APA).
- **16 167** décisions ont été prises en 2019.

LES AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES

Ces aides représentent **114,97 M €** de dépenses de fonctionnement et **0,619 M €** de dépenses d'investissement.

18 332 prestations sociales ont été servies pour **19 840** bénéficiaires.

LES AIDES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

81,6 M € de dépenses de fonctionnement et **0,467 M €** de dépenses d'investissement ont été consacrés au public handicapé. **6 440** prestations ont été servies pour **7 588** bénéficiaires.

LES DISPOSITIFS TRANSVERSAUX

0,24 M € ont été consacrés au financement des Cartes Mobilité Inclusion (42 000 €), aux subventions des associations dans le cadre du Plan d'Équipement Sanitaire et Social (133 344 €) et à une convention de partenariat avec le CALM (Centre d'Amélioration du Logement) pour les dossiers d'aménagement de domicile des bénéficiaires de l'APA.

LES AXES DE TRAVAIL EN 2019 ONT PORTÉ PRINCIPALEMENT SUR LA MISE EN ŒUVRE

- d'une communication récurrente de promotion des pôles autonomie,
- des nouvelles dispositions relatives à l'accueil familial (référentiel d'agrément, formations professionnelles obligatoires...),

- la mise à jour du Règlement Départemental d'Aide Sociale et son adoption par l'Assemblée Départementale,
- la mise en place progressive et élargie de la compensation (facturation nette) pour le paiement des factures de l'aide sociale à l'hébergement avec une expérimentation portant sur **3** EHPAD, ainsi qu'à l'ensemble des EHPAD relevant du Groupe SOS Seniors et de l'AMAPA.

Concernant plus spécifiquement la mise en œuvre du Schéma de l'Autonomie, l'année 2019 a porté sur les actions suivantes :

- L'organisation de la 2^e journée annuelle d'évaluation du Schéma de l'Autonomie qui a porté sur les aidants et a réuni à la fois des professionnels mais aussi des usagers,
- la poursuite d'un dispositif expérimental d'accès aux aides techniques dans le cadre du soutien à domicile, concrétisé sur le plan opérationnel,
- le renouvellement d'actions de prévention portant sur le lien social en faveur des personnes âgées isolées, dans le cadre de la Conférence des Financeurs,
- l'organisation d'un groupe de travail avec des services d'aide à domicile volontaires portant sur 3 objectifs : la restructuration de l'organisation territoriale des SAAD, la qualité de l'offre et la coordination des acteurs (axe restant à travailler).

LA MISSION D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES PÔLES AUTONOMIE

Depuis mai 2017, celle-ci est réalisée par 5 Pôles Autonomie répartis sur 11 sites dans les territoires de Moselle. Les Pôles Autonomie exercent leurs missions dans les Centres Moselle Solidarités. 5 référents MDPH ont intégré ces Pôles Autonomie dès leur création.

La mission des pôles Autonomie est l'information et l'orientation de toute personne confrontée à la perte d'autonomie, quel que soit son âge.

En 2019, les Pôles Autonomie ont accueilli **13 579** Mosellans différents soit **15 %** de plus

qu'en 2018. **62 %** d'entre eux étaient des personnes de plus de 60 ans et **38 %** des personnes en situation de handicap de moins de 60 ans.

9 237 entretiens ont été menés soit au sein des sites des Pôles Autonomie soit dans un lieu de permanences.

1 156 visites à domicile ont été effectuées à destination majoritairement des personnes âgées isolées et/ou des personnes dans l'incapacité de se déplacer.

42 259 contacts ont été réalisés par téléphone, messages et courriers.

LE DISPOSITIF MÉTHODE D'ACTION POUR L'INTÉGRATION DES SERVICES DE SOINS ET D'AIDES DANS LE CHAMP DE L'AUTONOMIE (MAIA)

Le Département a mis en place une MAIA sur les territoires de Metz et du Bassin sidérurgique à compter de septembre 2011. Ce dispositif s'est étendu en septembre 2014 sur le Bassin Houiller et en juin 2015 sur le Sud Mosellan. En 2017, le territoire de la MAIA du bassin houiller s'est étendu sur le territoire de Sarreguemines-Bitche devenant ainsi la MAIA Moselle Est.

Ce dispositif vise à fédérer, autour de méthodes et d'outils communs, les acteurs de l'action gériatrique pour optimiser la prise en charge de toutes les personnes âgées en perte d'autonomie. **196** situations en gestion de cas ont été enregistrées en 2019.

La Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, nouvelle instance mise en place le 9 septembre 2016, présidée par le Président du Département et coprésidée par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Grand Est. Elle rassemble tous les acteurs de la prévention pour coordonner et financer des actions individuelles et collectives tendant à retarder la perte d'autonomie. Ses moyens financiers sont alimentés par une dotation spécifique de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

Pour 2019, les crédits réalisés sont les suivants :

- **362 842 €** pour les aides individuelles et collectives

- **738 978 €** pour les forfaits autonomie des résidences autonomie (ex foyers logements)
- **267 851 €** pour les aides techniques.

Les activités de la Conférence des Financeurs de la Moselle en 2019 ont été les suivantes :

- la poursuite de l'expérimentation visant à faciliter l'accès aux aides techniques à destination de **1 050** Mosellans bénéficiaires de l'APA ou d'une aide d'une caisse de retraite. Ce dispositif s'appuie sur l'évaluation des besoins par un ergothérapeute, une aide à la prise en main, une assistance au montage financier. L'intérêt de cette expérimentation étant de préciser les conditions à réunir pour assurer une pérennité,
- un appel à projets pour soutenir des actions dédiées au lien social autour de trois axes : rompre avec l'isolement, le bénévolat et l'intergénérationnel. **17** projets répartis sur les 5 territoires ont été retenus. Les porteurs de projets ont été rencontrés territorialement pour insuffler une coordination et un véritable partenariat.
- le renouvellement du conventionnement avec l'association inter régime LABEL VIE pour le développement d'actions de prévention à destination des seniors de Moselle. **700** seniors mosellans ont bénéficié des actions financées dans ce cadre pour des actions liées à l'activité physique adaptée, aux gestes de premiers secours, au numérique, à la mémoire.
- des rencontres territoriales auprès des **42** résidences autonomie pour un développement de leurs actions dans le cadre des CPOM signés visant la mise en œuvre d'actions de prévention et d'animation à destination des résidents et des personnes extérieures,
- une implication sur la thématique des aidants au travers du lancement d'une étude diagnostic sur le besoin des aidants et la structuration de l'offre, l'organisation d'une journée dédiée aux aidants le 5 novembre à Creutzwald, le soutien à la création d'une Maison des Aidants à Freyming-Merlebach,
- le soutien au programme « esprit livre » impulsé par la Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques en novembre 2019. Ce dernier a pour objectifs de permettre aux seniors isolés de fréquenter des lieux culturels de proximité, d'échan-

ger avec les plus jeunes, de valoriser leurs témoignages et leurs expériences de vie. **32** bibliothèques en 2019,

- le soutien de l'action Moselle Sport Seniors qui s'est traduite par la mise en place des activités sportives variées et adaptées: badminton, basket, gymnastique, karaté santé, tennis de table et volley assis dans **17** résidences autonomie,
- le lancement d'un appel à projet qui a permis de financer 11 projets au titre de la prévention dans les EHPAD; ce financement s'est construit en complémentarité de l'appel à projet de l'ARS sur cette même thématique.
- Les médecins de la Direction de la Politique de l'Autonomie ont réalisé **39** visites à domicile dans le cadre des recours gracieux APA et ont instruit:
- une moyenne de **160** demandes mensuelles de Carte Mobilité Inclusion liées aux demandes APA,
- **65** demandes de dérogations d'âge pour l'Aide Sociale à l'hébergement de personnes handicapées orientées en structures médico-sociales pour Personnes Agées.

Ils participent chaque mois aux instances transversales de la Solidarité comme membre permanent: Commission d'attribution des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (une réunion mensuelle), Commission des Situations Complexes dans les territoires.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE (CDCA)

Le CDCA, mis en place le 18 mai 2017, est une instance présidée par le Président du Département, qui représente les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Il regroupe le Conseil Départemental Consultatif de Personnes Handicapées (CDCPH) et le Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées (CODERPA). Celui-ci s'est réuni le 17 mai et le 29 novembre 2019. Il a notamment fait état du bilan du travail des commissions. Il a rendu son avis sur le schéma régional Grand Est des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales (2020/2025), ainsi que sur le Programme Régional de Santé 2018/2028.

Maison Départementale des Personnes Handicapées de Moselle

Sous la tutelle du Département et présidé par le Président du Département, le Groupement d'Intérêt Public Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de Moselle est le guichet unique pour les personnes en situation de handicap pour faire valoir et reconnaître leurs droits au regard de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. À ce titre, la MDPH accueille, informe, sensibilise, oriente et accompagne tous les Mosellans qui la sollicitent en vue de la mise en œuvre de prestations de compensation de leur handicap.

Le nouveau «Système d'Information (SI) harmonisé MDPH» mis en place en 2019 n'a pas permis de fournir l'intégralité des statistiques en raison de certaines anomalies en cours de traitement.

Sur les dix premiers mois de 2019, on dénombrait **13 755** dossiers en cours dont **1 258** «enfants». **85 983** Mosellans (7,2% enfants) avaient au moins un droit ouvert pour un total de **210 987** prestations (42,6% cartes [stationnement, invalidité, priorité]; 22% orientations; 17% aides financières; 16,6% Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). **19 304** Mosellans

avaient déposé un ou plusieurs dossiers correspondant à **44 751** demandes. Le délai moyen de traitement est de 181 jours. À mi-octobre, la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) avait rendu une décision ou un avis pour 46 895 demandes (le nouvel environnement SI impose un nouveau mode de comptabilisation des demandes qui ne permet pas de comparaison avec les anciens volumes de dossiers traités).

En outre, à l'instar des deux années précédentes, 2019 a été riche en chantiers préfigurateurs du nouvel environnement d'intervention de la MDPH : nouveau référentiel de missions et qualité de service, déploiement de la démarche « une réponse accompagnée pour tous », Système d'Information harmonisé, généralisation du logiciel Via Trajectoire Personne Handicapées région Grand Est (suivi des orientations en établissement et service médico-social), processus de codification des typologies de handicap, simplification

des notifications de la CDAPH, démarche de Territorialisation, réorganisation des procédures d'instruction, développement du partenariat...

- **4 506** personnes reçues dans les Pôles autonomie sur un total de **18 921** accueils réalisés,
- **15 948** appels téléphoniques traités par la MDPH,
- **17 632** courriels traités dont **2 051** par les référents handicap au sein des Pôles autonomie.

Enfin, dans un souci commun de favoriser l'identification des besoins, l'élaboration du plan individuel de compensation et l'accompagnement adapté des personnes en situation de handicap, la MDPH a poursuivi en 2019 sa démarche de conventionnement avec un certain nombre de partenaires, acteurs de l'inclusion. Il s'agit d'améliorer en permanence la fluidité des parcours des usagers grâce notamment à une meilleure prise en charge tout au long du parcours de vie.

Innovation Sociale

L'année 2019 a notamment été marquée par des dynamiques de projets portées par la Direction de l'Innovation Sociale (DIS) au sein de la Direction de la Solidarité.

DANS CE CADRE, ON NOTE

- Le renforcement de l'Economie Sociale et Solidaire et le Soutien à l'Innovation Sociale,
- Le développement des Achats Responsables,

- les actions expérimentales en lien avec l'Habitat Passif et le Bien vieillir à domicile.

En parallèle, la DIS assure le secrétariat de la CLI (Commission Locale d'Information de la Centrale de Cattenom).

Innovation Sociale et Économie Sociale et Solidaire (ESS)

PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU GRAND EST

Depuis 2014, le Département de la Moselle a mis en place un partenariat avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) Grand Est, pour accompagner le développement

de l'Economie Sociale et Solidaire en Moselle.

Au titre de la convention 2019, les actions suivantes ont été réalisées

- Soutien à l'orientation et à l'emploi dans l'ESS par l'organisation d'événements dédiés : un Forum de l'emploi et du bénévolat dans l'ESS (41 structures exposantes, 500

visiteurs, **200** emplois recensés), **4** petits déjeuners de l'emploi ESS (Forbach: plus de **60** rendez-vous; Sarrebourg: **49** rendez-vous; Sarreguemines: **52** rendez-vous; Yutz: **60** rendez-vous), 1 action de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans l'ESS auprès du Collège Nelson Mandela à Verny,

- Promotion des entreprises de l'ESS, avec l'organisation d'un rendez-vous d'affaires réunissant **11** structures de l'ESS et **9** agents du Département affectés à la fonction « achats »,
- Organisation d'une action de promotion collective de l'offre de produits et services des structures de l'ESS dans le cadre du Salon à l'Envers de Thionville (12 structures de l'ESS participantes),
- Organisation de l'Autre Marché de Noël, à Metz, les 7 et 8 décembre 2019, avec une vingtaine d'exposants de l'ESS et **3000** visiteurs,
- Veille et alerte sur les bonnes pratiques de l'ESS.

Ce partenariat a fait l'objet d'une subvention départementale de **15000€**. La DIS assure l'animation transversale de cette convention avec les services concernés de la Collectivité.

Un partenariat spécifique a été conclu avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) Grand Est concernant l'organisation de la Coopérative Jeunesse de Services (CJS) transfrontalière de Saar-Moselle. En 2019, la direction a coordonné l'intervention des services départementaux dans l'organisation à Forbach, de cette CJS, du 1^{er} juillet au 31 août 2019. Celle-ci a impliqué **16** coopérants, mosellans et sarrois âgés de 16 à 18 ans, dans un projet pédagogique de création d'une coopérative éphémère. La Direction a représenté le Département lors de 6 réunions du « Comité Local », comité composé d'acteurs locaux chargé de mettre en place les conditions d'implantation de la CJS. Le Département a financé cette opération à hauteur de **10000€**.

En parallèle des actions mises en œuvre dans le cadre des politiques départementales, la Direction s'est associée, en 2019, à l'organisation de **2** manifestations programmées dans le cadre du cycle « ESS'aimez » sur le territoire de Metz Métropole: Succ'ESS stories sur le thème de l'essaimage de projets sociale-

ment innovants (Metz Mécènes Solidaires) et Progr'ESS sur le thème de la création activité innovantes (CCAS de Metz).

INNOVATION SOCIALE

En 2019, La Direction a piloté le lancement d'un appel à projets « Innovation Sociale en Moselle », soutenu par l'État dans le cadre du Plan Pauvreté, visant à favoriser l'émergence et l'expérimentation d'activités nouvelles, portées par des associations, et s'inscrivant dans les domaines de compétence du Département: insertion et l'emploi des publics qui en sont éloignés, inclusion sociale des publics en situation de fragilité, solidarité inter-générationnelle, développement durable, solidarités territoriales.

La Direction a analysé **31** dossiers de candidature et présenté ces dossiers devant un comité d'experts de l'ESS et de l'Innovation Sociale chargé d'émettre un avis. La Commission Permanente a été amenée à se prononcer sur la désignation de **15** projets lauréats. Outre le suivi des premiers lauréats et la reconduction du dispositif, les modalités d'évaluation et de communication seront approfondies en 2020.

Par ailleurs, la Direction s'est associée à la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement pilotés par des partenaires:

- Participation aux comités d'appui du Dispositif Local d'Accompagnement – DLA Moselle. Piloté par le Carrefour des Organisations de Jeunesse et d'Éducation Populaire - COJEP, le DLA Moselle soutient les structures d'utilité sociale dans leur démarche de développement et de consolidation. Au cours de l'année 2019, la Direction a participé à 5 comités d'appui aux cours desquels 14 demandes présentées par des structures d'utilité sociale mosellanes ont été examinées. Cette implication de la Direction a permis d'identifier des pistes de partenariat avec le COJEP, concrétisées en 2020.
- Participation aux comités d'émergence des projets d'innovation sociale sur le territoire de Metz Métropole. Piloté par le Centre Communal d'Action Sociale de Metz, ce comité réunissant les partenaires locaux spécialisés dans l'accompagnement

de projets, auditionne les porteurs de projets, avec l'objectif de leur proposer un accompagnement collectif personnalisé. La Direction a participé aux **2** réunions organisées en 2019, au cours desquels 5 projets ont été examinés.

En parallèle, la Direction de l'Innovation Sociale a coordonné la réflexion d'un groupe projet transversal et proposé une stratégie et un schéma opérationnel de mise en œuvre des clauses sociales au sein de la Collectivité.

LA MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES

La politique d'insertion du Département de la Moselle s'articule autour de l'orientation et l'accompagnement de ses bénéficiaires. Ainsi la Collectivité a choisi de renforcer son action en faveur de l'insertion professionnelle par la mobilisation début 2019 des clauses sociales dans la commande publique pour lutter contre le chômage et les exclusions.

Un ensemble d'actions, devant permettre la systématisation des clauses sociales dans les marchés publics du Département de la Moselle, a été réalisé :

- la mise en place d'une organisation dédiée en interne et d'une procédure simple et efficace,
- la mise en place d'outils de suivi, de contrôle et d'évaluation de la clause sociale en lien avec les Développeurs d'Emploi,
- l'information et promotion des clauses sociales auprès des acheteurs de la Collectivité et la diffusion de la procédure interne (organisation notamment d'un forum marché « achat responsable » le 30 septembre 2019 et réalisation d'un guide de la clause sociale).

En 2019, **26** marchés ont fait l'objet d'une clause sociale devant permettre la réalisation de plus de **10 000** heures de travail par des publics éloignés de l'emploi, notamment des bénéficiaires du RSA.

Les démarches d'innovation en faveur du bien-vieillir à domicile

Le projet de plateforme numérique de services vise à développer, pour faciliter le maintien à domicile et préserver l'autonomie des personnes âgées, handicapées et malades, des services connectés aux logements et évolutifs. Suite au lancement d'un Appel à Projets lancé en 2018 avec le soutien de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, un projet de plate-forme numérique de services sous pilotage départemental est en cours de mise en œuvre sur 2 territoires : Thionville et Forbach/Saint-Avold. Le Groupe SOS et Pharmagest contribueront notamment à apporter leur expertise et favoriser l'accès à des bouquets de services sur les domaines de la sécurité et de la prévention des chutes ainsi que de l'accompagnement au numérique.

Un portail numérique ainsi que les premiers sites pilotes concernés par ces services seront déployés en 2020. Les résultats de cette expérimentation seront suivis par un organisme d'évaluation indépendant, qui aura également pour mission de préconiser les modalités d'un déploiement sur l'ensemble du territoire mosellan.

Cette démarche s'inscrit également dans un cadre de coopération interdépartementale et transfrontalière. En effet, suite à l'obtention de la labellisation « site de référence européen » en matière de vieillissement actif, obtenu en partenariat avec les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, le Département de la Moselle a reçu, en tant que chef de file, un financement du programme INTERREG V A Grande Région pour le projet Senior Activ', réunissant 16 autres partenaires français, (dont **4** Départements du Grand Est et l'Agence Régionale de Santé), allemands, luxembourgeois et belges.

Il s'agit de viser l'amélioration des conditions de vie des seniors et personnes âgées fragiles de la Grande Région en démarrant un diagnostic stratégique concerté au niveau de la Grande Région et en agissant pour ralentir le vieillissement physique et psychique (anticiper l'adaptation du logement, prévenir l'isolement et la rupture de lien social). SENIOR ACTIV' bénéficiera d'un cofinancement FEDER à hauteur de **2,2M€** pour une enveloppe globale de **3,7M€** sur l'ensemble du plan d'actions.

L'année 2019 a permis d'organiser l'événement de lancement qui a rassemblé les représentants officiels de la Grande Région, des acteurs du secteur de l'autonomie, de la silver économie et des représentants des personnes âgées, pour un temps d'échanges participatif (ateliers, animations et tables rondes étaient au pro-

gramme). Elle a également permis d'amorcer les travaux de différents axes de travail et principalement ceux portant sur l'état de l'art transfrontalier, c'est-à-dire un diagnostic de la capacité qu'ont les territoires à optimiser leur développement en fonction du vieillissement démographique de leur population.

Habitat innovant

LE SOUTIEN À DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES EXEMPLAIRES EN TERMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE CHEZ LES BAILLEURS SOCIAUX, GRÂCE AU PROJET GREENEFF

Le réseau transfrontalier GreNEFF est axé sur le soutien à des projets innovants en matière de développement durable et de sobriété énergétique dans la Grande Région. Concrètement, le projet soutient la réalisation de logements sociaux à haute performance énergétique et des aménagements innovants dans les quartiers durables. La Moselle souhaite tendre vers l'excellence et l'innovation pour l'habitat de demain.

L'année 2019 a été consacrée à l'instruction et à la sélection d'une deuxième vague de projets sur la base du cahier des charges transfrontalier réalisé par les partenaires. 4 projets de logements efficaces énergétiquement et 1 projet de quartier durable ont été retenus :

- Moselis – CDC Habitat Sainte-Barbe: Projet commun de construction de logements

standardisés seniors (26 logements à Boullange, Dieuze, Morhange, Réding / 22 logements à Cocheren),

- Vilogia: Construction de **26** logements seniors passifs à Metz,
- Logi'Est: Déconstruction – reconstruction de **17** logements seniors à Stiring-Wendel,
- Quartier durable - Réseau de chaleur à Morhange (SIERE).

Moselis, avec son projet de construction de **8** logements passifs exemplaires à Florange, avait été retenu l'année précédente.

Le projet vise également l'échange de bonnes pratiques entre experts. Dans ce cadre a été organisée une visite du «laboratoire» à Audun-le-Tiche, bâtiment zéro-énergie récemment finalisé, ancien laboratoire de l'usine sidérurgique de Micheville reconverti en bureaux sur une surface de **2160 m²** qui héberge aussi le siège de l'EPA «Alzette Belval».

Autres missions

LA CLI DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CATTENOM

Le Président du Département de la Moselle préside la Commission Locale d'Information (CLI) auprès de la centrale nucléaire de Cattenom, et la DIS en assure le secrétariat. Huit Conseillers Départementaux sont membres de la CLI de Cattenom.

Le Département de la Moselle est chargé de réunir régulièrement les acteurs du nu-

cléaire, les élus des communes situées dans un périmètre de 20 km autour de la centrale, des représentants d'associations de protection de l'environnement, des représentants d'organisations syndicales, des personnes qualifiées et, depuis 2012, des membres de la Grande Région (Sarrois, Rhénan-palatins, Luxembourgeois et Wallons) en tant qu'observateurs, afin d'assurer une triple mission de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotec-

tion et d'impact des activités nucléaires. La CLI de Cattenom a poursuivi l'animation du groupe des CLI transfrontalières, en lien avec l'Association Nationale des CLI (ANCCLI). Par ailleurs, la CLI de Cattenom a représen-

té l'ANCCLI dans des groupes de travail menés par la Commission européenne et par l'Agence internationale d'énergie atomique sur l'implication des populations dans le cycle de vie d'une installation nucléaire.

Les territoires et la Solidarité

Au niveau de chaque territoire, les Délégations garantissent la mise en œuvre des politiques publiques de solidarité au service des Mosellans ainsi que l'équité de traitement et l'approche globale d'accompagnement des usagers dans leur environnement. Elles sont en outre responsables du bon fonctionnement de chaque Centre Moselle Solidarités et de la qualité d'accueil de tous les publics. Elles veillent au fonctionnement pluridisciplinaire et transversal des équipes des différents pôles, coordonnent les ressources humaines, logistiques et matérielles. Les Délégations s'assurent de la bonne application des règles en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Enfin, elles fédèrent et animent un réseau de partenaires locaux dans l'ensemble des domaines de compétences de la Direction de la Solidarité.

Par ailleurs les Déléguées de Territoire dirigent le Service Social Polyvalent, organisé en pôles territoriaux.

En 2019 s'est poursuivi le développement du réseau partenarial au sein des territoires.

A l'échelle de chaque territoire, des comités techniques réunissant des professionnels, des partenaires et des élus ont été organisés autour des grandes politiques départementales: Schéma Départemental Enfance Jeunesse Familles, Plan Départemental et Pactes Territoriaux d'Insertion.

Les Délégations Territoriales ont en outre maintenu le portage des regroupements de sites favorisant la transversalité des équipes dans des Centres Moselle Solidarités plus denses, tout en veillant à un maillage territorial équilibré répondant aux besoins des usagers.

Le Service des Établissements

Le Service assure le suivi des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), dans les champs Personnes Agées (PA), Personnes en situation de Handicap (PH) et Protection de l'Enfance.

Le service des établissements sociaux (SES) s'est réorganisé en 2019 autour de trois bureaux en charge du suivi:

- des structures intervenant à domicile: Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), Résidences Autonomie (RA), services d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH),

- des organismes gestionnaires mosellans,
- des organismes gestionnaires ayant plusieurs activités,
- d'une cellule d'expertise médicale en charge des contrôles qualité, du girage des EHPAD mais également du suivi des réclamations signalements.

Les organismes gestionnaires bénéficient désormais d'une entrée unique au sein du SES à travers la personne du référent d'ESSMS dont les missions sont à présent verticalisées allant de l'autorisation, le financement au contrôle et à la contractualisation.

Le service voit également ses compétences élargies au soutien à domicile. L'année 2019 a ainsi permis de réaliser un travail impor-

tant de remise à plat de la sectorisation des SAAD de manière participative avec les acteurs de terrain, travail qui a conduit à modifier l'arrêté d'autorisation de **51** SAAD et à son retrait pour 6 autres, puis à l'actualisation de la charte qualité départementale des SAAD.

Deux enquêtes visant à objectiver les problématiques de recrutement important que connaissent tant les EHPAD que les SAAD ont été réalisées en juin 2019 et doivent permettre en 2020 de poursuivre la réflexion sur les solutions à apporter sur le territoire de la Moselle, en parallèle des travaux nationaux.



L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Dans le champ de l'autonomie

En 2019, la négociation de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) s'est poursuivie sur le champ PA et PH de même que le suivi financier pluriannuel via les États des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD).

- **14** USLD (Unités de Soins Longue Durée) et **122** EHPAD ont été tarifés après analyse des comptes administratifs, des budgets et/ou EPRD,
- **34** structures pour personnes en situation de handicap ont été tarifées après analyse des comptes administratifs et budgets,
- **11** CPOM sur le champ PA et **1** CPOM sur le champ PH, **1** CPOM PA-PH ont été négociés afin de permettre un pilotage pluriannuel des moyens et des objectifs de qualité, en sus des dialogues de gestion menés avec les structures déjà en CPOM,
- **9** visites de conformité ont été réalisées dans le cadre de la labellisation de 6 Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA), de l'ouverture d'1 nouvel EHPAD, d'1 extension d'EHPAD, d'1 extension de FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé),
- **15** contrôles-qualité de résidence autonomie,

- **27** validations de GMP (Gir Moyen Pondéré, qui est l'état de la Dépendance) ont permis d'actualiser la connaissance du niveau de dépendance de **24** EHPAD et **3** USLD,
- **46** réclamations et **92** signalements ont été traités et serviront de base aux plans d'action de la politique de la bientraitance dans les établissements notamment en ce qui concerne les fiches actions qualité déclinaées dans les CPOM,
- **2** inspections ont été menées en lien avec l'Agence Régionale de Santé,
- **2** administrations provisoires d'EHPAD ont été suivies.

Sur le volet domicile on peut noter:

- **2** arrêtés de déclassement de résidence autonomie (RA),
- **4** arrêtés modifiant la capacité de résidences autonomie,
- **1** autorisation d'une MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées),
- **1** création de SAAD,
- Tarification de **2** services intervenant auprès des familles fragilisées,
- **1** EPRD,
- actualisation de la Charte Qualité Départementale des SAAD,
- **27** réclamations relatives à des SAAD,
- **6** instructions de rapports d'évaluation externe de SAAD,

- **17** avis sur le Plan Local d'Urbanisme de communes.

Dans le champ de la protection de l'enfance, en lien avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance:

- **9** CPOM intégrant: **20** Maisons d'Enfants à Caractère Social, **1** Maison Educative et Thérapeutique (MET), **1** Service de Placement Familial Spécialisé (SPFS), **9** SERAD (Service Educatif Renforcé d'Accompagnement à Domicile), **3** Mousquetons, **2** Hébergements Mère-Enfants ont été suivis par le biais des dialogues de gestion annuels afin de garantir le pilotage pluriannuel des moyens et des objectifs de qualité,
- **2** Hébergements Mère-Enfants, **2** Services d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO), **2** Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (TISF/AVS) et le CDE ont été tarifés après analyse des comptes administratifs et des budgets,
- **11** visites de conformité d'appartements pour l'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) en milieu de vie ordinaire ont été réalisées et ont abouti à l'ouverture de **33** places,
- **1** autre visite de conformité a été réalisée dans le cadre de la diversification des modes d'accueil et de l'amélioration de la qualité de prise en charge concernant le transfert d'un groupe de vie de **10** enfants,
- **23** conventions financières relatives à la participation des frais de fonctionnement des équipes de prévention spécialisée ont été élaborées et signées avec les communes dans lesquelles interviennent ces équipes et les associations partenaires. **32** états de liquidation en lien avec le versement des salaires et des dépenses de fonctionnement ont été transmis pour permettre le paiement aux associations,
- **6** conventions de participation annuelle aux dépenses socioéducatives (DSE) des Foyers Jeunes Travailleurs (FJT) ont été élaborées et signées avec les associations gestionnaires, **12** états de liquidation des DSE ont été transmis pour permettre leurs paiements aux associations,
- une grille de contrôle des structures d'hébergement de l'enfance a été réalisée conjointement avec les services de l'ASE afin de mener en 2020 des contrôles qualité dans ces structures.

Fonds Social Européen

Dans ce cadre du Programme Opérationnel National Fonds Social Européen, le Département gère des crédits de l'axe prioritaire 3 « lutter contre la Pauvreté et promouvoir l'inclusion » en qualité d'organisme intermédiaire.

La Collectivité s'est vu confier une enveloppe budgétaire de **6,32 M€** pour la période 2017-2020 via une convention de subvention globale. Cette dernière permet de renforcer des projets portés dans le cadre des déclinaisons de la politique départementale en faveur d'une insertion professionnelle et de l'accès à l'emploi durable des personnes et compte **4** dispositifs:

- « Parcours Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) »,
- « Accompagnement Global Renforcé des publics fragilisés »,
- « En route vers l'emploi »,
- « Développeurs économiques de l'insertion ». En 2019, **20** demandes ont été instruites et programmées pour un montant cumulé de **1701114 €** FSE soit:
- **16** projets portés par des Ateliers et Chantiers d'Insertion,
- **1** projet porté par l'UDAF de la Moselle,
- **1** projet porté par l'association WIMOOV,
- **2** projets internes portés par le Département.

Patrimoine et Aménagement du Territoire

92,8 M €



Ingénierie Territoriale et Développement Durable

Développement durable

L'année 2019 aura permis l'approfondissement de la démarche Moselle Durable, au travers du bilan Moselle Durable 2014-2018 et de la diversité des actions de développement durable menées dans chaque politique départementale. Ces actions ont permis d'économiser **1,5M€** (économies de carburant, de sel, d'énergies, d'eau, de papier, etc.), mais également de générer des recettes à hauteur de plus de 130 K€ (certificats d'économie d'énergie, vente d'électricité renouvelables et de bois).

Les projets suivants ont été menés en 2019 dans le cadre de Moselle durable :

- lancement d'un appel à projets auprès des collectivités mosellanes pour la mise en œuvre d'opérations de sensibilisation au développement durable (9 collectivités lauréates),
- organisation d'animations LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) dans 14 collèges et dans les sites Passionnément Moselle,
- inscription de **5** collèges mosellans au dispositif « plaisir à la cantine »,
- réalisation d'une exposition sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges,

- **25** nouveaux collèges sur 70 ont été accompagnés dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire. Ajoutés aux 33 premiers collèges, cela fait **58** collèges engagés. 51 pesées participatives de sensibilisation ont été menées dans **51** collèges : Elles s'ajoutent aux **43** précédentes pour totaliser **94** pesées. Le tout fait apparaître une baisse significative de **33 %** du gaspillage.

PERSPECTIVES 2020

- reconduction de l'appel à projets « sensibilisation au développement durable » auprès des collectivités,
- pesées participatives de sensibilisation au gaspillage alimentaire dans la totalité des **70** collèges dotés de cantine et approfondissement de l'action,
- inscription de collèges supplémentaires au dispositif « plaisir à la cantine »,
- projet d'acquisition de matériel de biodiversité (nichoirs) et de composteurs pour les collèges.

Observation territoriale

L'Observatoire Territorial de la Moselle a permis de réaliser, en lien avec l'ensemble des Directions du Département et les filiales, les diagnostics présentés lors des Rendez-vous de Territoires initiés par le Président à l'automne 2018.

Comme chaque année, un Rapport sur la Situation Sociale Economique et Environnementale de la Moselle a été produit.

PERSPECTIVES 2020

- exploitation des diagnostics de territoire dans le cadre du dispositif Ambition Moselle,
- poursuite du travail mené chaque année (Rapport annuel sur la Situation Sociale Economique et Environnementale de la Moselle, acquisition des fichiers cadastraux et transmission aux EPCI, ...).

Planification territoriale

La Direction de l'Ingénierie Territoriale et du Développement Durable a poursuivi son appui technique à la réalisation des documents d'urbanisme communaux et intercommunaux, et a élaboré la contribution du Département de la Moselle au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Grand Est.

Les actions de sensibilisation à l'urbanisme durable se sont poursuivies, avec la création d'un groupe thématique dédié à l'urbanisme sur la plateforme collaborative MoselleInfoGeo et la production de fiches thématiques sur l'adaptation au changement climatique destinées aux acteurs de l'urbanisme en Moselle (élus et services des collectivités et organismes compétents).

Par ailleurs, les participations aux programmes des Parcs naturels régionaux, de l'EPA Alzette-Belval et du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de INEOS-SARRALBE se sont poursuivies.

PERSPECTIVES 2020

- poursuite de l'accompagnement technique des collectivités et travail en commun avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour mener des actions de sensibilisation à l'urbanisme durable,
- reconduction des participations aux syndicats mixtes des Parcs Naturels régionaux, à l'EPA d'Alzette-Belval et aux PPRT (INEOS-SARRALBE, SAINT-AVOLD et RICHEMONT),
- clôture des Conventions Publiques d'Aménagement des deux ZAC Départementales, MOSLPARC NORD et EST.

RÉSULTATS

- **132** communes et **4** intercommunalités accompagnées techniquement dans l'élaboration ou la révision de leur document d'urbanisme,
- **5510** connexions sur Moselle InfoGéo – Portail Cartographique en 2019
- **431** partenaires inscrits sur Moselle infoGeo – Plateforme Collaborative

Appui aux Collectivités Mosellanes

La Direction de l'Appui aux Collectivités Mosellanes (DACM) gère l'ensemble des dispositifs d'aides à l'investissement mis à la dis-

position des **725** communes et des **23** EPCI à fiscalité propre qui composent la Moselle et contribuent à son développement.

Aide aux collectivités mosellanes

Le SACM (Service d'Aide aux Collectivités Mosellanes) a eu en 2019 pour principale mission la mise en œuvre du dispositif départemental destiné au financement des projets des communes et de leurs intercommunalités: l'« Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires » (AMITER) 2015-2020.

Le SACM a pour vocation d'informer les maîtres d'ouvrage sur le règlement et les modalités d'accès au dispositif. Des informations administratives sont également fournies par le service concernant la constitution et le dépôt des dossiers puis des demandes de versement.

Le rôle du service consiste à assurer l'instruction des dossiers de subvention par une vérification de la complétude des demandes ainsi que la préparation des rapports institutionnels. Différents outils internes ont été créés pour assurer le suivi des dossiers aux plans administratif et financier.

Le SACM a par ailleurs contribué aux réflexions et à la préparation des éléments d'aide à la décision relatifs au dispositif Ambition Moselle qui succédera à AMITER. Au regard du bilan d'AMITER établi par le SACM et des rendez-vous de territoire, le Départe-

ment a finalisé au cours du 2^e semestre 2019 les principes et modalités du nouveau dispositif qui marque une évolution profonde par rapport à AMITER, en particulier pour les communes de plus de **2 000** habitants et pour les EPCI à fiscalité propre concernés, par une phase de négociation préalable à la contractualisation. Le SACM a contribué à la rédaction des différents documents liés à Ambition Moselle.

La gestion et la mise en œuvre du programme AMISSUR (pour Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route) incombe également au SACM. Ce programme est financé par le fonds des « Amendes de Police » dont la répartition est assumée par le Département. Il s'agit d'un travail d'instruction et de suivi des dossiers. Le SACM doit assurer la préparation des rapports décisionnels à la Commission Permanente après consultation des Commissions de Territoire.

RÉSULTATS

AMITER

367 dossiers complets soumis au vote de la Commission Permanente pour un total d'attribution de **29,3 M€** et un montant de travaux de **176,7 M€**. Les paiements instruits et honorés ont représenté **24,5 M€**.

AMBITION MOSELLE

Adoption du règlement du dispositif et de ses pièces annexes (modèles de contrat et convention) lors de la 4^{ème} Réunion Trimestrielle de 2019.

PACTE AMENAGEMENT

L'ultime dossier a été soldé pour un montant versé de **0,3 M€**.

AMISSUR

88 dossiers ont été retenus pour un montant de **1,3 M€**.

PERSPECTIVES 2020

- **AMBITION MOSELLE:** mise en œuvre du dispositif au plan administratif (instruction des demandes et des dossiers, préparation des décisions) et suivi financier, information des bénéficiaires,
- **AMITER:** poursuite du traitement des demandes de versement dans les meilleurs délais tout en veillant particulièrement au respect des échéances de caducité (retard significatif dans la présentation des demandes de paiement par les maîtres d'ouvrage),
- **AMISSUR:** mise en œuvre du dispositif dans le plus strict respect de sa vocation sécuritaire.

Agriculture et environnement

Agriculture

Le Service de l'Agriculture et le Bureau de l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier ont pour mission la mise en œuvre de la politique départementale en faveur de l'agriculture traduite par le document stratégique « Schéma départemental en faveur de l'agriculture ».

En effet, dans le cadre imposé de la loi NOTRe, le Département a souhaité une nouvelle politique agricole départementale renouvelée, reposant sur les enjeux éco-

nomiques et répondant davantage aux aspirations des Mosellans, aux besoins des territoires et aux attentes de la profession agricole (et plus particulièrement des Jeunes Agriculteurs).

C'est ainsi que le schéma départemental en faveur de l'agriculture, enrichi des propositions et observations des partenaires agricoles de l'Institution départementale, a été adopté par l'Assemblée Départementale sous sa forme définitive le 1^{er} février 2018.

L'année 2019 a été consacrée à la mise en œuvre opérationnelle du Schéma.

Le Bureau de l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier a en charge :

- la gestion administrative, technique et financière des procédures d'aménagement foncier agricole et forestier. En plus des procédures classiques d'aménagement foncier, le Département est compétent dans l'instruction des demandes liées aux ouvrages linéaires. C'est dans ce cadre que le Département a été chargé de mettre en œuvre le dispositif d'aménagement foncier pour réparer le préjudice subi par le passage de la LGV-EST de BAUDRECOURT à DANNE-ET-QUATRE-VENTS qui impacte **41** communes mosellanes,
- la gestion des soutiens apportés au foncier forestier avec l'appui technique du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF). L'objectif est le regroupement de parcelles forestières privées de façon à constituer des îlots économiques viables. Aussi, le Département, en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), a élaboré un outil favorisant le regroupement des propriétés situées en forêt privée. Ce dernier repose sur la procédure des Echange et Cessions des Immeubles Ruraux (ECIR) sans périmètre en zone forestière. Dans le cadre de cette procédure, le Département prend en charge une part des actes notariés passés pour l'échange ou l'achat de parcelles forestières,
- le suivi des travaux connexes post-aménagement foncier, ainsi que la gestion des soutiens apportés aux Associations Foncières d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF) chargées de réaliser ces travaux connexes,
- la gestion du contentieux faisant suite à la clôture des opérations d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF), en partenariat avec la Direction des Finances, des Affaires Juridiques et du Contrôle de Gestion (DFAJCG).

RÉSULTATS

AFAF - **8** procédures d'aménagement foncier agricole et forestier liées à des demandes communales et la dernière procédure liée à la LGV Est (commune de CONTHIL) ont été suivies en 2019.

ECIR - En 2019, **3** dossiers de demandes d'aides ont fait l'objet d'une instruction. Cette politique départementale a permis le regroupement de 5 hectares d'îlots forestiers pour un montant total d'aide de **2948 €**.

DES PROJETS PHARES POUR L'AGRICULTURE MOSELLANE

L'insertion des bénéficiaires de RSA dans les exploitations agricoles

En 2018, le Département a engagé une action innovante d'insertion au service de l'emploi agricole. Celle-ci consiste en un partenariat gagnant-gagnant entre des exploitations agricoles (qui bénéficient de main-d'œuvre sans charge financière et administrative) et les personnes en insertion (qui reprennent une activité et acquièrent de nouvelles compétences). En 2018, **50** CIE (Contrat Initiative Emploi) avaient été signés.

Pour l'année 2019, une convention de partenariat a été signée entre l'UDAIM (Union des Associations Intermédiaires de Moselle) et le Département pour la mise à disposition dans les exploitations agricoles mosellanes de personnes en insertion. Ce dispositif plus simple et plus flexible répond mieux aux besoins des agriculteurs.

Bilan de l'opération 2019: **25 510 h** d'insertion dans les exploitations agricoles mosellanes, **94** bénéficiaires du RSA accueillis dans **59** exploitations agricoles.

Une aide exceptionnelle pour compenser les achats de fourrage des éleveurs impactés par la sécheresse de 2018

La sécheresse de l'année 2018 a fortement affecté la productivité des parcelles de pâtures et de celles destinées à la production de fourrage pour l'alimentation des animaux. Dans de nombreux cas, les éleveurs ont, dès l'été 2018, utilisé leur faible stock de fourrage pour alimenter les animaux.

Pour répondre à ces problèmes, le Département a créé un dispositif départemental - «Plan sécheresse 2018» - au bénéfice des éleveurs mosellans pour l'achat de fourrage. Ce dispositif complétait le dispositif régional.

Les éleveurs avaient jusqu'au 30 avril 2019 pour déposer leur dossier de demande subvention auprès de la Chambre d'agricultu-

re de la Moselle (guichet unique et service pré-instructeur).

Au final, **72** éleveurs ont bénéficié des aides du Département pour un montant total de **112 281 €**.

Le poulet Label Rouge Cou Nu Noir produit en Moselle

Depuis 2014, le Département accompagne la Chambre d'Agriculture pour le développement d'une filière volaille en Moselle sous Label Rouge.

Depuis le premier semestre 2019, les poulets Label Rouge sont commercialisés. **6** exploitations se sont engagées et ont construit **7** bâtiments d'élevage pour une production annuelle de 120 000 volailles. Au vu des bons premiers résultats de commercialisation, des démarches ont été engagées courant 2019 pour rechercher de nouvelles exploitations en prévision de la construction de **7 à 10** nouveaux bâtiments.

Soutien à la viticulture mosellane

Le soutien du Département à la viticulture a permis l'obtention de l'AOC Moselle en 2011 et a conduit à la publication en 2019 de l'arrêté fixant, à la parcelle, le périmètre de l'AOC.

Par ailleurs, le Département a été à l'origine de la mise en réserve de près de **7 ha** de terrains viticoles sur les communes de SIERCK-LES-BAINS et CONTZ-LES-BAINS dans l'objectif de conforter les exploitations en place et de favoriser l'installation de jeunes.

Enfin, à l'initiative du Département, et en partenariat avec l'ODG et la Chambre d'Agriculture, les EPCI et les communes de l'aire AOC ont été réunis pour engager de façon concertée un travail visant à construire un programme de développement de la viticulture.

L'ouverture de 2 nouveaux points de vente collectifs agricoles en Moselle

Après l'Ayotte à AY-SUR-MOSELLE, De Mes Terres à SARREBOURG et Champ'être à LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD, deux nouveaux points de vente collectifs ont été ouverts en 2019 avec le soutien financier du Département:

- **Les Grands Prés à AUGNY**
- **Les Fermiers d'Ici à Ogy-Montoy-Flanville**

Cela porte ainsi à **5** le nombre de magasins sur le territoire mosellan.

Le développement de nouvelles filières

En 2019, deux nouvelles filières se sont développées en Moselle: la filière lait de chèvre et la filière poules pondeuses.

Ces deux filières répondent aux besoins d'adaptation de l'Industrie agro-alimentaire aux nouvelles demandes des consommateurs en termes de produits, de préservation de l'environnement, de bien-être animal et de santé.

Le Département a soutenu financièrement la Chambre d'Agriculture et les producteurs volontaires pour la création d'élevages de chèvres. **4** exploitations se sont déjà engagées pour une production de **1M** de litres de lait par an. La société EURIAL et la Chambre d'agriculture recherchent de nouveaux éleveurs pour atteindre une production annuelle de **3M** de litres de lait.

En parallèle, plusieurs exploitations ont créé des ateliers de productions d'œufs alternatifs (œufs biologiques, œufs en plein air, œufs hors sol).

Enfin, des ateliers de production de poulettes prêtes à pondre se sont développés pour fournir les exploitations de production d'œufs.

La mise en œuvre de l'agrément « qualité MOSL » déclinaison de marque MOSL

Le Département s'attache également à la promotion des meilleurs produits issus de l'agriculture et de l'artisanat mosellan par la marque « Qualité MOSL ». Moselle Attractivité est chargée du développement de la marque en collaboration avec le Département et les chambres consulaires (Chambre d'Agriculture et Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle).

En 2019, **8** nouveaux producteurs ont vu leurs produits agréés et la gamme de produits agréés d'un agriculteur a été étendue

Pour la sixième année consécutive, le Département a accompagné les producteurs « Qualité MOSL » au Salon de l'Agriculture. Plus de **110** produits issus de **25** producteurs ou artisans (dont 3 nouveaux) ont été proposés à la vente.

EN CHIFFRES

En 2019, 1082 762 € ont été consacrés à la politique agricole et à l'aménagement foncier agricole et forestier :

- Biodiversité (investissements agricoles): 1 dossier pour un montant d'aides de 12 838 €.
- Diversification agricole: 21 dossiers pour un montant d'aides de 85 571 €.
- Jeunes Agriculteurs: 25 dossiers pour un montant d'aides de 91 956 €.
- Circuits de proximité: 22 dossiers pour un montant d'aides de 121 283 €.
- Aide exceptionnelle (sécheresse 2018): 112 281 €.
- Mise en réserve de biens fonciers viticoles: 9 613 €.
- Accompagnement de la profession agricole: (OPA, associations ou organismes de formation agricole et agro-alimentaire): 14 dossiers pour un montant d'aides de 388 932 € (dont 15 000 € pour les frais de session de la Chambre d'Agriculture).
- Biodiversité: Mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC): 1 dossier pour un montant d'aide de 30 000 € sur le territoire des Vosges Mosellanes.
- Travaux connexes: 1 dossier pour un montant d'aide de 227 340 € pour l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF) d'HILSPRICH.
- Regroupement des propriétés forestières en forêts privées: 3 dossiers pour un montant d'aides de 2 948 €.

Perspectives 2020

AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER

En matière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, l'année 2020 sera consacrée à la poursuite des 8 opérations déjà engagées et au lancement de nouvelles procédures après les élections municipales.

Par ailleurs, en partenariat avec le CAUE, une expérimentation sera menée, dans les communes nouvellement engagées, pour mieux intégrer la dimension paysagère à chaque phase de la procédure d'aménagement foncier agricole et forestier. Le CAUE sera sollicité pour un accompagnement de cette démarche innovante.

En matière d'ECIR, une réflexion sera engagée avec le CRPF sur les conditions de poursuite du dispositif et du partenariat.

SOUTIEN À L'AGRICULTURE

Pour 2020, il s'agira de poursuivre la mise en œuvre du Schéma départemental en faveur de l'Agriculture. Ainsi, différents projets prioritaires seront lancés ou poursuivis:

- L'insertion des bénéficiaires du RSA dans les exploitations agricoles: cette action est menée par la Direction de la Solidarité, en lien avec la DPAT.
- Le développement de nouvelles filières agricoles.
- La proposition et la validation d'un plan d'actions pour le développement de la viticulture mosellane.
- Le développement de l'agrément Qualité MOSL en appui technique à Moselle Attractivité.

Il s'agira aussi d'anticiper la fin de la convention qui lie la Région au Département et permet à ce dernier d'intervenir en matière d'aides économiques agricoles.

Enfin, la poursuite du partenariat avec la Région sera l'occasion de réviser le Schéma départemental en faveur de l'agriculture en y introduisant notamment un volet sur la transition écologique de l'agriculture pour répondre à la problématique du changement climatique.

Eau, Environnement

Le Service de l'Eau et de l'Environnement est chargé de l'animation et de la mise en œuvre de la politique environnementale du Département.

Cette politique recouvre, en 2019, 3 volets :

- Un volet « Eau » : le Département soutient les collectivités dans leurs actions relevant
- de l'assainissement, de l'alimentation en eau potable et de la restauration des milieux naturels.
- Un volet « Cadre de vie »,
- Un volet « Valorisation du patrimoine naturel mosellan ».

Eau

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES COLLECTIVITÉS

Le Département est l'un des partenaires financiers des collectivités dans leur projets d'alimentation en eau potable, d'assainissement et de restauration des cours d'eau et milieux naturels, aux côtés notamment de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Ces opérations sont subventionnées par le biais du dispositif « AMITER 2015-2020 ».

SERVICE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX EXPLOITANTS DES STATIONS D'EPURATION

Ce service permet aux collectivités de Moselle de prendre conscience des conditions de fonctionnement de leurs ouvrages d'épuration et des améliorations à y apporter, ainsi que de l'état de leur réseau d'assainissement.

Depuis le 1er janvier 2019, ce service est exercé par l'Agence Technique Départementale MATEC. Le Département verse à MATEC une participation financière pour l'exercice du service.

RÉSULTATS

Le tableau ci-après résume les dossiers « Eau » et « Assainissement » instruits au titre du dispositif AMITER (aucun dossier déposé concernant les milieux naturels).

Nature des projets	Nombre de projets	Montant travaux HT	Aides attribuées
AEP	11	5 857 221 €	1 088 800 €
Assainissement collectif	16	19 994 354 €	3 479 000 €
Assainissement non collectif	5	1 846 430 €	650 000 €
Pluvial	2	515 934 €	234 000 €
Total	34	28 213 939 €	5 451 800 €

Un fascicule présentant un bilan synthétique des services d'eau et d'assainissement en 2018 a été rédigé et communiqué à l'ensemble des communes et structures compétentes mosellanes. Il fait notamment un focus sur le prix de l'eau.

Le bilan qualitatif et quantitatif du service est attendu de MATEC courant du 1er semestre 2020.

Soutien aux investissements des collectivités.

Le soutien des projets portés par les collectivités en matière d'assainissement et d'intervention sur les milieux naturels se poursuivra par le biais du nouveau dispositif départemental Ambition Moselle 2020-2025.

Une nouvelle enquête menée auprès des services publics d'eau potable et d'assainissement sera menée de façon à pouvoir produire en 2020 le bilan 2019 du prix de l'eau en Moselle. Ce bilan sera complété par des informations juridiques relatives aux services publics d'eau et d'assainissement.

Cadre de vie

La mission « Cadre de vie » permet d'accompagner les communes dans leurs projets d'amélioration du cadre de vie, contribuant ainsi à l'attractivité du Département :

- par le biais de visites conseils. Cet accompagnement vise à inciter les communes à développer des espaces publics végétalisés conçus de façon durable. Il peut également permettre aux communes volontaires d'accéder ou de progresser au sein du label national « Villes et Villages Fleuris »,
- par la mise en œuvre d'un programme d'animations.

La mission s'adresse aussi aux établissements scolaires (écoles, collèges et établissements périscolaires) avec une forte connotation « Éducation à l'Environnement et au Développement Durable ». **2** outils sont utilisés pour cela :

- l'organisation du concours départemental « Je fleuris la Moselle à l'école » qui valorise des actions exemplaires, en lien avec l'environnement et le développement durable, menées par les établissements scolaires,
- l'opération VIGIE NATURE ECOLE : menée en partenariat avec les services de l'Éducation Nationale (DSDEN) et le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Elle permet chaque année à une vingtaine de classes de prendre conscience des enjeux de la biodiversité qui les entoure en participant notamment à des inventaires patrimoniaux.

Service De l'Assistance Technique aux Exploitants des Stations d'Épuration

Le Département versera une participation financière à MATEC pour la poursuite de l'exercice de ce service.

Il est à noter que le décret n° 2019-589 du 14 juin 2019 a relevé le seuil d'éligibilité des collectivités à **40 000** habitants. De ce fait, 96 collectivités (dont 78 communes) représentant **182** ouvrages sont susceptibles de bénéficier du SATESE (au lieu de 123 ouvrages avec un seuil d'éligibilité fixé à 15 000 habitants).

RÉSULTATS**Actions menées à destination des collectivités :**

- **76** visites conseils pour **56** communes accompagnées. Respectivement, **4** communes, **10** communes et **5** communes accèdent à la 1^{re}, 2^e et 3^e Fleur.
- Programme d'animation :
- Réunions de territoires : 1 réunion réalisée à BOULAY,
- Un voyage d'études organisé sur le thème des démarches participatives,
- Une journée de formation organisée à COURCELLES-CHAUSSEY sur le thème du « zéro-phytos »,
- **4** matinées techniques réalisées à BITCHE, HOSTE, TRITTELING-REDLACH et REMELFING.

Ce sont au total **157** personnes (élus et agents des services techniques) de **74** communes qui ont participé à ces événements.

Actions menées à destination des établissements scolaires :

- **40** établissements scolaires ou périscolaires ont déposé un dossier à l'édition 2018/2019 du concours « Je fleuris la Moselle à l'école ». **19** ont été lauréats et se sont vus décerner un prix au Jardins Fruitières de Laquenexy le 14 juin 2019.
- Vigie Nature Ecole : une réunion d'information et de sensibilisation des professeurs des écoles a été organisée le 15 octobre 2019 en présence de représentants de la DSDEN et du MNHN.

PERSPECTIVE 2020

Accompagnement des collectivités: le Département poursuivra son accompagnement des communes dans leurs démarches d'amélioration du cadre de vie au travers du label «Villes et Villages Fleuris». Le programme d'animation 2019/2020 sera poursuivi au cours du premier semestre 2020. Un nouveau programme d'animations 2020/2021 sera proposé et mis en œuvre au cours du second semestre.

Accompagnement des établissements scolaires: les établissements scolaires et périscolaires, lauréats du concours «Je fleuris la Moselle à l'école», édition 2019/2020 seront

récompensés aux Jardins Fruitières de Laquenexy en juin 2020. Le concours sera renouvelé pour la saison 2020/2021.

Le programme Vigie Nature École sera poursuivi en 2020 de façon à engager concrètement des établissements scolaires volontaires (écoles et collèges) dans la réalisation d'inventaires de la biodiversité ordinaire, en vue d'une valorisation de ces actions et de l'action départementale au cours d'un colloque qui serait programmé en 2021 ou 2022.

Préalablement, une convention liant le Département au MNHN, au Rectorat et à la DS-DEN sera proposée aux partenaires du Département pour officialiser ce partenariat.

Valorisation du patrimoine naturel départemental

Il s'agit de mettre en œuvre la nouvelle politique départementale dénommée «Politique de valorisation du patrimoine naturel départemental», adoptée en 1ère Réunion Trimestrielle de 2019.

CELLE-CI S'ARTICULE AUTOUR DE 3 ENJEUX:

- **Enjeu 1:** mettre en place une politique reposant sur des sites «découverte» dans chacun des territoires de Moselle, vitrines de l'action départementale,
- **Enjeu 2:** contribuer au maintien et à la valorisation du cadre naturel plébiscité par les visiteurs et les Mosellans,
- **Enjeu 3:** favoriser la sensibilisation au développement durable pour tous et promouvoir l'action du Département en sa faveur.

RÉSULTATS

Au titre des différents enjeux de la politique de valorisation du patrimoine naturel mosellan, les actions suivantes ont été réalisées:

Au sein des Espaces Naturels Sensibles, propriétés du Département:

Espace Naturel Sensible «Friches de Micheville»:

- poursuite de l'établissement du Plan de Gestion et de Valorisation (PGV) du secteur ouest, interdépartemental (Anciennes car-

rières de Micheville) en partenariat avec le Département de Meurthe et Moselle et l'EPA Alzette-Belval. Le PGV a été présenté au Comité de Pilotage le 12 septembre 2019,

- acquisition de terrains auprès de l'EPA pour plus de **43 ha**,
- achèvement du PGV du secteur est (crasier de Russange et vallée de la Beler),
- réalisation d'inventaires patrimoniaux,
- poursuite de la prospection foncière sur les communes de LANGATTE et MITTERSHEIM par utilisation de l'outil SAFER «VIGIFONCIER».

Espace Naturel Sensible «Marais de Valette»:

- Présentation du Plan de Gestion révisé en commune de HOSTE en juin 2019,
- Négociation de nouvelles pratiques d'exploitation des prairies avec l'agriculteur gestionnaire des prairies départementales via une Convention de Mise à Disposition,
- Démarrage des travaux de plantation d'une haie, mesure découlant du nouveau Plan de Gestion.

Espace Naturel Sensible «Pont de Bénestroff»: suivi confié au CPEPESC Lorraine de la colonisation printanière des chauves-souris.

Espace Naturel Sensible «Prairies de la Seille à Marty»: le suivi administratif et partenarial de ce site a été assuré par le Conservatoire d'Espaces Naturels Lorraine.

Au sein des sites culturels « Château de Malbrouck » et « Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim » :

- Achèvement des diagnostics environnementaux qui ont confirmé la richesse patrimoniale de ces **2** sites,
- Démarrage des Plans de Gestion et de Valorisation,
- Projet de reconnaissance des **2** sites en tant qu'Espaces Naturels Remarquables 2020,
- Mise en place de **2** panneaux en langue allemande au Parc archéologique valorisant le diagnostic ornithologique du site.

Par ailleurs, le Département soutient les Associations œuvrant pour la préservation et la valorisation des espaces naturels mosellans, ainsi que pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.

EN CHIFFRES

Espaces Naturels

→ **1 dossier au titre des Espaces Naturels Sensibles soit 111 630 € d'aides en faveur du Conservatoire des Espaces Naturels Lorraine dans le cadre du partenariat.**

Éducation à l'environnement

→ **4 dossiers d'aide à l'investissement pour des actions en faveur de l'éducation à l'environnement pour un montant de 6 649 €.**

PERSPECTIVES 2020

- mise en œuvre des Plans de Gestion et de Valorisation (PGV) des Espaces Naturels Sensibles, propriétés du Département. Une convention de partenariat entre le Département, le Département de Meurthe et Moselle et l'EPA Alzette-Belval fixera les modalités de mise en œuvre du PGV de la partie interdépartementale de l'ENS dénommée « Anciennes carrières de Micheville ».
- poursuite de la rédaction des Plans de Gestion et de Valorisation des sites culturels « Château de Malbrouck » et « Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim ».



- valorisation des richesses naturelles du Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim lors de la journée « Moselle » du 21 mai.
- déploiement de la nouvelle politique de valorisation du patrimoine naturel mosellan adoptée en 1ère Réunion Trimestrielle de 2019 par la proposition de nouveaux outils d'accompagnement des partenaires du Département en la matière.

LE DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE LINDRE

Suite à la réorganisation intervenue début 2014, la DAE a conservé une mission d'appui technique au Domaine départemental de LINDRE. Cette mission concerne la gestion hydraulique des barrages, en lien avec la sécurité publique.

L'ensemble des barrages des étangs du Domaine de LINDRE ont fait l'objet d'une inspection en septembre 2019, ce qui a permis d'identifier les travaux d'entretien et de réparation à entreprendre.

Par ailleurs, une réunion a été organisée en 2019 avec la DREAL de façon à lister les obligations d'ordre réglementaire auxquelles le Domaine de Lindre devra répondre en 2020.

Routes et maintenance

La Direction des Routes et de la Maintenance est chargée de conduire la politique routière départementale : elle en propose les grandes lignes (entretien et investissement), assure sa programmation et son pilotage global (technique et financier). Elle gère le domaine public routier. Depuis le 1er septembre 2017, elle est en outre chargée d'assurer la maintenance des collèges et bâtiments départementaux.

POUR REMPLIR SES MISSIONS, ELLE EST CONSTITUÉE DE :

- **La Sous-Direction des Unités Techniques**, qui assure le pilotage et la coordination des Unités Techniques Territoriales (UTT) et de l'Unité Technique Spécialisée (UTS), chargées de l'entretien et de l'exploitation des routes départementales, de la viabilité hivernale, du suivi des travaux d'investissement, de la surveillance du patrimoine ouvrages d'art, de la gestion du domaine public routier départemental, de la maintenance des collèges et bâtiments départementaux et de l'entretien de la flotte. Elle est constituée de l'UTS (basée à WOIPPY, deux annexes à SARREGUEMINES et BUHL) et de 5 UTT (METZ-Orne, THIONVILLE, FORBACH-SAINT-AVOLD, SARREGUEMINES-BITCHE, et SARREBOURG-CHATEAU-SALINS), qui s'appuient sur **33** centres d'exploitation et centres d'entretien et de la maintenance répartis sur l'ensemble du territoire mosellan.
- **La Sous-Direction de l'Exploitation Routière**, qui organise l'exploitation et l'entretien des routes départementales (viabilité hivernale, entretien courant et programme des routes et des ouvrages, avis pour le passage des transports exceptionnels, gestion du trafic et information des usagers), en s'appuyant sur une base de données du réseau routier départemental et son système d'information géographique constamment mis à jour. Elle assure également les missions de sécurité routière, d'optimisation des moyens matériels et de gestion du domaine public (permissions de voirie, accords techniques).

- **La Sous-Direction des Investissements Routiers**, qui assure un pilotage de la réalisation des investissements routiers, participe à la programmation, conduit des études prospectives, élabore les projets routiers, pilote la concertation avec le territoire (élus, services, usagers, propriétaires et exploitants) et dirige les travaux. Elle conduit les procédures liées à son domaine de compétence : DUP, dossiers de dérogation au titre de la protection de la nature, loi sur l'eau, mise en compatibilité des documents d'urbanisme, et met en œuvre les procédures foncières nécessaires à la réalisation des programmes routiers, à l'acquisition des terrains, à l'amiable ou par expropriation et à l'indemnisation des propriétaires. Elle conduit également des procédures de classement-déclassement et procède à l'aliénation de délaissés.
- **Le Service de la Maintenance Territoriale** pilote et coordonne le dispositif de maintenance territorialisée résultant de la réorganisation des services du Département en matière de maintenance. Il est chargé de la gestion des activités de maintenance de type préventif, curatif et des travaux au profit des bâtiments départementaux et des collèges mosellans. Pour la mise en œuvre des interventions, il s'appuie sur les équipes de maintenance affectées dans les 5 UTT.
- **Le Service de la Gestion Budgétaire et Juridique**, chargé de la préparation et du suivi budgétaires, des achats de la Direction, du secrétariat de la 2^e Commission de l'Assemblée Départementale, de la gestion du domaine public routier, du suivi des agents affectés à la DRM et plus généralement du suivi des contentieux liés au domaine routier.



Collège des Deux Sarres · Lorquin



Moyens

La Direction des Routes et de la Maintenance est composée de **618** agents.

Les moyens matériels mis à disposition de la DRM reposent sur deux éléments essentiels à l'accomplissement de ses missions :

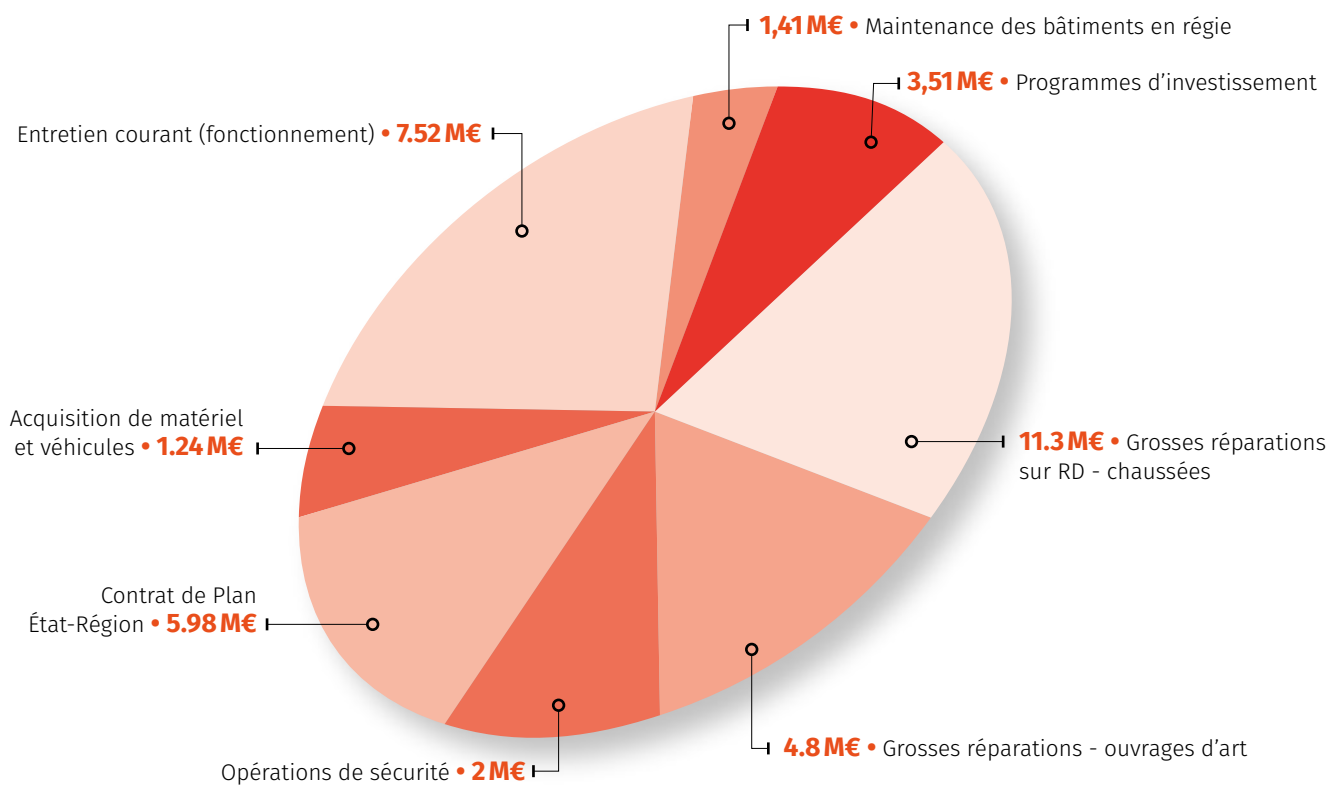
- une flotte de véhicules, de matériels et d'engins indispensables aux missions d'exploitation et d'entretien du réseau routier, entretenus par l'Unité Technique Spécialisée et le garage départemental (pour l'UTS, **1136** véhicules et engins comprenant par exemple des camions, des tracteurs, des fourgons et des engins et machines spécifiques comme les machines à peinture, des saleuses, des épareuses, des broyeurs de branches, des tondeuses autoportées, des faucheuses sous glissières...).
- un parc informatique dont certaines stations sont équipées de logiciels particuliers, comme AUTOCAD, MOSS PC (logiciels de DAO et CAO), SCRIBE (logiciel d'acquisitions foncières), LITTERALIS (gestion du domaine public routier) ou EUROPARC (lo-

giciel de gestion de parc automobile). La Direction des routes et de la maintenance est aussi dotée d'un Système d'Information Géographique.

- la DRM utilise un logiciel de suivi d'activités, (installé sur 47 sites) qui permet de planifier les tâches, de suivre l'activité des agents avec par exemple le temps d'utilisation des véhicules, le nombre de panneaux installés, la quantité de sel répandue sur les routes durant la viabilité hivernale et le volume d'heures travaillées. Dans l'outil figure également une liste exhaustive de tout le matériel dont dispose la Direction. Toutes les interventions des agents sont localisées en lien avec le Système d'Information Géographique. Le logiciel permet de transcrire l'activité en termes de coût (donnée analytique), d'établir des comparatifs, des statistiques et de réaliser des analyses précises pour une optimisation des moyens. Ces différents tableaux de bords permettent un suivi en temps réel de l'activité de la Direction.

Actions et résultats

EXÉCUTION DE LA POLITIQUE ROUTIÈRE DÉPARTEMENTALE ET DE LA MAINTENANCE DES BÂTIMENTS EN RÉGIE



AVANCEMENT DES GRANDS PROJETS PRIORITAIRES ET DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

L'année 2019 a vu le déroulement d'opérations inscrites au Schéma Directeur Routier et aux Plans d'Aménagement des Routes Départementales, et notamment :

- reconstruction du pont de Cattenom qui permet à la RD 56 de franchir la Moselle. Le nouveau pont a été inauguré le 15 octobre 2019, pour un coût évalué à **12 M€** ;
- Réparation des ouvrages d'art: BB84 à CONDE-NORTHEN, MP10 à PANGE, SG93 à SARRALBE (2^e tranche), TN40 à THIONVILLE, SA113 à HOMBURG-HAUT.

Dans le cadre du plan Moselle Sûreté, **3,81 M€** ont permis la réalisation de plusieurs opérations ou aménagements de sécurité :

- Création de giratoires à Puche, HET-TANGE-GRANDE (RD653/RD57), agrandissement du giratoire d'accès à la mégazone d'ILLANGE (RD654) ;
- Calibrage de la RD956, de la RD19 (COLMEN) à la frontière allemande (NEUNKIRCHEN-LES-BOUZONVILLE) ;
- Amélioration du réseau suite à des inspections de sécurité.

GESTION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

Il s'agit de gérer les occupations et les interventions des tiers (gestionnaires de réseau, collectivités territoriales, aménageurs et maîtres d'ouvrage privés), mais aussi de maîtriser la création d'accès le long des routes départementales.

Dans ce cadre:

- **1 892** autorisations de voirie ont été délivrées en 2019 pour la réalisation de travaux occupant ce domaine. Ils autorisent l'occupation et en fixent les conditions, en termes notamment de réfection de voirie et de paiement éventuel de redevance (une recette de **854 952 €** est perçue dans ce cadre)
- **97** conventions avec des tiers ont été notifiées en 2019. Elles déterminent les conditions administratives, financières, techniques et de gestion ultérieure des ouvrages réalisés sur les routes départementales.

En matière d'urbanisme, **321** avis ont été apportés sur les dossiers suivants en 2019:

- **82** certificats d'urbanisme
- **155** permis de construire
- **24** permis d'aménager
- **50** divers (déclaration préalable, accès, ...)
- **1** occupation du domaine public (DREAL, ERDF, ...)
- **9** pour l'élaboration, la révision, la modification et le Porté à Connaissance POS/PLU.

GESTION FONCIÈRE DES OPÉRATIONS

Acquisitions foncières

16 opérations ont été traitées, parmi lesquelles les zones de compensations de la liaison Belval (RD 16), RD 662 PHILIPPSBOURG, aménagement de carrefours à MAILANCOURT-LA-MONTAGNE (RD 181/54C), BASSE-HAM (RD 654/56), BASSE-RENTGEN (RD 653/62), ILLANGE (RD 654/MOSL Park), OGY MONTOY-FLANVILLE (RD 603/67) et HETTANGE-GRANDE (RD 653/57), prolongement d'une bretelle d'insertion de la RN 4 à BUHL-LORRAINE (RD 45).

14 réunions de concertation et rencontres avec les élus, propriétaires et exploitants concernés ont été menées et ont permis d'obtenir la maîtrise foncière de plusieurs opérations telles que reconstruction d'un ouvrage d'art à PANGE, aménagement de giratoires à OGY-MONTOY-FLANVILLE et HETTANGE-GRANDE...

Si, dans la plupart des cas, les négociations permettent d'obtenir des accords amiables, la procédure d'expropriation doit néanmoins être menée à son terme en cas, notamment, de succession non réglée ou de propriétaires inconnus. Cependant, aucun jugement collectif en fixation d'indemnités n'a été prononcé en 2019.

Au total, **18** actes de vente, d'échange, d'éviction et de régularisation ont été rédigés et signés en 2019.

GESTION DES DÉLAISSÉS ROUTIERS CESSIONS FONCIÈRES

En 2019, **50** dossiers de demandes d'acquisition de délaissés ont été traités et **25** cessions ont été réalisées pour un total de **65 664,75 €**.

Cette gestion a donné lieu à **5** rencontres sur place avec les intéressés et/ou les élus des communes concernées.

En outre **18** dossiers de régularisations foncières dont 11 liés aux transferts des Routes Nationales au Département ont été traités.

CLASSEMENTS ET DÉCLASSEMENTS

En 2019, **5** dossiers de déclassement ont été traités et **2** déclassements ont été prononcés (RD 16A à AUDUN-LE-TICHE, RD 952 à FONTOY).

EVALUATIONS FONCIÈRES

Pour mener à bien ses missions, le Service des Affaires Foncières a effectué **23** évaluations foncières en 2019.

ENTRETIEN ET EXPLOITATION ROUTIERS

Dans le domaine de l'entretien et de l'exploitation routiers, les éléments suivants sont à noter:

- **7,54 M€** ont été consacrés en 2019 à l'entretien courant de la voirie départementale. Il s'agit notamment des signalisations hori-

zontale et verticale, des petits travaux de réparation des chaussées, des opérations de maintenance de la signalisation directionnelle, de l'entretien de la flotte de matériel et de la viabilité hivernale.

- **162** arrêtés de police (dont 13 permanents et 149 temporaires) réglementant la circulation ont été pris en 2019.
- **7,2M€** ont été affectés aux travaux de grosses réparations des chaussées et d'ouvrages d'art. À ce titre, **120 km** de routes et 14 giratoires ont bénéficié d'un renouvellement de leur revêtement (enduits superficiels et enrobés). Depuis plusieurs années, les services développent le recours aux techniques plus respectueuses de l'environnement, comme les enrobés tièdes, les enduits superficiels, le réemploi d'agrégats d'enrobés dans de fortes proportions.
- **2035** ponts et murs sont recensés sur le domaine public routier départemental. La Cellule Ouvrages d'Art est notamment chargée de planifier des inspections détaillées et des visites des ouvrages. Elle met en œuvre un programme annuel d'entretien. En 2019, **5** ouvrages ont fait l'objet de grosses réparations ou reconstruction, pour un montant de **5,05 M€**.
- La viabilité hivernale: les **4300 km** constituant le réseau routier départemental sont traités en fonction de leur importance. Le Département mobilise d'importants moyens sur le terrain, avec ses propres équipes (260 agents, 75 Engins de Service Hivernal dont 9 en sous-traitance). Pour surveiller le réseau, **40** responsables de la viabilité hivernale se relaient 24h/24 sur l'ensemble du territoire. Au siège, la surveillance et la coordination des interventions se fait par l'intermédiaire du Centre Opérationnel des Routes Départementales.

Pour l'hiver 2018/2019, le Département y a consacré (toutes dépenses confondues) **3,5M€** (contre 4,4 M€ en 2017-2018), le budget étant directement lié à l'importance des intempéries. **7760 tonnes** de sel ont été répandues lors de cette campagne contre **11800 tonnes** en 2017-2018.

Pour la campagne qui a débuté fin 2019, **9900 tonnes** de sel sont stockées, soit la consommation d'un hiver moyen sur les sept dernières années.

Depuis 2010, le Département n'utilise plus de produits phytosanitaires. Les agents des routes et des collèges ont ainsi été sensibilisés aux techniques alternatives de désherbage et de gestion des espaces verts, dans un souci de santé publique, ainsi que pour préserver la biodiversité et protéger la ressource en eau.

- Dans les collèges, la gestion différenciée s'inscrit dans le développement durable. En 2019, le Département a poursuivi la mise en place de plans de gestion des espaces verts avec trois niveaux d'intervention selon la typologie des espaces.
- Le long des routes départementales, la collectivité a mis en place une politique de fauchage raisonné, destinée à limiter l'impact sur l'environnement et favoriser la biodiversité: **45** millions de m² sont ainsi traités, tous les ans, en deux passes (mi-mai et mi-juillet).
- La campagne de nettoyage de printemps, organisée sur 2 semaines au mois de mars, après la fin de la période de viabilité hivernale, a permis de ramasser environ 80 tonnes de déchets divers (bouteilles en verre, en plastique, sacs, papiers, pneus, batteries, encombrants ...) sur les **2900 km** de bords de route du domaine départemental, hors agglomération, soit environ **28 kg** au kilomètre.
- Près de **1050 m²** de graffitis ont été effacés, essentiellement sur les ouvrages d'art; et près de **3570** pneus usagés ont été collectés (véhicules légers, poids lourds, véhicules agricoles), puis acheminés vers une entreprise de traitement de déchets industriels pour valorisation et/ou élimination.
- Enfin, **162 stères** de bois ont été coupés et sont prêts à être vendus par lot, lors de ventes aux enchères.

Le CORD (Centre Opérationnel des Routes Départementales de Moselle) est chargé de recueillir les informations concernant tous les événements susceptibles de provoquer des perturbations sur le réseau routier départemental (accidents, neige, tempêtes, inondations, chantiers, transports exceptionnels, fuites d'hydrocarbures...), de lancer les interventions appropriées et les suivre sur le terrain. Il doit gérer la coordination avec les autres gestionnaires du réseau; informer les

usagers de la route des perturbations sur son réseau, via le site Inforoute57 déployé par le Département. Depuis le 1^{er} septembre 2017, le CORD prend en compte également le suivi des interventions sur les bâtiments départementaux et collèges en dehors des heures de service.

En 2019, le CORD a généré **19 860** appels (entrants et sortants), permettant de gérer **5 055** événements sur le réseau routier départemental (accidents, obstacles sur la chaussée, viabilité hivernale, inondations, problèmes de signalisation, et incidents sur bâtiments...).

ACCIDENTOLOGIE EN MOSELLE

Tous réseaux routiers confondus, en 2019, on a dénombré **369** accidents corporels (+3 % par rapport à 2018), ayant fait **45** tués (-3 % par rapport à 2018) et **458** blessés (-18 % par rapport à 2018).

Sur le seul réseau départemental, on a dénombré **33** morts sur l'année 2019.

Par ailleurs, une démarche d'analyse des accidents graves des routes départementales, dénommée Audit Réflex 57 a été instaurée en juin 2013. **3** audits ont été réalisés en 2019, qui ont débouché sur des mesures d'adaptation immédiates de l'infrastructure, par exemple : marquages au sol, pose ou adaptation de la signalisation verticale, ou du balisage voire même un aménagement global (transformation du carrefour RD 855/RD 956 de KIRCHNAUMEN en giratoire en 2020).

LA MAINTENANCE EN RÉGIE DES COLLÈGES ET BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Direction des Routes et de la Maintenance assure les interventions en régie dans l'ensemble des bâtiments départementaux.

En plus de la maintenance curative, les interventions des équipes du Département dans les collèges ont permis notamment la réfection de :

- **121** salles de classe
- **32** couloirs / halls d'entrée
- **8** cages d'escaliers
- **9** CDI / foyers / salle de réunions / salle casiers / salle polyvalente

- **7** locaux SEGPA/ULIS
- **27** locaux administratifs
- **4** demi-pensions
- **14** réfections de marquage de cours de récréation
- **4** préaux ou ACP
- **19** sanitaires / vestiaires
- **29** logements de fonction

Dans les bâtiments départementaux, ces mêmes équipes ont activement participé aux travaux du CMS d'HAGONDANGE, ainsi que dans **2** centres d'exploitation routiers qui ont pu être rénovés (ABRESCHVILLER, RETTEL).

La menuiserie a réalisé des travaux de réagencement et aménagement de l'accueil du Musée Georges de la Tour de VIC SUR SEILLE, de plusieurs placards, classothèques et cuisines équipées à destination de CMS, CE ou de Maisons du Département.

PERSPECTIVES

L'entretien des routes départementales

En investissement :

- **8,9 M€** seront consacrés au renouvellement de la couche de roulement sur environ **150 km** de routes et **10** giratoires
- **6 M€** pour la maintenance et aux grosses réparations d'ouvrages d'art
- **4 M€** seront destinés à des opérations de sécurité routière (rectifications de virages, aménagements de carrefours...)

En fonctionnement :

- **7,67 M€** permettront de réaliser l'entretien courant des routes départementales, par exemple : viabilité hivernale, signalisations horizontale et verticale, garde-corps et glissières de sécurité.

La maintenance des collèges et bâtiments départementaux

- **1,26 M€** seront consacrés à l'acquisition de matériels, outillages et fournitures.
- Les services prendront par exemple intégralement en charge la maintenance des extincteurs et RIA. Des chantiers école permettront d'assurer la formation interne des agents.

Patrimoine immobilier

La Direction du Patrimoine Immobilier est chargée de conduire la politique patrimoniale en matière de bâtiments départementaux et de collèges. À ce titre, elle assume toutes les missions dévolues à la maîtrise d'ouvrage, la programmation et la conduite

d'opérations de constructions neuves, de restructurations ou de réhabilitations, ainsi que les missions dévolues à la maintenance des bâtiments. Enfin, elle est chargée de la gestion du domaine privé.

En chiffres

PATRIMOINE IMMOBILIER:

252 sites en gestion représentant environ **1011 040 m²** de surface hors œuvre brute répartis comme suit:

- **165** sites administratifs, routiers, etc., hors locations parkings): **273 966 m²**
- **85** sites collèges (dont 2 sites scolaires et 71 services de restauration): **734 474 m²**
- **2** gymnases: **2 600 m²**

Budget 2019: **23 643 212 €** (comprenant la maintenance des installations)

- **10 412 565 €** pour les collèges (hors remboursement de l'annuité de la dette PPP qui s'élève à 4 867 000)
- Section investissement: **8 072 310 €**
- Section fonctionnement: **2 340 255 €**
- **13 230 647 €** pour les bâtiments (dont 1 504 377 € de loyers et charges).
- Section investissement: **6 372 110 €**
- Section fonctionnement: **6 858 537 €**

Budget prévisionnel 2020: 44 158 136 € (comprenant la maintenance des installations)

- **17 524 190 €** pour les collèges (hors remboursement de l'annuité de la dette PPP qui s'élève à 4 865 000 € - budget DF)
- Section investissement: **15 133 830 €**
- Section fonctionnement: **2 390 663 €**
- **26 633 946 €** pour les bâtiments (dont 1 404 000 € de loyers et charges).
- Section investissement: **19 541 339 €**
- Section fonctionnement: **7 092 607 €**

INTERVENTIONS MAJEURES EN 2019 SUR LE PATRIMOINE IMMOBILIER DES COLLÈGES

- Réalisation des travaux de mise en accessibilité du collège A. Camus de MOULINS-LES-METZ pour une mise en service en septembre 2019.
- Lancement de la consultation pour la réalisation du projet de restructuration à neuf du collège de FONTOY pour un montant de **14 M €** selon une procédure de Marché Global de Performance et notification du marché en décembre 2019.
- Réalisation des études de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de la demi-pension du collège de HAM-SOUS-VARSBERG et démarrage des travaux en novembre 2019 pour une mise en service à la rentrée de septembre 2020.
- Réalisation des travaux de mise en place dans les collèges de dispositifs relevant du Plan Particulier de Mise en Sureté face aux risques majeurs est en cours de réalisation pour un montant estimé à **1 M €**.
- Lancement des études relatives à la mise en conformité des installations de détection incendie comprenant des détecteurs de fumée à chambre d'ionisation dans les collèges.
- **6,62 M €** de travaux réalisés au titre des programmes d'amélioration et d'entretien des collèges.

INTERVENTIONS MAJEURES EN 2019 SUR LE PATRIMOINE IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT

- Réalisation des travaux de réaménagement du Musée du Sel à MARSAL avec une mise en service du site en décembre 2019.
- Réalisation des travaux d'aménagement des locaux pour le Centre Moselle Solidarités d'HAGONDANGE qui regroupe les CMS de TALANGE, MAIZIERES-LES-METZ et HAGONDANGE avec une mise en service en septembre 2019.
- Lancement des travaux de réaménagement du bâtiment Quai Wiltzer (1ère tranche), prévus dans le cadre de la politique d'optimisation du patrimoine départemental, au cours du dernier trimestre 2019.
- Lancement des études relatives aux projets de création d'un Centre Moselle Solidarités à CREUTZWALD et d'aménagement de locaux en vue de la constitution d'une Unité Technique Territoriale et d'un Centre d'Exploitation et de Maintenance à BITCHE.
- Lancement des études relatives au projet de valorisation du site de l'ex EREA de VERNY, propriété départementale, pour un montant global de **8 M€** qui prévoit la création d'une « cité des sports, de la jeunesse et de la sécurité civile » dénommée « ACADEMOS ».
- **1 M€** de travaux réalisés au titre des programmes d'amélioration et d'entretien des bâtiments.

ACTIONS PHARES POUR 2020

Collèges

- Lancement du projet de reconstruction du collège La Carrière à SAINT-AVOLD sur le site du lycée Metzinger pour un montant de **14 M€**.
- Réalisation du projet de restructuration à neuf du collège de FONTOY pour un montant de **14 M€** dans sa phase conception début. 2020 et réalisation au cours du 2^e semestre.
- Travaux de réhabilitation de la demi-pension du collège de HAM-SOUS-VARSBERG pour une mise en service en septembre 2020.

- Poursuite des travaux de mise en conformité des installations de détection incendie comprenant des détecteurs de fumée à chambre d'ionisation dans les collèges.
- Mise en place dans les collèges de dispositifs relevant du Plan Particulier de Mise en sûreté face aux risques majeurs.
- Réalisation d'opérations d'amélioration du bâti (rénovation de toitures, de blocs sanitaires, de cours) et de mise en accessibilité d'établissements.

Bâtiments

- Réalisation des travaux de réaménagement du bâtiment Quai Wiltzer (1^{re} tranche).
- Poursuite des travaux d'aménagement de locaux en vue de la constitution d'un Centre d'Exploitation et de Maintenance à BITCHE.
- Poursuite des travaux de valorisation du site de l'ex EREA de VERNY en vue de la création d'une « cité des sports, de la jeunesse et de la sécurité civile » dénommée « ACADEMOS ».
- Aménagement de locaux rue Sainte Barbe pour le Centre Moselle Solidarité de METZ CENTRE qui regroupera les CMS de METZ rue Lafayette, METZ « Les Conquérants » avenue Malraux, METZ Queuleu Tivoli et METZ Nord route de THIONVILLE.
- Création sur le territoire de SARREBOURG-CHATEAU-SALINS, d'un pôle départemental de lecture publique qui sera installé, avec le Centre Moselle Solidarités de DIEUZE, dans le bâtiment 214 de l'ancienne colonie des officiers de DIEUZE.
- Démarrage des travaux de réaménagement, sur le territoire de SARREGUEMINES-BITCHE, d'un site à REMELFING afin d'y regrouper en un lieu unique les trois sites routiers de SARREGUEMINES, le site routier de SARRALBE ainsi que les agents de l'Unité Technique Territoriale de SARREGUEMINES-BITCHE.
- Démarrage des travaux de création d'un Centre Moselle Solidarités à CREUTZWALD.

Sports et Jeunesse

9,3 M €

La Direction Générale Adjointe des Sports et de la Jeunesse a en charge le développement stratégique et la mise en œuvre opérationnelle des Politiques départementales volontaristes dans les domaines du sport, de la jeunesse et des équipements associatifs.

Elle développe ses missions dans une approche transversale en lien avec les enjeux d'avenir du Département. En 2019, elle s'est également particulièrement appuyée sur son expertise dans les domaines des sports et de la jeunesse, sur sa méthodologie d'approche systémique des situations, ainsi que sur sa proximité avec les territoires et les acteurs locaux pour l'activation et la dynamisation de réseaux au service du projet départemental :

- Un réseau de la jeunesse départementale en pleine expansion qui participe de plus en plus à l'attractivité de la Moselle, et qui a permis en 2019 de générer des partenariats privilégiés lors d'événements comme Moselle Incroyables Talents ou Moselle Gaming Network et de les ancrer plus fortement dans les réalités des territoires
- Un réseau du monde sportif qui a véritablement porté la candidature de la Moselle à « Terre de Jeux » : un soutien remarquable des clubs et des athlètes qui sont d'ores et déjà engagés dans la déclinaison opérationnelle du projet mosellan labellisé

Cette recherche de mobilisation et d'implication des ressources permet d'identifier et d'activer de véritables relais d'actions, capables de diffuser le projet mosellan. Les perspectives de développement des missions de la DSJ sont tendues par l'élargissement de ce cercle vertueux qui vise à démultiplier l'impact de l'action départementale en matière de sports et de jeunesse.

La Direction a géré en 2019 2 386 dossiers :

- **1 670** dossiers relatifs au soutien au sport mosellan,
- **496** dossiers concernent des actions « jeunesse »,
- **220** dossiers concernent des projets d'investissement,

La DSJ a procédé à 2 489 liquidations dont :

- **2 166** liquidations de fonctionnement (subventions) pour un montant de **4 328 107 €**
- **213** liquidations de subventions d'investissement pour un montant de **2 610 018 €**
- **110** liquidations de crédits d'interventions directes pour un montant de **1 845 080 €**

Une Politique sportive déployée de la 1ère licence jusqu'au plus haut niveau.



Jo-Wilfried Tsonga vainqueur du 17^e Moselle Open

Terre de Jeux : un label national et un projet départemental

L'année 2019 a été fortement imprégnée par la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, avec la création par le Comité d'Organisation des Jeux Olympique (COJO) d'un label totalement innovant décerné aux territoires proposant un projet global prenant en compte les multiples enjeux de l'événement.

La Moselle prépare depuis 2018 une démarche en ce sens, sur un mode totalement transversal à la collectivité dans lequel la DSJ

a été grandement impliquée. Ainsi, en 2019, un dossier de candidature exposant le projet mosellan décliné en 7 axes: Attractivité, Savoir-faire, Talents, Innovation, Héritage, Inclusion et Patrimoine. Le label Terre de Jeux a été attribué à la Moselle en novembre 2019.

Tout au long de 2019, la dynamique Terre de Jeux a été insufflée dans l'activité de la Direction afin de préparer le plein déploiement du projet départemental dès 2020.

Le sport pour tous : permettre à tous les Mosellans l'accès à la pratique sportive

L'AIDE À LA LICENCE

L'aide à la licence a permis de soutenir **1024** clubs différents dénombant **97 364** licenciés pour un total de **619 091 €** d'aides.

LE PROJET DE CLUB

Avec **222** clubs différents soutenus le projet club permet de soutenir les dynamiques sportives sur les territoires. En 2019, un total de **559 500 €** a été alloué aux clubs sportifs locaux.

LE SOUTIEN AUX COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Au total **45** comités départementaux ont bénéficié d'une aide financière du Département pour un montant total de **441 500 €**.

Comme les années précédentes, les comités sportifs départementaux mosellans ont largement participé aux projets menés par le Département de la Moselle.

Des opérations ciblées pour favoriser la pratique de tous les Mosellans

« FEMMES MOSELLE ENERGIES » : FAVORISER L'INSERTION PAR LE SPORT

Femmes Moselle Énergies 2019 a représenté :

- **5** sites de pratique
- environ **100** bénéficiaires

- **100** heures d'animations
- **5** clubs mosellans impliqués dans l'enca-drement
- **4** activités sportives différentes (gymnas-tique, marche nordique, taï chi et taïso)

TERRE 2024 DE JEUX

C'est dans le cadre du Moselle Open que le temps de valorisation des participantes a été organisé en 2019, le 16 septembre, lors de la soirée thématique «Terre de jeux» consacrée à l'axe départemental Inclusion. Les conjoints et enfants des bénéficiaires étaient également invités à ce temps convivial. Durant l'après-midi, ils ont pu visiter les coulisses de l'événement et assister à des matches de tennis.

« MOSELLE SPORT SENIORS » : MAINTIEN DE L'AUTONOMIE ET CONVIVIALITÉ

En 2019, l'action Moselle Sport Seniors a de nouveau connu un beau succès en permettant à 17 résidences autonomie mosellanes de proposer des cycles d'activités sportives :

- **340** séances
- **200** seniors âgés de 60 à 97 ans
- **11** clubs ou comités impliqués
- les disciplines proposées: gymnastique, volley assis, karaté, badminton, basket, tennis de table et boccia

De plus, **2** rencontres inter-résidences ont été organisées le 9 avril à Folschviller et le 15 avril à Maizières-lès-Metz. De façon complémentaire, **4** résidences-autonomie partenaires de l'opération ont participé à l'Open de boccia qui s'est déroulé à Forbach le 7 décembre 2019.

Moselle Sport Seniors a bénéficié en 2019 d'un soutien financier de la Conférence des Financeurs.

« LES BELLES RENCONTRES » : DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS POUR LES JEUNES CONFIÉS AU DÉPARTEMENT

En 2019, « Les Belles Rencontres » ont amorcé une évolution pour offrir à ces jeunes malmenés par la vie une palette encore plus diversifiée de moments inédits. Le projet « L'Odyssée de Saint Jean » est emblématique de ce redimensionnement :

Du 9 au 25 juillet, **6** jeunes hébergés à la Fondation Saint Jean ont accompli un périple allant de Metz à Dakar, avec leur parrain, l'athlète Franck FESTOR qui les accompagne depuis 2018 dans leurs entraînements sportifs. Au programme : du sport bien sûr (aviron, randonnée, vélo) mais aussi des échanges avec une association sénégalaise engagée pour les enfants des rues. Ce projet a mobilisé pour sa réalisation toute l'équipe et tous les enfants de la MECS.

Au total en 2019, ce sont ainsi **40** animations et rencontres qui ont été mises en place.

UNE ACTION DE VALORISATION DE TOUS LES NOUVEAUX LICENCIÉS DE MOSELLE : L'OPÉRATION T-SHIRTS

L'opération «T-shirt 1^{re} licence» initiée en 2012 a connu sa 8^{ème} édition en 2019. **406** clubs ont répondu à la proposition du Département. **14 836** T-shirts ont été conditionnés puis distribués lors de **5** temps de remise sur les territoires de Moselle. De façon complémentaire, **2 000** T-shirts ont été distribués aux bénévoles et aux enfants impliqués dans les opérations initiées par le Département.

Pour compléter ces actions visant la pratique du sport par le plus grand nombre de mosellans, le Département s'est fortement impliqué en 2019 dans la création d'un réseau santé par le sport. Sous son impulsion, l'association départementale interprofessionnelle Moselle Mou' est née le 30 septembre 2019. Elle a pour objectif global de fédérer tout un réseau de professionnels de santé pour permettre la prescription d'activités physiques aux patients atteints de maladies chroniques.

Le soutien au sport scolaire : agir pour les jeunes

L'AIDE AUX STRUCTURES DÉPARTEMENTALES DU SPORT SCOLAIRE

75 000 € versés en 2019 aux 2 structures départementales en charge du sport scolaire : UNSS (45 000 €) et USEP (30 000 €).

L'UNSS a également reçu une aide exceptionnelle de **2 000 €** pour l'organisation du Championnat de France de course d'orientation.

L'AIDE AUX PROJETS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES

83 associations de collège affiliées à l'UNSS ou l'UGSEL ont déposé un dossier de demande de subvention. Un montant de **59 900 €** a été accordé au total.

LES OPÉRATIONS EN DIRECTION DU PUBLIC SCOLAIRE

En dehors du traditionnel Mini Open de Moselle des Ecoles, les actions en direction du public scolaire sont développées depuis 2019 dans l'optique d'un impact plus fort sur les territoires et pour les jeunes.

A retenir pour 2019 :

- l'accueil au Moselle Open des collégiens mosellans impliqués dans le projet « Génération 2024 »,
- la participation des collégiens à la semaine olympique et paralympique scolaire du 4 au 9 février.

Sport de haut niveau, parcours de formation d'excellence : pour le rayonnement de la Moselle

LES SPORTIFS ET CLUBS LABELISÉS « CLUB MOSELLE » : LES AMBASSADEURS DE L'EXCELLENCE MOSELLANE

Ils regroupent :

- **105** sportifs soutenus à hauteur de **139 700 €**.
- **18** clubs évoluant au plus haut niveau, soit **19** disciplines représentées, qui ont bénéficié du label « Club Moselle Elite ». Le montant des aides votées en 2019 aux clubs labellisés s'élève à **750 000 €**.
- **21** clubs labellisés « Club Moselle Ambition » soutenus à hauteur de **213 000 €** pour leur rôle dans la formation sportive des jeunes talents mosellans.

L'année 2019 a été l'occasion de réengager et affirmer un soutien sur l'olympiade 2017-2020 avec les meilleurs potentiels, ainsi que

de poursuivre et entamer la détection des jeunes en progression, en vue des Jeux de Tokyo 2020 et Paris 2024.

LES STRUCTURES DE FORMATION. UNE DÉMARCHE QUALITÉ POUR L'AVENIR DES JEUNES TALENTS

Le soutien aux structures de formation s'appuie sur les critères suivants :

- La qualité de la détection, de la formation à la performance des jeunes
- Le rayonnement de la structure sur le territoire
- La cohérence de son action avec les clubs mosellans mais aussi les établissements scolaires.

6 structures de formation (3 pôles espoir et 3 centres de formation) ont été soutenues en 2019 pour un montant de **54 500 €**.

UNE STRUCTURE AU SERVICE DU RÉSEAU DE LA PERFORMANCE: LA MOSELLE SPORT ACADEMIE

Consacrée à l'accompagnement des sportifs, le dispositif a été confié à un prestataire, la société G&A, par voie de marché public à bons de commandes signé le 13 juin 2016, pour une durée de 3 ans, et avec échéance au 12 juin 2020.

En 2019, **19** sportifs ont bénéficié de l'accompagnement de la MSA dans des actions de formation ou la recherche de partenariats: **8** sportifs dans le cadre du diplôme Universitaire de management de carrière sportifs professionnels, **5** sportifs participants Opération Cambridge (formation anglais) et **6** sportifs dans le cadre de la recherche de partenaires.

Un montant de **141 000 €** a été inscrit au budget 2019 pour le pilotage du projet.

LE « FC METZ MOSELLE »: LE SPORT PROFESSIONNEL AU SERVICE DES CLUBS AMATEURS

Le Centre de Formation du Football Club de Metz a développé une qualité de formation reconnue au niveau international. Pivot important entre les clubs mosellans et la structure professionnelle du FC Metz, il rayonne sur l'ensemble du territoire mosellan par le biais d'une convention de partenariat auprès de huit clubs de Moselle (F.C. Thionville, C.S.O. Amnéville, l'E.N. Saint-Avold, le F.C. Sarreguemines, l'A.P.M. Metz, la R.S. Magny, l'U.S. Forbach et le F.C. Sarrebourg). Cette convention court jusqu'en 2020.

Cette initiative baptisée « FC Metz Moselle » présente un intérêt majeur pour les clubs mosellans et pour les jeunes footballeurs qui les fréquentent. Ce projet permet de développer des actions en direction des jeunes sportifs, mais aussi favoriser les formations continues des entraîneurs par l'organisation de séminaires de travail et de séances à thèmes.

L'opérateur Orange s'était engagé en 2018 auprès du Département et de l'association du FC Metz pour les saisons 2018/2019 et 2019/2020: un apport financier visant au développement des actions en faveur du

football mosellan (stages pour des jeunes repérés, participation à des tournois de haut niveau, etc.)

Une subvention de **40 000 €** a été accordée en 2019 pour les actions de formation menées par le FC Metz Moselle en direction des jeunes.

Un marché public signé avec le Football Club de Metz court depuis mai 2017 pour une durée de 3 ans, concernant l'achat d'espaces de communication et de billetterie. Le montant consacré en 2019 est de **618 700 €**.

12 000 jeunes, bénévoles d'associations et partenaires ont été valorisés et invités lors des rencontres à domicile. Les jeunes résidant en famille d'accueil ou M.E.C.S. ont également pu bénéficier de ces invitations dans le cadre des « Belles Rencontres ».

SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS: SUPPORT DE L'ATTRACTIVITÉ

« Moselle Open »: aux couleurs de « Terre de Jeux »

Le Département de la Moselle a été partenaire de l'organisation du 17^e Moselle Open de Tennis pour un montant de **716 700 €**, manifestation inscrite au calendrier ATP250.

- **48 000** spectateurs sur la semaine du tournoi
- **5 000** spectateurs invités par le Département: collégiens, enfants des MECS de Moselle, personnes déficientes intellectuelles issues d'établissements spécialisés mosellans, bénévoles d'associations, entrepreneurs locaux ...
- 16^e édition du Mini Open de Moselle des Ecoles dont le parrain est Julien BOUTTER
- **2 000** personnes ont assisté aux soirées de territoire autour du sport, de la culture, du domaine social, du tourisme et de l'économie.
- Pour la 5^e fois, le Département a mis à l'honneur les collégiens ayant obtenu la « Mention Très Bien » au Brevet des Collèges en les conviant le 1^{er} dimanche des qualifications.

Les soirées thématiques organisées par le Département ont été en 2019 entièrement consacrées aux axes développés dans le pro-



jet départemental «Terre de Jeux», à la fois pour soutenir la candidature de la Moselle et pour anticiper sa déclinaison opérationnelle. Plus de **2000** personnes ont assisté à ces soirées spécifiques. De plus, en illustration de la thématique Inclusion inscrite dans le projet mosellan «Terre de Jeux», des actions d'inclusion par le sport ciblées ont été parrainées par Mickaël JEREMIASZ, athlète porte-drapeaux lors des JOP de Rio 2016.

Les manifestations sportives

- **46** manifestations soutenues en 2019
- **128 500 €** accordés dans le cadre des manifestations sportives
- **18 500 €** accordés dans le cadre d'achat d'espaces de communication et de soutien à l'organisation

- Plus de **100** manifestations accueillies, parmi lesquelles: **3** championnats de France Elite (triathlon, trampoline et gymnastique acrobatique, et canoë-kayak) et un stage de 5 jours de l'équipe de France A d'handi basket, qui ont généré de nombreuses actions avec des jeunes, des collégiens et des clubs sportifs

LES OPÉRATIONS EN DIRECTION DES MOSELLANS À L'OCCASION D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Au total, près de **20 000** Mosellans ont été invités sur les événements sportifs en 2019, en particulier des jeunes, prioritaires sur ces opérations.

Soutien à l'équipement des associations sport et jeunesse : priorité à la qualité d'accueil et à la sécurité des pratiquants

En 2019, les crédits annuels pour l'équipement en matériel et aux travaux des associations sport et jeunesse s'élèvent à **685 000 €**, dont **85 000 €** pour les associations à caractère départemental et **600 000 €** pour les associations locales.

182 dossiers de demande d'équipements ont été instruits au total dont **8** dossiers non éligibles qui ont fait l'objet de refus notifiés. **174** dossiers ont donné lieu à un soutien départemental dont **11** pour travaux.

Un Règlement actualisé régissant l'instruction des demandes (Règlement d'Octroi des Subventions d'Équipement aux associations en complément des Politiques Sportive et Moselle Jeunesse) a été élaboré fin 2019 et adopté à la 4ème Réunion Trimestrielle de 2019.

De plus, **2** dossiers de type «travaux exceptionnels» ont été gérés en 2019 :

- la réhabilitation des locaux de l'ADEPPA de Vigy. Une somme de **200 000 €** a été inscrite en 2019 représentant la dernière tranche sur les 3 programmée. Un soutien formalisé notamment par la signature de conventions annuelles,
- la démolition et la réhabilitation de la tribune sud du Stade Saint Symphorien (FC Metz). Une somme de **2 000 000 €** a été inscrite en 2019 pour la 1ère tranche de financement sur les 3 prévues. Une convention financière portant sur un montant global de **5 M€** avait été mise en place en 2018.

Moselle Jeunesse : l'enjeu d'avenir du Département

La jeunesse, enjeu majeur pour l'avenir de la Moselle, est au cœur de l'action départementale. Un engagement qui est reconnu officiellement depuis 2014 par l'UNICEF qui lui a décerné le titre de «Département Ami des Enfants».

En 2019, le travail mené à la fois sur le plan transversal à la collectivité, avec les territoires engagés, et avec les jeunes a permis un renforcement notable du réseau des jeunes mosellans : identification, mobilisation et activation. Ce réseau vivant est en pleine expansion et participe de plus en plus

activement à l'animation des territoires et à l'attractivité de la Moselle.

L'année 2019 a également été marquée par le renouvellement de la Charte Moselle Jeunesse pour la période 2019/2021, formalisant l'engagement des collectivités aux côtés du Département.

En 2019, un montant total de **1 180 000 €** de crédits a été voté au titre de Moselle Jeunesse, dont **1 026 000 €** pour l'attribution de subventions de fonctionnement à des associations porteuses de projets et à des jeunes porteurs d'initiatives.

Le réseau de la jeunesse mosellane

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL JUNIOR



Ce projet est emblématique de la volonté d'intégrer les jeunes à la vie du Département, et de miser sur leur esprit d'engagement et d'initiative pour faire évoluer les politiques publiques. Le Conseil Départemental Junior, relais de tous les jeunes mosellans, levier décisif pour l'élaboration de Moselle Jeunesse, est désormais l'élément moteur incontournable d'un réseau de la jeunesse mosellane en pleine expansion.

Le Conseil Départemental Junior 3.0 est installé pour la période 2018/2021, il compte 54 Juniors, en parité filles-garçons. Il est présidé par Maylis KREMER, conseillère départementale junior du canton de Bitche.

L'action des Juniors est symbolisée par un slogan «Une jeunesse unie, un avenir réussi!». Ainsi, en 2019, les Juniors 3.0 ont participé et initié de nombreux projets, parmi lesquels:

- 2 séminaires de travail de 3 jours chacun, en février et en octobre
- 4 séances plénières, en janvier, en juin, en septembre et en décembre,
- interventions lors des visites de collégiens au Département, lorsque le Junior fréquente l'établissement concerné (projet piloté par la Direction de l'Éducation, en collaboration avec la Direction des Assemblées et la Direction des Sports et de la Jeunesse)

- lors des événements Moselle Jeunesse organisés sur les territoires
- mobilisation de délégations lors de la Journée de l'Europe, du G7 de l'environnement, et bien entendu lors du 80^e anniversaire de l'accueil de réfugiés mosellans par la Vienne
- mobilisation et animation du réseau départemental de la jeunesse: sur les territoires (repérage de jeunes pour le soutien, la valorisation et l'implication dans les projets locaux Moselle Jeunesse) et dans l'organisation de projets mobilisateurs sur les territoires (Moselle Incroyables Talents, Moselle Gaming Network, Kaffeeklatsch)
- rapprochement avec l'Assemblée des Jeunes Sapeurs-Pompiers, et avec le Conseil Provincial de la Province du Luxembourg en Belgique
- partenariat avec l'UNICEF, formalisé en 2019 autour du 30^e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant le 20 novembre
- les premières réflexions sur l'organisation des temps forts de l'exercice suivant, tout particulièrement un plan de lutte contre le harcèlement avec une concrétisation programmée dès début 2020.

Des crédits d'intervention directe d'un montant global de **22489 €** ont été consacrés au fonctionnement du Conseil Départemental Junior en 2019.

MOBILISATION DU RÉSEAU DE JEUNES SOUTIEN À DES INITIATIVES

Autour du Conseil Départemental Junior, c'est tout un réseau de plus en plus actif qui a fait vivre Moselle Jeunesse en 2019:

- développement d'un réseau de jeunes porteurs d'initiatives dans le domaine du jeu et valorisation avec Moselle Gaming Network,
- propositions d'accorder un soutien à des jeunes sur des projets originaux qui ont permis d'attribuer **20** subventions représentant un montant global de **18780 €**, soit

une très nette progression par rapport à 2018 (10 subventions pour 10 100 € d'aides accordées),

- mise en relation des groupes constitués comme les Conseils de Jeunes, les Jeunes Sapeurs-Pompiers, les conseils de Vie Collégienne,
- mobilisation remarquable (organisation, animation, scène) lors de Moselle Incroyables Talents (MIT), événement emblématique de Moselle Jeunesse dont la 4^e édition s'est déroulée le 27 avril 2019 aux Arènes de METZ: **650** jeunes participants, plus de **4 500** spectateurs, des témoins prestigieux tel Patrick DUPOND, ex danseur étoile, des récompenses, une multitude d'ateliers et de représentations scéniques d'une grande richesse (chant, musique, danse, communication, gaming, engagement citoyen, café-théâtre, sport etc.). L'animation scénique a été assurée par un professionnel, Jérôme ANTHONY, et par un ancien Conseiller Départemental Junior, Valentin PIOVESAN. Des crédits d'un montant total de **84 054 €** ont été consacrés à la mise en œuvre de MIT 2019,
- **12 500** jeunes ont été concernés par les actions Moselle Jeunesse menées tout au



Maïlis KREMER Présidente
du Conseil Départemental Junior

long de l'année, partout en Moselle (territoires engagés et non engagés).

Un album photos « Génération Sans Limite » a été édité à l'automne 2019. Il témoigne, au travers d'images lors de MIT 2019, de l'engagement et du dynamisme croissant du réseau de la jeunesse mosellane. Il a été imprimé en **1 000** exemplaires par l'Imprimerie Départementale.

LES TERRITOIRES : ENGAGEMENT, ACTIONS ET PRIORITÉS

Pour le déploiement de Moselle Jeunesse, le Département met en place une approche différenciée sur les 5 grands territoires mosellans. Son pilotage est départemental et combine les niveaux stratégique, fonctionnel et organisationnel :

- en partant du réel et des diagnostics de territoire,
- en associant le réseau des jeunes qui s'engagent,
- en engageant les territoires dans la démarche,
- en articulant les compétences départementales à partir de points d'entrée communs,
- en mobilisant les ressources au service des besoins du territoire,
- en pilotant des projets transversaux porteurs de visibilité.

Une Charte départementale Moselle Jeunesse précise la déclinaison méthodologique de Moselle Jeunesse sur ces différents niveaux. Sa signature formalise l'engagement réciproque du Département et des collectivités volontaires. Une chartre couvrant la période 2019/2021 a été adoptée par l'Assemblée Départementale lors de la 1^{ère} Réunion Trimestrielle de 2019.

En 2019, ce sont **40** collectivités qui se sont engagées aux côtés du Département en signant la nouvelle Charte Moselle Jeunesse: **33** Communes et 7 EPCI, couvrant au total **216** communes.

Le pilotage technique de Moselle Jeunesse, confié à la Direction des Sports et de la Jeunesse, a donné lieu en 2019 à **4** réunions de travail du Comité Technique constitué des Directions concernées par le champ de la jeunesse.

Des points d'entrée spécifiques par territoire ont été adoptés dès 2017. En 2019, ils ont permis de concrétiser des actions prioritaires:

- Le Kaffeeklatsch (Territoire Sarreguemines – Bitche), 2^e édition, le 9 novembre au gymnase de Rohrbach-lès-Bitche, rassemblement de jeunes du territoire autour des Conseillers Départementaux Juniors: **100** participants dont plus de **60** jeunes, et plus de **200** visiteurs,
- Moselle Gaming Network le 14 décembre, tournoi inédit de jeux en réseau organisé et diffusé simultanément sur **5** lieux (1 lieu sur chaque grand territoire mosellan): Faulquemont, Rombas, Phalsbourg, Woustviller et Thionville. Au total, ce sont **80** joueurs, **250** partenaires et plus de **450** participants qui ont participé à MGN 2019,
- Démon (Territoire Forbach – Saint-Avold): 3^e et dernière année pour ce projet d'envergure nationale déclinée localement. Une fin de projet concrétisée par **2** concerts: le 15 décembre à l'Arsenal de Metz et le 1^{er} décembre dans la grande salle de la Philharmonie de Paris.

En 2019, les projets mis en œuvre au niveau local par les associations dans le cadre de Moselle Jeunesse ont représenté:

- **480 591€** de subventions de fonctionnement allouées,
- **375** dossiers pour des projets en faveur des jeunes.

LES RESSOURCES AU SERVICE MOSELLE JEUNESSE

Soutien aux associations en milieu rural

En complémentarité avec la démarche Moselle Jeunesse territorialisée, le Département soutient les projets associatifs menés en zones rurales pour la plupart, et qui permettent de maintenir un lien social indispensable. À ce titre, ce sont **92** subventions de fonctionnement qui ont été attribuées en 2019 pour un montant total de **155 140€**, soit une belle progression du nombre des aides accordées aux projets associatifs en milieu rural: **+19 %** par rapport à 2018 (77 aides). Ces actions ont été réalisées en faveur d'environ **8 000** enfants et adolescents.

Soutien aux associations départementales et aux fédérations d'éducation populaire

En 2019, ont été soutenus prioritairement les projets contribuant concrètement à renforcer les orientations départementales dans Moselle Jeunesse, dans le cadre de la mise en place des plans d'actions de territoires. Ainsi, 8 associations à caractère départemental ont été soutenues pour des actions menées en faveur d'un meilleur accueil des jeunes, en activant la fonction de ressource auprès de leurs réseaux d'associations affiliées. Un crédit de **256 000€** a été consacré à ces actions.

Ces aides reposent sur un partenariat formalisé par une convention d'objectifs signée avec chaque bénéficiaire pour une période de trois ans. De nouvelles conventions ont été mises en place pour la période 2019-2021, avec approbation de l'Assemblée Départementale lors de sa 1^{re} RT de 2019.

Le développement des outils de communication web et numériques permettent d'étendre le réseau social de la jeunesse, avec une implication renforcée de la communication par le public jeune:

- la newsletter Moselle Infos Jeunesse (MIJ) compte fin 2019 **1200** abonnés,
- la page Facebook CD Junior Moselle comptabilise **1647** abonnés + **41 000** personnes touchées dont **29 000** pour Moselle Incroyables Talents,
- **2** comptes Twitter et Instagram (cdj_57) sur les réseaux sociaux,
- rubrique spécifique Moselle jeunesse dans Moselle Info Géo,
- espace collaboratif Prismo Moselle Jeunesse.

Plusieurs nouveautés en 2019:

- la création en avril d'une chaîne YouTube Moselle Jeunesse, totalisant **48** abonnés et **873** vues,
- la mise en place d'un espace collaboratif destiné aux Conseillers Départementaux Juniors,
- et une nouvelle chronique consacrée à la jeunesse sur Via Mirabelle, intitulée « 100 % jeunesse », et animée par Valentin PIOVESAN, ancien Junior de 2015 à 2018.

Des supports de communication papiers sont aussi réalisés selon l'actualité des projets. Leur version numérique participe à la communication virale.



Développement Culturel et Artistique

8,7 M €

Avec plus de **400** partenaires subventionnés, **300** événements, animés par environ **3 000** artistes mosellans dans les disciplines du chant, de la musique instrumentale, de la danse et du théâtre, la politique culturelle départementale irrigue nos territoires en contribuant à leur vitalité artistique et à leur rayonnement.

Tout au long de la saison, une programmation à la fois exigeante et accessible à tous, construite par et pour les Mosellans, relie entre eux nos concitoyens et leur patrimoine, leur culture, leur offre la possibilité de la découverte et de l'émotion artistique partagée.

La poursuite en 2019 de la mise en place de parcours numériques dans les sites Passionnément Moselle affirme la volonté d'innovation et d'ouverture sur les nouvelles technologies du Département de la Moselle. Ces nouveaux outils numériques de médiation s'appuient sur les technologies d'avant-garde comme la réalité augmentée, la réalité virtuelle, la 3D et 4D, les hologrammes, les dispositifs dynamiques, etc ...

Ces installations permettent aux visiteurs de découvrir les sites patrimoniaux, les expositions, les musées, les découvertes archéologiques et les travaux de recherches sous un autre angle. En effet, ces dispositifs sont interactifs et placent toujours le visiteur dans une posture d'acteur qui choisit lui-même le parcours qu'il veut suivre.

De plus, la dimension ludique omniprésente dans ces outils innovants attire un large public et intéresse particulièrement des publics-cibles prioritaires pour le Département de la Moselle, à savoir les enfants, les adolescents et, par extension, les familles.

Enseignements, pratiques amateurs, festivals, expositions, événements et innovations structurent ainsi la vie culturelle du département, dans un souci d'une lisibilité accrue de la collectivité.



Programmation artistique et culturelle

La missions principale de la Direction de la Programmation Artistique et Culturelle est la collecte de toutes les informations liées à l'activité des sites Passionnément Moselle, et la promotion de ceux-ci.

Cette direction a géré un budget de **3 442 150 €** pour mettre en œuvre l'un des pans de la politique culturelle départementale.

Pratiques et projets artistiques et culturels

L'ACTION DU SERVICE S'EST DÉCLINÉE AUTOUR DES AXES SUIVANTS :

- accompagner l'émergence des projets artistiques et culturels;
- susciter la mise en réseau des acteurs culturels publics et associatifs en Moselle qui œuvrent au développement des enseignements et de l'éducation artistique.

En 2019, des actions concrètes ont été menées :

Les enseignements artistiques

Le Département a réaffirmé son soutien au réseau mosellan des établissements d'enseignements artistiques :

46 établissements d'enseignements artistiques spécialisés consacrent leur activité à l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre en Moselle. Ils ont accueilli près de **14 000** élèves, de l'initiation au 3^e cycle d'enseignement.

Ces structures participent activement à l'animation culturelle des territoires. Certains projets ont été présentés au sein des Sites Passionnément Moselle dans le cadre de « Sites en scènes ».

L'action culturelle en faveur de la jeunesse

Le Département a poursuivi son action en faveur de la jeunesse, notamment celle qui est éloignée de l'offre artistique.

A titre d'exemple, nous pouvons citer les projets suivants :

Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale (DEMOS)

Ce dispositif a été poursuivi en 2019. Le cycle s'est achevé par un déplacement exceptionnel, le 1er décembre 2019, à PARIS. Les jeunes musiciens se sont produits dans la grande salle de la Philharmonie à l'occasion d'« orchestres en fête ». Puis le dernier concert de l'orchestre s'est tenu le 15 décembre à l'Arsenal de Metz.

Le dispositif est reconduit pour une nouvelle période de 3 ans à partir de 2020.

Soutien aux pratiques en amateur

L'événement « Sites en scènes » a accueilli une cinquantaine d'ensembles amateurs dans les Sites Passionnément Moselle durant toute la période estivale. Ce dispositif a offert à de nombreux amateurs l'occasion de présenter, aux publics des sites, leur travail musical et artistique.





Information des sites Passionnément Moselle

Le Service de l'Information des Sites Passionnément Moselle s'attache à œuvrer en faveur du développement, de la valorisation et de la promotion de ces établissements.

Durant l'année, un travail de concertation a été mené avec la Direction de la Communication pour l'élaboration de divers supports d'information des Sites Passionnément Moselle. En outre, le service a été amené à présenter l'offre de programmation au cours de grands événements dans les sites eux-mêmes et lors de manifestations extérieures.

De plus, la démarche de prospection auprès des différents contacts de la Direction Générale Adjointe (DGA) s'est poursuivie, afin d'améliorer la fréquentation, de la clientèle Groupes notamment.

Enfin, un nouveau dispositif de partenariat destiné à favoriser l'achat de billetterie auprès de différentes structures, par voie de conventionnement, a été impulsé.

Ces différents chantiers devraient se poursuivre durant toute l'année 2020.

MOSELLE ARTS VIVANTS

L'association Moselle Arts Vivants est le partenaire privilégié et l'opérateur culturel du Département dans les domaines de la création et de l'organisation d'événements culturels. MAV coordonne notamment les parcours numériques, a organisé de nombreux spectacles professionnels dans les Sites Passionnément Moselle, et a, par ailleurs porté la huitième édition des « Noëls de Moselle ».

Budget: plus de 1,9 M € HT en 2019

Recettes: plus de 238 000 € de crédits européens mobilisés en 2019

RÉSULTATS:

- Mise en œuvre des parcours numériques, des salles immersives et des enquêtes numériques dans les sites Passionnément Moselle.
- Mise en œuvre du festival de la BD au Château de Malbrouck.
- Mise en œuvre des manifestations dans les sites Passionnément Moselle
 - Semaine de l'Europe à la Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles
 - À la Lumière des Étoiles à la Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles
 - Programmation culturelle au Musée Georges de La Tour à Vic-sur-Seille
 - Les Nuits Héroïques au Musée de la Guerre 1870 et de l'Annexion à Gravelotte
 - Vita Romana au Parc Archéologique de Bliesbruck-Reinheim
 - Fête des Jardins et des Saveurs aux Jardins Fruitières de Laquenexy
 - Bêtes et Sorcières: Même pas peur! au Château de Malbrouck à Manderen.
- Noëls de Moselle (édition 8): Mise en œuvre du Sentier des Lanternes, 150 000 visiteurs accueillis au Sentier des Lanternes.
- Noëls de Moselle (édition 8): Mise en œuvre du Chalet Qualité MOSL, 150 000 visiteurs accueillis dans le chalet.
- Noëls de Moselle (édition 8): Mise en œuvre en partenariat avec la Ville de Metz du vidéo-mapping dans le cadre des 800 ans de la Cathédrale Saint-Etienne de Metz, 305 000 personnes ont pu assister à ce spectacle numérique.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES:

- Pierres Numériques-Digitale Steine:
 - Mise en œuvre de rendez-vous culturels dans le cadre du projet transfrontalier « Pierres Numériques » au sein de la Grande Région:
 - 11 partenaires opérationnels (mosellans, sarrois, liégeois, luxembourgeois).

Territorialisation Culturelle des Sites Passionnément Moselle

Les sites Passionnément Moselle

Ce sont six sites culturels et deux sites naturels. En 2019, ils ont accueilli au total

168318 visiteurs dont **6448** visiteurs à l'occasion de la Journée de la Moselle le 30 mai 2019.

LES SITES CULTURELS

Maison de Robert Schuman



La Maison de Robert Schuman a ouvert ses portes au grand public du 9 février au 15 décembre 2019; **11540** visiteurs ont été accueillis.

Les évènements:

- l'exposition «A Voté!» (9 mai – 15 décembre 2019) a permis au public de découvrir l'histoire et l'intérêt qu'il faut porter aux élections européennes. Cette exposition ludique et interactive s'achevait par un focus sur les actions et les aides de l'Europe sur le quotidien des Mosellans (sécurité, culture, éducation, environnement...).
- la Semaine de l'Europe (6-12 mai 2019): conférences, spectacles vivants et concerts autour de l'Europe et de sa pluralité ont valorisés l'identité européenne. Cette édition s'est achevée par un festival de micro-théâtre européen, réunissant **12** compagnies réparties dans **12** lieux de **12m²** pour des spectacles de 12 minutes.

- «A la lumière des étoiles» a permis, tout au long de l'année, de réunir **144** spectateurs au courant de soirées dédiées à l'histoire européenne racontée par le spectacle vivant.

La fréquentation est en progression de **6,64 %** par rapport à 2018. Une augmentation des groupes étrangers est à remarquer.

Musée de la guerre de 1870 et de l'Annexion de Gravelotte



Le musée a ouvert ses portes au grand public du 9 février au 15 décembre 2019; **17439** visiteurs ont été accueillis au courant de la saison, soit une augmentation de **30,42 %**.

Les évènements:

- Ouverture de la salle immersive «Les Moissons de la rage». Dans une salle spécialement aménagée, les visiteurs ont pu découvrir dès le mois de février un film immersif permettant de mieux comprendre le contexte de la guerre de 1870 mais également les batailles autour de Metz.
- Exposition «Espions (1871-1914)» (23 mai – 6 octobre 2019). Invitant le public à entrer dans le monde de l'espionnage, cette exposition lui a permis de découvrir des affaires liées aux territoires annexés.
- Exposition «Se souvenir de 1870: l'Enigme de Gustave Doré» (9 juin – 15 décembre 2019): dans le cadre de l'opération

«Culture près de chez vous» réalisée par le ministère de la Culture, le Musée d'Orsay a réalisé le prêt exceptionnel d'une œuvre majeure de l'histoire de l'art de la fin du XIX^e siècle.

- «Les Nuits héroïques»: tout au long de l'année, le musée a organisé des soirées et un week-end permettant de se plonger dans l'histoire de la guerre de 1870.
- Cycle de conférences «Les lendemains de l'histoire»: **5** conférences ont été organisées sur l'année.
- Opération «Epreuve de l'illusion»: dans le cadre des animations jeune public, le musée a accueilli les ateliers du CRI des lumières durant 3 semaines de l'été. Ces ateliers ont donné lieu à une exposition du 15 novembre au 15 décembre 2019.

Château de Malbrouck



- Exposition temporaire «Hergé, une vie, une œuvre» du 30 mars au 30 novembre 2019,
- Festival de la Bande Dessinée du 8 au 10 juin 2019,
- Journées du Patrimoine 21 et 22 septembre 2019,
- Festival «Même pas Peur» du 1er au 3 novembre 2019,
- Escape Game «La grande Menace à Malbrouck» du 30 mars au 30 novembre 2019.

Grâce à l'exposition «Hergé, une vie, une œuvre» organisée par le Département de la Moselle en partenariat avec le Musée Hergé, près de **75 000** visiteurs sont venus découvrir l'univers de Tintin et de son auteur Hergé.

Pour sa troisième édition, le festival de la BD a accueilli **5447** visiteurs et le festival «Même pas peur», **4866** personnes.

Le Musée départemental Georges de La Tour



Le Musée départemental Georges de La Tour a ouvert ses portes au public du 9 février au 15 décembre 2019 et a accueilli **7649** visiteurs.

Les évènements:

- Animations hors-temps scolaires, conférences, concert,
- Collaboration avec Moselle Arts Vivants dans le cadre de la programmation,
- Deux partenariats avec le Centre Pompidou Metz autour de: la nuit et l'opéra.

Les nouveautés:

- Deux dépôts: une œuvre du Palais des Ducs de Lorraine-Musée Lorrain «La Découverte du corps de Saint Alexis» de Georges de La Tour et une très belle copie d'un tableau de Georges de La Tour Les larmes de Saint Pierre provenant d'une collection particulière.
- Projet de vitrophanie avec l'Association le Cri des Lumières.

Le Musée départemental du Sel



Le 13 décembre 2019, le Musée départemental du Sel a rouvert ses portes après plusieurs mois de travaux lors d'un week-end inaugural du 13 au 15 décembre 2019 au cours duquel **636** visiteurs ont été accueillis.

Parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim



A ouvert ses portes au public du 15 mars au 31 octobre 2019 et a accueilli **33 012** visiteurs.

Les événements:

- la journée des enfants et la journée de la Moselle en mai,
- week-end Vita Romana placé sous le signe du 30 anniversaire du Parc archéologique,
- les Journées Européennes du Patrimoine - le festival Sites en scènes!

Le Département de la Moselle et le Kreis du Saarpfalz ont poursuivi leurs travaux devant aboutir à la mise en place d'une structure de gestion unique transfrontalière du Parc archéologique.

LES SITES NATURELS

Domaine départemental de Lindre



25 450 visiteurs se sont rendus au Lindre dont **2 549** bénéficiaires d'actions d'accueil et **6 066** participants à la treizième Fête de la Grande Pêche.

60,1 tonnes de poissons ont été pêchées dans **7** étangs et **6 274 000** d'alevins de **4** espèces produits pour les besoins de la pisciculture départementale malgré des conditions météorologiques particulièrement inhabituelles. La totalité de la production piscicole a été labellisée Agriculture Biologique et une vente au détail pour la consommation a été mise en place.

Les Jardins Fruitiers de Laquenexy



Le site a accueilli **26 451** visiteurs en 2019.

Les événements:

- la Chasse aux Œufs de Pâques du 21 et 22 avril 2019,
- la Journée de la Moselle, le 30 mai 2019,
- les journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre 2019,
- la Fête des Jardins et des Saveurs, les 4, 5 et 6 octobre 2019.

Des animations ont été mises en place pendant toutes les vacances estivales, ainsi que pour les congés d'automne.

Archives Départementales, Mémoire Patriotique et Patrimoine

Archives, mémoire et patrimoine ont été rapprochés parce qu'ils visent la connaissance du passé, lointain ou proche, et sa mise en valeur au bénéfice de la population dans son ensemble, selon des approches et des moyens d'action différents.

Les services composant les Archives départementales assument les missions légales relatives aux archives publiques produites sur le territoire départemental et des missions volontaristes élargissant les précédentes à l'initiative du Département dans le domaine de l'action culturelle (histoire de la Lorraine mosellane).

Le Service de la Mémoire patriotique exécute la politique départementale destinée à faire vivre et transmettre la mémoire des populations du territoire de la Moselle depuis 1871. À cet effet, il instruit les demandes de subventions des associations patriotiques et contribue à la préparation des manifestations publiques mémorielles en maintenant le lien avec les associations.

L'architecte du patrimoine affecté à la direction instruit aussi depuis février 2017 les subventions destinées au patrimoine privé et à celui des établissements publics du culte.

Relations avec les partenaires administratifs et collectif des Archives Publiques

Versement et prise en charge de **435 m** d'archives provenant principalement des administrations d'État (70 m), des juridictions

(95 m) et de l'administration départementale (216 m). Rappel: capacité de stockage de **63 km**, et occupation à hauteur de **52 km**.

Public des Archives, Communication, Valorisation

- Diminution de **9 %** du nombre d'usagers inscrits pour fréquenter les salles de lecture: **1330**;
- Augmentation nette de l'accueil spécifique des **2000** scolaires (plus 300) et d'un groupe de résidents de foyer d'accueil spécialisé;
- Légère baisse du nombre de documents consultés: **16 055** et du nombre des visites: **4 167**, y compris le samedi;
- Légère augmentation du nombre des consultations sur Internet (malgré une offre identique depuis 5 ans): **237 000** consultations sur www.archives57.com, de **965 000** pages (documents);
- Maintien à l'identique des demandes de copies de pièces ou d'attestations (principalement affaires matrimoniales, installations classées, preuves de nationalité,



reconstitutions de carrière, soit **498** dossiers), reflet de l'évolution sociale et démographique du pays;

- Succès confirmé pour la 4^e édition des Nuits du patrimoine (déambulation historique et musicale) (200 inscrits, soit 100 % des places ouvertes);
- Exposition sur l'espionnage de 1914 à 1945 présentée en écho à celle du musée de la guerre de 1870 et de l'annexion.



Numérisation des Documents d'Archives

- Lancement de deux trains de numérisation (registres matricules antérieurs à 1871 et registres du conseil de révision du cercle de Forbach de 1872 à 1918; listes de recensement de population des collections communales déposées);
- Conclusion d'une convention avec Family Search (États-Unis, Salt Lake City) en vue de la numérisation des actes d'état civil de 1893 à 1940, applicable dès le 1^{er} janvier 2020.

Mémoire patriotique

- Rencontre avec le Département de la Vienne pour le 80^e anniversaire des évacuations de civils mosellans et préparation de la commémoration de retour en Moselle en 2020;
- Aides aux projets mémoriels et commémoratifs, voyages scolaires compris, au nombre de **15** dossiers, et aux projets historiques (15), et aide à l'équipement des associations d'anciens combattants (3 drapeaux et 114 tenues individuelles concernés).

Patrimoine

L'architecte du patrimoine est intervenu 2 fois dans le cadre du dispositif AMITER, piloté par la DPAT, pour des opérations touchant aux édifices patrimoniaux non protégés.

Le dispositif d'aide aux propriétaires privés d'immeubles et d'objets classés, aux établissements publics du culte et aux gestionnaires d'immeubles militaires a été mis en œuvre dans **2** nouveaux dossiers.



Lecture Publique et des Bibliothèques

La Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques (DLPB) propose des services et des dispositifs d'accompagnement à l'ensemble des communes du département en s'appuyant sur des services transversaux et des services territorialisés à partir des quatre pôles départementaux de Bitche, Nilvange, Créhange, Metz et du pôle associé de Sarreguemines.

Dans l'ensemble des services transversaux et des quatre pôles, l'effectif est de **51** agents, dont **37** agents départementaux. **154** médiathèques ou bibliothèques municipales contribuent à offrir des services dans tout le territoire.

Grâce à un réseau de près de **814** bénévoles et **342** salariés, dont la formation est assurée gratuitement par la DLPB, chacune des bibliothèques ou médiathèques propose en moyenne 12 heures d'ouverture hebdomadaire au public et plus de **13 000** documents au prêt et à la consultation.

En 2019, le Département a consacré **544 250 €** à la politique de lecture publique, dont **223 700 €** pour les aides financières

aux collectivités et associations de gestion et **320 550 €** pour les actions en maîtrise d'ouvrage, développement des collections, actions culturelles, formation et promotion du réseau.

Favoriser le développement des services sur des territoires sous-équipés

- Plus de **530** visites réalisées par les 17 référents de territoire, soit **1 110 heures** d'accompagnement.
- Améliorer l'offre et la qualité des services de lecture
- La DLPB a prêté **84 000** documents aux bibliothèques du réseau et a assuré près de **350** rendez-vous avec les bibliothèques dans les espaces de choix des **4** pôles;
- La politique de dons de document a permis à **16** partenaires de bénéficier d'ouvrages à destination des publics cibles du Département (petite enfance, enfance en

- difficulté, adolescents, seniors, personnes en situation de handicap) pour un volume total de **1888** documents;
- une vente de **1225** ouvrages a été réalisée en 2019, générant une recette de **1545 €**;
 - Le Département soutient les communes par le versement de subventions. Celles-ci permettent aux bibliothèques de mettre à jour leurs collections, de les diversifier pour toucher de nouveaux publics;
 - Le dispositif d'aide forfaitaire pour la constitution de collections de base de **1200 €** a concerné **38** communes pour un montant global de **45 600 €**;
 - **20** communes et **2** EPCI ont sollicité le Département pour le développement des ressources documentaires et numériques, représentant un montant total de **16 850 €**;
 - **12 000** documents réservés ont été livrés aux bibliothèques par navette dans l'ensemble des territoires en 2019;
 - **370** outils d'animation sont mis à disposition des équipes des bibliothèques sur le portail en 2019; **705** prêts d'outils animation ont pu être effectués en 2019;
 - La Direction améliore les services auprès du réseau au travers d'actions de formations, des journées professionnelles et des rencontres. Le programme de formations et d'échanges a touché près de **290** bénévoles et salariés;
 - Le congrès des bénévoles du réseau des bibliothèques de lecture publique a rassemblé **70** bibliothèques issues de tous les territoires et plus de 190 bibliothécaires et partenaires.

Égalité d'accès aux services de lecture et promotion des bibliothèques

Afin de poursuivre le développement des publics en bibliothèque, le Département a favorisé les actions et le développement de partenariat à destination des publics de la petite enfance, des personnes en situation de handicap, des jeunes de moins de 17 ans, des personnes âgées et des personnes fragilisées.

La Direction, avec le soutien de la Conférence des Financeurs qui lui a attribué **25 000 €** a notamment porté en 2019 le projet Esprits livres: près de **100** actions organisées ont touché **2 300** seniors isolés et autonomes, avec le concours des **32** bibliothèques qui ont pris part à l'opération.

Les événements départementaux sont des temps forts qui rythment la vie des bibliothèques et par la diversité des animations

proposées touchent un public toujours plus large:

- 12^e édition des « InsoLivres »: mobilisation de **97** bibliothèques
- Fréquentation: **7 566** personnes ,
- Participation de **94** bibliothèques à la 13^e édition de « Lire en fête... partout en Moselle! »
- Fréquentation: **9 391** personnes;
- **60** bibliothèques ont bénéficié d'un spectacle dans le cadre de « Noël de Moselle ». « Instants magiques en bibliothèques »;
- Fréquentation: **21 588** personnes;
- 12^e édition du concours « MoseL'lire »: **157** écoles et collèges, **58** bibliothèques; soit plus de 5 100 lecteurs participants.

Services territorialisés adaptés

Le développement des actions de proximité est rendu possible par la territorialisation des services dans les cinq territoires de lecture.

La contractualisation avec les communes de Nilvange, Créhange et la Communauté de

communes du Pays de Bitche fixe les engagements des deux collectivités dans chacun des secteurs (aide financière de **74 940 €** pour le développement des collections, la participation aux charges de fonctionnement et le soutien à la programmation annuelle).

Éducation et Enseignement Supérieur

14,96 M€

La Direction de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (DEES) a pour mission l'accompagnement des élèves mosellans dans l'ensemble des compétences qui ont été confiées aux Départements par les actes I et II de la Décentralisation.

En lien avec l'Éducation Nationale, les équipes de direction des collèges et les autres Directions du Département, la DEES met en œuvre une politique en faveur des jeunes élèves mosellans, incluant tous les aspects de la vie scolaire et périscolaire, du primaire au collège.

L'objectif de la DEES est la mise en œuvre d'une politique éducative efficiente qui vise à développer un environnement propice à la réussite la plus large des élèves mosellans, en tenant compte de la diversité de la population et des territoires et en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés par la jeunesse.

La DEES veille également aux bonnes conditions de fonctionnement, de restauration et de vie quotidienne dans les collèges. Pour assurer au mieux les missions fixées par l'Assemblée Départementale, elle anime et organise les relations avec les chefs d'établissement.

Depuis septembre 2016, la DEES accompagne par ailleurs le développement de l'Enseignement Supérieur et la Recherche en Moselle (Université et Grandes Écoles).



Politique Éducative et Enseignement Supérieur

La Direction de la Politique Éducative et de l'Enseignement Supérieur (DPEES) propose et met en œuvre les actions éducatives en faveur des collèges et des écoles ainsi que la politique du Département en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche.

Elle veille à une bonne structuration du réseau des collèges et les secteurs de recrutement des établissements à travers le Schéma Départemental des Collèges (2013/2023) et

initie le cas échéant les ajustements.

Elle assure la promotion des usages pédagogiques du numérique et la prise en compte du handicap dans la scolarité des collégiens.

Elle valorise et promeut l'ensemble des actions et manifestations de la DEES.

Elle est également en charge de la conduite du projet INTERREG EDUCO qui vise à rapprocher les systèmes éducatifs franco-luxembourgeois.

Le schéma départemental des actions éducatives

La DPEES accompagne les élèves de collège et de primaire dans le cadre d'une politique éducative ambitieuse et volontariste traduite dans le Schéma Départemental des Actions Éducatives voté par l'Assemblée Départementale en septembre 2018.

En 2019, le Département a consacré un budget total de **526 498 €** réparti comme suit:

- **186 876 €** pour le soutien aux collèges, dont 10 100 € pour les partenariats (hors dotations pour les ateliers relais),
- **315 614 €** pour le soutien aux écoles,
- **24 008 €** pour le soutien à la lutte contre le décrochage scolaire.

Les actions éducatives en faveur des collèges

Le Département propose des actions éducatives et accompagne les collèges dans leurs projets en lien avec les programmes scolaires, autour des thématiques de la citoyenneté, de l'apprentissage de l'allemand, de l'ambition scientifique et scolaire et l'ouverture culturelle.

L'ÉLÈVE ACTEUR DE LA SOCIÉTÉ (CITOYENNETÉ)

Pour éveiller l'esprit citoyen des élèves

Une enveloppe de **11401 €** a été allouée au remboursement des frais de transport pour les visites des collégiens au Département et **3470 €** ont été dédiés aux projets citoyens des collèges.

L'ÉLÈVE : VOYAGEUR DANS LA GRANDE RÉGION TRANSFRONTALIÈRE (APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND)

Pour favoriser les échanges et les projets transfrontaliers dans le cadre du programme européen SESAM'GR

Depuis de nombreuses années, le Département soutient l'apprentissage de l'allemand en favorisant la mise en place des enseignements particuliers bilingues et biculturels dès la maternelle et leur continuité durant toute la scolarité.

En 2019, les actions menées en faveur de l'apprentissage de l'allemand dans les collèges ont représenté un budget de **78 698 €** dont:

- **72 598 €** pour les échanges et projets des collèges,
- **6 100 €** pour le Centre Transfrontalier hébergé au collège La Fontaine de Saint-Avold.

L'ÉLÈVE : ENTREPRENEUR DE DEMAIN (OUVERTURE SCIENTIFIQUE ET ORIENTATION)

Pour favoriser les connaissances scientifiques et l'orientation des élèves

Promouvoir l'ambition scientifique

Comme chaque année, le Département a soutenu les projets innovants et scientifiques comme l'opération « Math.En.Jeans » ou encore le concours de robotique Technobot.

En 2019, le service a participé à l'organisation d'une rencontre avec le journaliste Jamy GOURMAUD et a accompagné la mise en place du projet ARISS du collège Robert Doisneau de Sarralbe (prise de contact radio avec la Station Spatiale Internationale).

Le Département a également souhaité doter les collèges publics d'une mallette lumière dénommée E-lumi pour favoriser l'ouverture scientifique des élèves. Ce projet a été mené en transversalité au sein de la DEES, dans le cadre du soutien à l'Enseignement Supérieur et notamment du partenariat avec la chaire photonique de CentraleSupélec de Metz.

Le soutien aux projets scientifiques et innovants des collèges a représenté, en 2019, une enveloppe de **31 440 €** (partenariats compris) :

- **27 440 €** pour les projets des collèges dont les plus significatifs sont détaillés comme suit :
- **2 216 €** de remboursement de frais de transport pour les collégiens ayant participé à l'évènement Grand Est Numérique,
- **3 790 €** pour les déplacements vers les demi-finales et la finale du Technobot,
- **2 093 €** pour les déplacements vers la Fête de la Lumière et le Forum Automne numérique à CentraleSupélec,
- **5 140 €** pour les projets « Math.En.Jeans ».
- **4 000 €** pour l'Association Tech'Tic & Co qui organise le concours de robotique Technobot.

Promouvoir l'ambition scolaire

En 2019, le Département de la Moselle a soutenu la sensibilisation des élèves à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et l'organisation d'un forum des métiers et des formations par territoire. Une enveloppe globale de **15 680 €** a été mobilisée :

- **15 430 €** ont été répartis dans chacun des cinq territoires pour l'organisation des forums des métiers et des formations,
- **250 €** ont été versés à l'unique collège ayant participé à la sensibilisation à l'ESS pour le déplacement des élèves.

L'ÉLÈVE : AMBASSADEUR DE LA CULTURE MOSELLANE (OUVERTURE CULTURELLE)

Pour favoriser l'ouverture au monde et la connaissance du patrimoine mosellan

En 2019, le Département a soutenu les projets artistiques et culturels des collèges, et la mobilité des élèves a été favorisée par un remboursement de **4 €** du km parcouru vers les sites Passionnement Moselle et les Archives Départementales de Saint-Julien-lès-Metz et de Saint-Avold.

Le soutien aux projets artistiques et culturels des collèges représentait, en 2019, une enveloppe de **46 185 €** :

- **25 279 €** pour les projets artistiques et culturels des collèges,
- **20 906 €** pour l'aide à la mobilité vers les sites Passionnement Moselle et les Archives Départementales de Saint-Julien-lès-Metz et de Saint-Avold.

DOTATIONS DES COLLÈGES EN FAVEUR DES ATELIERS RELAIS, AFIN DE LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET LA MARGINALISATION DES JEUNES

Les dotations annuelles octroyées aux ateliers relais répartis sur le territoire mosellan ont représenté un budget de **24 007 €** en 2019, composé de :

- **12 560 €** pour le fonctionnement de l'atelier relais de Thionville,
- **1 802 €** pour le fonctionnement de l'atelier relais de Metz,
- **9 645 €** pour le fonctionnement de l'atelier relais de Forbach.

En complément des subventions des Communes, afin d'alléger la part des familles et en lien avec les acteurs culturels et économiques mosellans, des aides en faveur des écoles ont été versées en 2019 pour un montant de **315 613 €** à travers les dispositifs suivants :

- **186 560 €** pour l'opération « Séjours de Découverte » en Moselle,

- **76 832 €** pour les sorties « Ecole à la Ferme »,
- **36 943 €** pour les projets et échanges dans le cadre de l'apprentissage de l'allemand,
- **15 278 €** pour l'aide à la mobilité des élèves (sites Passionnément Moselle, concours Mosel'Lire, Charte de Chant Choral,...).

Les actions partenariales et projets européens

La DPEES est partenaire de projets transversaux menés au sein de la collectivité :

- co-construction du Comité Moselle Jeunesse,
- co-organisation du projet INTERREG SESAM'GR dans le cadre de l'apprentissage de l'allemand.
- Conduite du projet EDUCO.

La valorisation de la politique éducative départementale

La DPEES assure la visibilité de l'action départementale dans sa compétence éducative, transfrontalière, Enseignement Supérieur et projets européens. En 2019, elle a participé ou co-organisé de nombreux événements dont :

- « Faites de l'Allemand » du 25 au 29 mars 2019,
- la Fête de la Lumière (Day of Light) le 16 mai 2019 à CentraleSupélec avec remise événementielle de la mallette lumière E-lumi aux collèges pilotes,
- la Finale du Technobot le 14 juin 2019 au gymnase du collège Jean Mermoz de Yutz,
- l'accueil des étudiants de Georgia Tech Lorraine au Département de la Moselle les 4 juillet et 19 novembre 2019,
- la rentrée scolaire au collège Jean-Baptiste Eblé de Puttelange-aux-Lacs le 2 septembre 2019,
- l'accueil des collégiens le 18 septembre 2019 dans le cadre de l'évènement Grand Est Numérique au Centre des Congrès Robert Schuman de Metz,
- la rencontre avec les équipes de direction des collèges publics à Yutz le 19 septembre 2019,
- le projet ARISS mené par le collège Robert Doisneau de Sarralbe avec la Station Spatiale Internationale le 8 octobre 2019.

La DPEES est également chargée de la réalisation du VADEMECUM Éducation, initié en 2016, à destination des Conseillers Départementaux qui siègent dans les Conseils d'Administration des collèges mosellans. Au cours de l'année 2019, elle a procédé aux mises à jour du guide et organisé sa diffusion aux élus départementaux, leurs remplaçants et aux personnalités qualifiées.



La pédagogie, le handicap et le numérique (MPHN)



LA PROMOTION DES USAGES PÉDAGOGIQUES DU NUMÉRIQUE

L'Assemblée Départementale a voté la mise à disposition d'un Espace Numérique de Travail (ENT Grand Est) pour les **90** collèges publics de Moselle et **7** collèges privés pour un coût de **120 000 €** par an.

La mission assure l'animation, le pilotage et l'évolution de cet ENT dans les collèges et dans le cadre des relations Département/collèges, et favorise le développement de l'usage de l'outil de vie scolaire intégré pour faire l'économie d'un outil payant. La mission représente le Département dans les instances de suivi de l'ENT Grand Est dans le cadre du Groupement de Commandes constitué avec la Région, le Rectorat et les autres Départements du Grand Est.

La première phase du déploiement du Plan Numérique Collège (PNC), qui englobe la remise à neuf des équipements réseaux des collèges, la mise à disposition à chaque utilisateur d'un matériel performant (ordinateurs, Vidéo-Projecteurs Interactifs, imprimante 3D et tablettes numériques) a été finalisée en 2018 dans tous les collèges de Moselle sous pilotage assuré par la DMG, avec un accompagnement par la mission MPHN.

La mission a contribué à l'élaboration et au lancement de la 2^{de} phase du PNC par la mise

en place de solutions interactives et collaboratives (Tableaux Blancs Interactifs) dès la fin de l'année 2018, avec **12** collèges équipés. **32** collèges ont été déployés en 2019 et les derniers devraient l'être en 2020 et 2021. La mission a également assuré la coordination de la réalisation des travaux induits (hors marché des entreprises) avec la DPAT (faux plafonds, estrades, luminaires).

La mission a également assuré l'analyse et le suivi des projets d'expérimentations proposés par des établissements ou les Autorités Académiques.

Elle a participé à la réflexion sur les modalités de déploiement d'un ENT et d'équipements numériques pour les écoles primaires dans le cadre du lancement du programme FUSEÉ 2020, ainsi qu'à la création d'une première grappe scolaire connectée à Puttelange-aux-Lacs.

La mission est associée à la réalisation d'un bilan de satisfaction intermédiaire dans les collèges pour prévoir les perspectives d'évolution et d'adaptation: renouvellement des PC de 2016, WIFI, ouverture des collèges au public (médiation numérique de Moselle Fibre), expérimentations de nouveaux outils, crédits pour les ressources numériques.

LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

La mission poursuit et renforce le maillage territorial en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) avec l'ouverture de **5** nouvelles structures prévues à la rentrée 2020/2021.

Elle assure également un suivi des Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) et mène une réflexion transversale avec la DPAT dans le cadre de la réalisation des travaux de sécurisation ou de mise aux normes des ateliers et la répartition géographique des champs d'activité.

Elle instruit et évalue la pertinence des demandes d'équipements informatiques, pédagogiques et des matériels nécessaires au fonctionnement des ULIS et SEGPA des collèges.

La gestion des locaux des collèges

En lien avec la DPAT et la DMG, la mission a contribué à la programmation des opérations de reconstruction du collège Marie Curie de Fontoy. Elle participe aux évaluations des besoins pour la reconstruction du collège La Carrière de Saint-Avold et pour les autres projets à venir.

Elle contribue à prioriser les travaux de maintenance pour assurer une bonne continuité des activités pédagogiques dans tous les collèges.

Elle coordonne et priorise le déploiement des plans d'équipements dans les établissements tout en étudiant les possibilités d'optimisation de l'usage des locaux des collèges pour diminuer les coûts de fonctionnement aux collèges Untersteller de Stiring-Wendel, La Carrière de Saint-Avold, Le Breuil de Tallenge et Paul Langevin d'Hagondange.

Elle contribue à l'adaptation des SEGPA de Moselle (répartition par secteur, consistance du réseau, champs professionnels présents, évolution des équipements).

Elle contribue à l'affectation et l'installation des référents de la MDPH dans les collèges.

LES PETITS ÉQUIPEMENTS ET MOBILIERS DES COLLÈGES

La mission réalise une étude sur l'état général du mobilier, y compris les casiers. Elle priorise les demandes des collèges en matière de renouvellement des petits équipements pédagogiques (microscopes) et de renouvellement du mobilier et réalise les commandes nécessaires en fonction du budget attribué.

Elle analyse et suit les projets d'expérimentations proposés par des établissements ou les Autorités Académiques (équipements numériques de sciences physiques aux collèges Pilâtre de Rozier d'Ars-sur-Moselle et Jean Mermoz à Marly).

Elle étudie les possibilités de récupération du mobilier disponible dans certains collèges pour l'affecter à d'autres, en particulier dans le cadre de la reconstruction du collège Marie Curie de Fontoy.

La carte scolaire et la programmation

La mission participe à l'adaptation du Schéma des Collèges 2013/2023, en lien avec la DPAT.

Afin de pouvoir mettre à disposition du grand public la sectorisation scolaire dans le cadre du projet de Guichet Unique, le logiciel de gestion de la carte scolaire a été initialisé et implémenté.

En matière de projets transversaux, la MCSP a poursuivi la gestion du projet de Guichet Unique

en vue de la création d'un espace unique dédié aux collèges dans «Moselle Éducation».

La MCSP a aussi réalisé l'étude d'impact et le cahier des charges relatif au changement de fonctionnement de la base de données des collèges (EDUDATA) faisant suite à l'étude des logements dans les collèges. Il a aussi initié la restructuration des données de l'application en vue d'un passage en version Full Web.

L'enseignement supérieur et la recherche

À travers un partenariat avec les Grandes Ecoles et l'Université de Lorraine, Le Département soutient l'Enseignement Supérieur et la Recherche en Moselle afin de promouvoir l'excellence de l'offre de formation, renforcer l'employabilité des jeunes mosellans et

consolider l'attractivité du territoire vis-à-vis des jeunes talents.

Ce soutien a mobilisé un budget total de **733 812 €** pour l'année 2019.

Dynamiques Linguistiques

Le service est en charge de décliner la politique de promotion de la langue des voisins dans le Département de la Moselle à destination des jeunes et des adultes. À ce titre, sont développés et soutenus des projets mosellans, transfrontaliers, multipartenaires en lien avec l'éducation, le plurilinguisme, l'apprentissage précoce de l'allemand, l'interculturalité, la citoyenneté européenne et l'approche du monde du travail en Grande Région. Pour atteindre ses objectifs, sont partenaires l'Éducation Nationale, les collectivités mosellanes, des Départements, la Région Grand Est, les partenaires institutionnels de la Grande Région ainsi que les Directions du Département de la Moselle.

LES MISSIONS DU SERVICE ONT ÉTÉ CONFORTÉES EN 2019 PAR :

- l'Assemblée Départementale, qui a adopté une Résolution sur le renforcement de la coopération avec la Sarre, visant entre autres, le développement des jumelages entre les collèges mosellans et sarrois (Traité d'Aix-la-Chapelle du 22 janvier 2019) et qui a affirmé la volonté du Département à être reconnu comme l'Eurodépartement Moselle,
- à travers des négociations amorcées en 2019 avec le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz et la Région Grand Est associée à l'Université de Lorraine afin de conventionner sur le développement de l'apprentissage précoce de l'allemand pour



l'ensemble des élèves mosellans dans une logique de continuité des parcours, de mobilité et de mises en situation authentiques et concrètes dès le plus jeune âge.

LE SERVICE SE COMPOSE :

- d'un bureau d'appui et d'expertise aux projets transfrontaliers, spécialisé dans la gestion administrative et financière des projets européens multipartenaires (principalement INTERREG) et dans la mise en œuvre de dispositifs spécifiques et nouveaux tels que la Maison Numérique des Langues,
- d'une mission de développement et de gestion de projets linguistiques territoriaux et transfrontaliers, en charge du pilotage et de la mise en œuvre des projets opérationnels, ainsi que de l'animation et de la coordination des équipes et du réseau de référents transfrontaliers et grands régionaux.

Le projet SESAM'GR

Des clefs pour l'avenir des jeunes en Grande Région



Le service assure la mission de pilotage administratif, opérationnel et financier du dispositif européen SESAM'GR - des clefs pour l'avenir des jeunes en Grande Région, premier programme transfrontalier à caractère éducatif à réunir, autour du Département de la Moselle en sa qualité de chef de file, une vingtaine de partenaires de tous les versants de la Grande Région Transfrontalière. Ce programme INTERREG VA Grande Région est sub-

ventionné à hauteur de **60 %** avec un budget global initial de **7,28 M€** sur 3 ans (tous partenaires confondus). La participation du Département et des Communes volontaires est de **2 163 267 €** hors subventions INTERREG.

Au cours de l'année 2019, le service a conduit, facilité et géré le développement:

- du réseau des assistants éducatifs de langue allemande embauchés par les communes et soutenus financièrement par le Département de la Moselle (20 % d'un SMIC), l'Union Européenne, les Communautés d'Agglomération de Sarreguemines Confluences et de Forbach - Porte de France ainsi que la Communauté de Communes Bouzonvillois - Trois Frontières sur leur territoire respectif. Fin 2019, **52** assistants éducatifs allemands (36,6 Equivalents Temps Plein) ont accompagné plus de **7 100** élèves mosellans âgés de 3 à 12 ans,
- de l'expérimentation menée avec les EPCI du Val de Rosselle et l'Éducation Nationale, pour l'intensification de l'apprentissage de l'allemand sur ce territoire, **35 %** des élèves (contre **8 %** en 2012/2013) parlent quotidiennement l'allemand en classe. **25** assistants de langue allemande interviennent dans **17** communes auprès de **3 900** élèves. Un programme d'activités transfrontalier a été proposé en 2019 aux élèves de primaire et aux collégiens. Le service a par ailleurs co-organisé la 4^e édition de la «Faites de l'Allemand» qui a mobilisé plus de **5 000** élèves, issus principalement du Val de Rosselle,
- de projets communs transfrontaliers et grand-régionaux, propices aux échanges, à la mobilité des jeunes, à la création de concepts communs en lien avec la pratique de la langue, l'interculturalité et l'approche du monde professionnel.

En lien avec les partenaires, le service a élaboré une première demande de prolongation d'un an du programme SESAM'GR sans incidence budgétaire (du 01/09/2019 au 30/08/2020).

Au cours de l'année 2019, le service a également conduit plus de **60** réunions (bureaux, comités de pilotage, groupes de travail thématiques, présentations, conférences, événements...) en Moselle et en Grande Région.

En 2019, le Département a dépensé **213 000 €** et bénéficié de **60 %** de subventionnement INTERREG.

L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DES VOISINS AU SERVICE DES ADULTES: UNE MAISON NUMÉRIQUE DES LANGUES EN MOSELLE

En lien avec les Directions Départementales, le service a en charge la mise en œuvre de ce projet afin d'offrir des services supplémentaires aux Mosellans, salariés et acteurs du territoire, sous la forme d'une Maison Numérique des Langues. L'année 2019 a permis de définir plus précisément les conditions techniques et financières de faisabilité du projet à destination d'un public d'adultes.

Il s'agira au sein d'un portail numérique intuitif, performant, vivant et pérenne:

- de cibler différentes catégories d'utilisateurs: actifs, jeunes, personnes en recherche d'emploi, particuliers...,
- de promouvoir l'apprentissage des langues en Moselle (anglais, allemand, luxembourgeois, français),
- de proposer des ressources pédagogiques, des tests de niveau,
- d'orienter le public vers des offres de formations et de stages ainsi que vers des plateformes linguistiques,
- d'apporter des conseils sur les possibilités de financements.

Les crédits de **100 000 €** dédiés à la Maison Numérique des Langues en 2019 n'ont pas été consommés. Un budget de **50 000 €** correspondant principalement à des frais de conception et de mise en œuvre du portail numérique, de réunions et de traductions, est inscrit au budget 2020.

LE PROJET TRANSFRONTALIER BI-BUS

Le Département de la Moselle est également associé, en qualité de partenaire méthodologique, au projet BI-BUS, cofinancé par le programme INTERREG VA GR et porté par la ville de Sarrebruck. Il s'agit d'un véhicule aménagé permettant aux bibliothèques partenaires de mettre à la disposition des élèves et enseignants français et allemands des territoires concernés, des ressources bilingues (livres, jeux, DVD...) et de leur proposer un programme d'animation.

Stratégie et Relations avec les Collèges

Le Service Stratégie et Relations avec les Collèges (SSRC) est en charge du suivi administratif et financier de la DEES. Il assure également la coordination et le pilotage des projets stratégiques en lien avec les collèges.

SUIVI, PILOTAGE ET EXÉCUTION DU BUDGET DE LA DIRECTION (CA 2019)

- **15 094 035 €** en dépenses de fonctionnement,
- **913 505 €** en dépenses d'investissement,
- **4 576 790 €** en recettes de fonctionnement,
- **49 939 €** en recettes d'investissement.
- **3 095** mandats émis.
- **470** titres émis.

PILOTAGE DES PROJETS STRATÉGIQUES

- Évolution des processus de gestion des subventions en collaboration avec les directions et services de la DEES,

- Mise en œuvre et suivi des dialogues de gestion avec les collèges: redéfinition des indicateurs et objectifs. Les résultats ont été validés par le Groupe de Travail Permanent en novembre 2019 et testés sur les collèges en fin d'année,
- Initiation du déploiement de la phase opérationnelle relative à la stratégie patrimoniale et immobilière conduite avec Moselis visant à rénover le parc de logements et à mettre en location les logements non utiles au Département, dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence Éducation,
- Poursuite des échanges concernant la renégociation de la convention d'occupation des équipements sportifs avec la Ville de Metz,
- Mise en place d'un Groupement de Commandes pour l'électricité.

Moyens des Collèges

La Direction des Moyens des Collèges (DMC) est en charge de la mise en œuvre de la politique de restauration du Département de la Moselle et de la Cuisine Centrale Départementale de Vitry-sur-Orne.

Elle assure également la gestion des moyens matériels et financiers des collèges.

Les dotations de fonctionnement versées aux établissements

Les collèges publics et privés sous contrat d'association bénéficient de dotations de fonctionnement suivantes (CA 2019):

COLLÈGES PUBLICS

9,06 M€ de dotations annuelles de fonctionnement dont les principales sont les suivantes:

- **7,47 M€** correspondant aux dotations de fonctionnement,
- **0,14 M€** correspondant aux dotations ver-

sées à la Région pour les collèges en cités scolaires,

- **1,12 M€** correspondant aux crédits consacrés à la location d'équipements sportifs,
- **0,16 M€** correspondant aux dotations « piscine »,
- **0,05 M€** correspondant aux crédits de compensation des tarifs de restauration des communes.

En 2019, le Département a versé en moyenne **220 €** par élève.

COLLÈGES PRIVÉS SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

La dotation de fonctionnement est versée sous forme d'une contribution forfaitaire, par élève et par an, égale au coût moyen d'un élève de collège public. Elle s'élève, en 2019 à **3,8 M€** soit **1,5 M€** pour la « Part Matériel » et

2,3 M€ pour la « Part Personnel ».

Une convention de revalorisation de la « Part Personnel » a été signée en 2018 suite à la renégociation des dotations de fonctionnement avec les collèges privés. En 2020, le montant par élève atteindra ainsi **388€**.

Les demandes d'équipement

En 2019, **241** dossiers ont été enregistrés pour un montant total de **1225 170,47€**.

- **140** demandes pour le service restauration (1013 904,93€),
- **96** demandes liées à la pédagogie et au mobilier (192 225€),
- **2** demandes de matériel lié à l'entretien (8 500€),
- **3** demandes de matériel divers, dont celui inhérent à l'entretien des espaces verts (10 540€).

Au total, sur ces **241** demandes, **161** ont reçu un avis favorable pour un montant global de **172 051€**.

- **63** avis favorables pour le service restauration (119 966€),

- **47** avis favorables pour des demandes liées à la pédagogie et au mobilier (52 085€),

Parmi ces équipements, **13** bars à salades et **1** table de tri ont été alloués aux collèges pour un montant total de **31 256€** dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire ainsi que **22** chariots à niveau constant pour un montant total de **20 576€**.

LA GESTION DES MOYENS IMMOBILIERS DES COLLÈGES PUBLICS

- **144** gymnases mis à disposition des collèges publics pour favoriser la pratique de l'Éducation Physique et Sportive,
- **453** logements gérés au sein des collèges publics pour répondre aux obligations de service.





LA RESTAURATION SCOLAIRE

Environ **23 000** repas sont produits par jour au sein des collèges de Moselle.

La Cuisine Centrale Départementale de Vitry-sur-Orne est en capacité de produire **2 400** repas par jour grâce aux nouveaux équipements installés par la collectivité.

Le nombre total de repas produits en 2019 s'élève à **289 342** ce qui représente **10 %** des repas produits sur l'ensemble de la restauration en Moselle.

La DMC participe à l'élaboration du Schéma Départemental de l'Agriculture qui a été adopté en mars 2018, dans ses aspects « besoins des collèges », afin de favoriser le recours aux produits locaux et aux circuits courts.

Pour sensibiliser les établissements autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire, des campagnes de pesées des déchets ont été organisées au sein d'environ **50** collèges au cours de l'année 2019, en partenariat avec la DPAT.

Attractivité

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Direction de référence de Moselle Attractivité est la Direction des Finances, des Affaires Juridiques et du Contrôle de Gestion. L'année 2019 a permis de consolider les modalités de fonctionnement entre cette Direction et Moselle Attractivité.

Budget: 3,3 M €

Attractivité: 2,265 M €

Tourisme: 1,049 M €



Moselle Attractivité

A l'initiative du Département, Moselle Attractivité a été créée formellement le 4 novembre 2016 à l'occasion de son Assemblée Générale Constitutive et est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2017 avec l'entrée en vigueur du traité de fusion entre Moselle Développement et Moselle Tourisme. Depuis 2018, le cadre juridique de Moselle Attractivité est stabilisé avec la mise en place de nouveaux statuts et la participation de la Région Grand Est.

Moselle Attractivité a également pu renforcer et développer son partenariat tout au long de l'année 2019 :

- avec, au 31/12/19, **352** membres dont **21** EPCI ;
- et la poursuite de l'accord de partenariat avec Inspire Metz, l'Agence d'attractivité de Metz Métropole.

Dans le cadre de sa nouvelle organisation en trois pôles, issue de la révision de ses statuts, Moselle Attractivité a mis en œuvre le plan d'action suivant :

L'ATTRACTIVITÉ DE LA MOSELLE PAR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

À compter du 1^{er} janvier 2019, le Département a délégué à Moselle Attractivité la mise en œuvre de sa politique touristique qui s'est notamment matérialisée par le transfert des quatre agents du Service des Interventions Touristiques (SIT).

Moselle Attractivité mène une stratégie en matière de promotion et de développement touristiques qui en 2019 s'est déclinée en trois axes :

Renforcer le rôle de Moselle Attractivité comme pivot de l'organisation touristique départementale : Moselle Attractivité a vocation à accompagner et coordonner les acteurs touristiques, afin de renforcer la qualité de l'offre et la visibilité de la destination Moselle. Ceci se décline en différentes actions :

- Animer, mettre en réseau et structurer l'organisation des différents acteurs touristiques : cet objectif passe par une optimisation de l'organisation de l'action

touristique dans les territoires autour des Offices de Tourisme.

Ainsi en 2019, le Département a apporté son soutien à **13** Offices de Tourisme pour un montant total de **419 000 €**.

Par ailleurs, Moselle Attractivité a piloté, dans un cadre concerté, la promotion de l'offre touristique et événementielle des territoires (MOSL Rendez-Vous, Rando-Moselle, Bêtes & Sorcières, Noëls de Moselle).

- Coordonner la communication digitale des acteurs touristiques : cette nouvelle action développée en 2019 vise, d'une part, à renforcer la coordination sur la communication des temps forts et grands événements, avec notamment les Offices de Tourisme et les sites touristiques et, d'autre part, à améliorer le professionnalisme de la production digitale des territoires.
- Favoriser la professionnalisation de l'offre et des services – Académie Tourisme : cette nouvelle action développée en 2019 en direction des acteurs touristiques a pour objectif de favoriser la professionnalisation, via des sessions de formation, de l'offre et des services en cohérence avec les nouvelles tendances de consommation touristique.
- Conseiller les porteurs de projets et soutenir les investissements touristiques : en 2019, des aides d'un montant global de **209 370 €** ont été attribuées en faveur de **14** opérations visant à créer ou moderniser des équipements touristiques.
- Mettre en œuvre la politique de signalisation touristique : le Département est intervenu dans ce domaine pour un montant global de **58 000 €** en 2019 (routes départementales, signalisation temporaire, signalisation d'information locale).

Développer et qualifier l'offre touristique : la stratégie d'attractivité doit s'accompagner d'une montée en puissance quantitative mais aussi surtout qualitative de l'offre touristique développée dans les territoires. Moselle Attractivité y contribue par différentes actions :

- Extension de l'agrément Qualité MOSL aux réseaux de restauration : les **29** premiers



établissements de restauration ont été agréés fin 2019.

- Qualifier l'offre d'hébergements touristiques: Moselle Attractivité a poursuivi le développement du label Clévacances, qui représente fin 2019 **63** propriétaires et près de **150** hébergements.
- Développer l'offre d'itinérance et d'activités de pleine nature: cette action regroupe trois axes:
 - la mise en œuvre et la gestion du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), qui comprend **2 502 km** de sentiers inscrits: le Département a soutenu, en 2019, quatre projets pour un montant de **42 656 €** financés par la Taxe d'Aménagement;
 - le développement et la qualification de l'offre de cyclotourisme: avec notamment le pilotage du déploiement de la marque «Accueil Vélo» et l'obtention du label national «Vélo et Fromages»;
 - l'acquisition d'une dimension départementale pour le festival Rando-Moselle à compter de 2019.
- Mettre en œuvre l'appel à projets Noëls de Moselle: l'appel à projets du Département renouvelé en 2019 et animé par Moselle

Attractivité a permis le soutien à **16** manifestations pour un montant total de subventions de **75 000 €**.

Marketing et promotion touristique: les actions en faveur du développement de l'offre touristique et de sa qualification doivent s'accompagner de démarches de promotion ambitieuses s'inscrivant dans la stratégie globale de développement de la marque MOSL. Ceci s'illustre notamment par:

- L'accompagnement à la commercialisation des produits touristiques via notamment la réalisation de guides (sorties pédagogiques, groupes);
- Le développement d'une stratégie marketing et de promotion autour des actions suivantes: la concentration de la stratégie touristique autour de trois temps forts identitaires pour le territoire (campagne estivale, Bêtes & Sorcières, Noëls de Moselle) – le développement des outils de communication sur le contenu de l'offre touristique – l'identification de la marque sur les points de contact des touristes (portes d'entrée du département, points d'accueil touristiques,...) – le développement d'une relation sur le long terme avec les médias nationaux et influenceurs tourisme.



L'ATTRACTIVITÉ DE LA MOSELLE PAR LA PROMOTION ET LE MARKETING TERRITORIAL

La stratégie d'attractivité de la Moselle passe par une ambition forte de promotion et de valorisation des forces vives et des atouts de nos territoires avec la volonté de faire évoluer l'image de notre département en s'appuyant notamment sur sa jeunesse.

Faire progresser la notoriété de la marque MOSL : pour sa seconde année d'existence, la marque s'est déployée sur de nombreux points de contact et supports :

- animation du contenu des réseaux sociaux de Moselle Attractivité ;
- visibilité de la marque sur des grands événements : maillots du FC Metz, Moselle Open, FIM, Fête des Jardins Fruitières de Laquenexy, ... ;
- développement de goodies MOSL avec plus de **70 000** objets diffusés ;
- création d'une ligne de produits griffés MOSL avec vente en ligne et dans les boutiques partenaires.

Construire le positionnement « Sans Limite » : plusieurs médias ont été mobilisés en 2019 pour porter les valeurs MOSL :

- mise en place du nouveau blog et préparation du nouveau portail Internet ;
- développement des relations presse.

Contribuer à l'appropriation de la marque et développer le réseau des Ambassadeurs MOSL : fin 2019, le réseau atteignait **7000**

Ambassadeurs MOSL comprenant à la fois des personnes issues du grand public, mais également des personnalités influentes des milieux du sport, des médias, de la culture,...

Valoriser la production mosellane et ses circuits courts : l'année 2019 a été consacrée à la poursuite du développement et au renforcement du réseau des agréés Qualité MOSL :

- recrutement de **20** nouveaux producteurs ;
- animation du réseau et mise en contact avec des structures d'achats et de vente ;
- organisation d'événements de promotion : Salon International de l'Agriculture, Fête des Vins, FIM, Chefs de gare, Chalet de Noël, ... ;
- développement des outils de communication : mise à jour de la brochure, réalisation d'un film de promotion, communication sur les réseaux sociaux ;
- organisation du premier salon professionnel Qualité MOSL en mars 2019 avec

l'objectif de réunir sur un même lieu les producteurs et d'inviter les acheteurs potentiels des domaines de la restauration, du tourisme, de l'hébergement, de la distribution, ...;

- mise en place du réseau des restaurants Qualité MOSL: écriture de la charte avec la CCI et l'UMIH et agrément des **29** premiers établissements de restauration.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA MOSELLE PAR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bien que le volet économique soit piloté par la Région Grand Est au sein de Moselle Attractivité et que le Département n'y contribue pas financièrement, il constitue un élément de la stratégie globale d'attractivité et il est

donc intéressant de rappeler les principaux objectifs poursuivis en 2019:

- L'accompagnement du développement économique des territoires, sur des projections endogènes et exogènes: Moselle Attractivité a ainsi suivi et accompagné **298** projets d'investissements, dont **92** projets décidés représentant **166 M€** d'investissements et **565** emplois.
- La valorisation, en lien avec les territoires, des filières clés pour la Moselle comme le transport et la logistique, l'industrie, le numérique,... par la participation à différents salons et événements professionnels.
- Le développement de l'image de la destination économique MOSL (blog de Moselle Attractivité, campagne de presse Les Echos).



Directions opérationnelles



Moyens Généraux

Affaires Générales

Le Service des Affaires Générales est chargé du pilotage des fonctions budgétaire, comptable et achat de la Direction Générale Adjointe.

2019 EN CHIFFRES

- Émission de **2 639** mandats pour un montant total de **170 988 838 €** et de **364** titres de recettes pour un montant de **218 299 €**
- Traitement de **37** marchés formalisés, **33** procédures simplifiées et de **38** avenants pour la DGA.

Appui au Numérique, à ses Usages et à la Mutabilité

Cette Direction, dans une logique d'amélioration de la qualité de service, accompagne la transformation numérique de la collectivité et conduit la médiation numérique des services départementaux. Elle construit, administre et supervise l'ensemble des infrastructures technologiques et les systèmes d'information du Département.

De plus, elle assure l'ensemble des travaux de production de produits imprimés selon une politique d'impression équilibrée et responsable vis-à-vis du développement durable grâce à une imprimerie intégrée.

- Mise en œuvre de l'infrastructure technologique du Système d'Archivage Electronique (SAE);
- Déploiement de la nouvelle offre des services de collaboration et de télécommunication, dont un centre d'accueil téléphonique;
- Mise en œuvre de Collectif Numérique (médiation numérique interne);
- Modernisation des usages numériques et des accès, dont le télétravail.

RÉSULTATS

12 550 tickets C2S ont été traités pour les incidents et les demandes.

PROJETS RÉALISÉS EN 2019

- Lancement du programme FUSEÉ, avec son expérimentation à Puttelange-aux-Lacs, tenue du forum dédié le 22 juin 2019;
- Plan Numérique Collège: continuité du déploiement des solutions interactives et collaboratives, soit sur les **42** premiers collèges, consolidation de l'Espace Numérique de Travail (ENT) Mon Bureau Numérique;
- Mise en œuvre pour la MDPH de la GED entrante et du SI Harmonisé Phase I CNSA;
- Déploiement de nouveaux services et de nouveaux modules du SI Solidarités;
- Mise en œuvre du nouveau progiciel relatif aux subventions;
- Mise en œuvre de nouveaux progiciels relatifs à la maîtrise d'ouvrage techniques de la collectivité;



Environnement de Travail

La Direction accompagne les services dans leur fonctionnement en leur assurant les moyens matériels et logistiques les plus optimisés, nécessaires à leurs activités:

- opérations de déménagement, déploiement de mobiliers, fournitures,...
- mission de la Mobilité et du Pilotage de la Flotte Automobile,
- pilotage d'un Atelier et Chantier d'Insertion en régie directe: Moselle Insertion,
- organisation des accueils des sites centraux et des Maisons du Département,
- Pilotage de la fonction courrier.

DANS CE CADRE, ON NOTERA:

- au 31/12/2019, sur le total des sorties du dispositif Moselle Insertion reconnues par la DIRECCTE (20 salariées) **85 %** ont été en-

registrés en sorties dynamiques, dont **65 %** en retour à l'emploi durable,

- le déménagement de **90** agents de la collectivité notamment dans le cadre de la continuité de la territorialisation et de l'optimisation du patrimoine immobilier,
- le traitement de **2330** tickets C2S (demandes et incidents), au titre de la gestion des dotations
- **402 423** courriers affranchis en interne et **130 000** par La Poste, **26 497** courriers et invitations entrant numérisés ainsi que **194** mises sous plis mécanisées,
- la mise en place d'un règlement interne sur les conditions d'utilisation des véhicules de service
- **608** entretiens de véhicules, **4 330 301 kms** parcourus.

Maisons du Département



Les intendants des Maisons du Département ont pour mission d'accompagner les Vice-Présidents Délégués aux Territoires, dans l'exercice de leur fonction, en assurant un rôle de relais entre ces derniers et les Directions de la collectivité et vice versa. Dans ce cadre, ils pilotent et organisent les commissions de territoire aux côtés des Vice-Présidents.

Ils assurent en responsabilité le bon fonctionnement des bâtiments en veillant à leur maintenance préventive et curative et à être garant d'une bonne gestion des moyens mis à disposition des agents.

Ils assurent également l'organisation de l'accueil du public en concertation avec l'ensemble des services hébergés.

2019 EN CHIFFRES

- organisation de **20** commissions de territoire, au cours desquelles **123** demandes de subvention ont été examinées et plusieurs thématiques présentées aux élus notamment le programme d'entretien des routes et ouvrages d'art et de la maintenance et bilan, programme FUSEÉ, AMISSUR, Subventions aux associations locales, présentation d'AMBITION MOSELLE, transfrontalier,
- **137** organisations et participations à des manifestations,
- plus de **990** contacts et orientations des partenaires externes (communes, particuliers, associations...),
- participation à **7** réunions d'exploitation et gestion des interventions pour plus de **551** incidents
- **69 655** usagers ont été accueillis dans les Maisons du Département et orientés vers les services compétents.

Fonctionnement de l'Assemblée Départementale

La Direction des Assemblées est chargée d'assurer l'organisation et le fonctionnement de l'organe délibérant et des instances qui la composent, et de mettre en œuvre tous les moyens qu'implique l'exercice du mandat électif des élus.

EN 2019

- **4** Réunions Trimestrielles pour l'examen de **99** rapports, **9** désignations, **2** motions, **1** proposition
- **2** Réunions Extraordinaires pour l'examen de **3** rapports, **1** désignation, **1** résolution
- la Commission Permanente a siégé à **11** reprises et examiné **435** rapports
- l'ensemble des délibérations, motions, désignations, proposition et résolution a été transmis au contrôle de légalité par voie dématérialisée
- retranscription de **32** heures pour **6** débats publics lors des réunions plénières de l'Assemblée Départementale.

REPRÉSENTATIONS

La Direction des Assemblées a assuré le suivi des représentations de la Collectivité au sein de 381 organismes extérieurs:

- **48** organismes du ressort de la 1^{re} commission "Finances, Economie, Relations Internationales, Tourisme"
- **23** organismes du ressort de la 2^e commission « Infrastructures, Mobilité, Construction, Sécurité »
- **89** organismes du ressort de la 3^e commission « Politiques des Solidarités, Habitat »
- **79** organismes du ressort de la 4^e commission « Relations et Aménagement des Territoires, Agriculture, Environnement »
- **10** organismes du ressort de la 5^e commission « Politique Culturelle, Sport, Jeunesse »
- **132** organismes du ressort de la 6^e commission « Éducation, Enseignement Supérieur, Recherche ».

En 2019, la Direction des Assemblées a contribué à l'organisation de **4** sessions du Conseil Départemental Junior et de **4** sessions du Conseil Départemental des Remplaçants, à l'accueil de **46** collègues mosellans, d'associations et délégations, au suivi des projets de coopération décentralisée, à l'organisation de formations des élus.



Finances, Affaires Juridiques et Contrôle de Gestion

Finances

La Direction des Finances a pour missions de garantir la cohérence des orientations budgétaires adoptées par le Conseil Départemental, d'assurer la préparation budgétaire et l'exécution en dépenses et en recettes du budget. Elle a en charge la gestion de la dette, de la trésorerie et des garanties d'emprunt. Depuis le 1^{er} janvier 2019, elle assure la gestion administrative et financière de la politique touristique du Département en lien avec Moselle Attractivité.

ÉTUDES ET ANALYSES FINANCIÈRES

Ces études portant sur l'environnement budgétaire et financier des collectivités territoriales, dont les évolutions législatives et réglementaires sont analysées afin d'en mesurer les conséquences sur la situation financière de la Collectivité, ont vocation à donner à l'exécutif départemental des outils d'aide à la décision dans la détermination de la soutenabilité des politiques engagées et des choix stratégiques de la Collectivité.

En 2019, l'accent a été mis sur la réforme de la fiscalité avec la suppression de la part départementale de la taxe foncière en 2021 et son remplacement par une fraction de TVA. La réforme de la péréquation horizontale entre Départements sur les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO), dont le niveau demeure élevé, a également été suivie avec l'unification du prélèvement alimentant les trois fonds de péréquation suivants: fonds de péréquation sur les DMTO, fonds de solidarité départemental, fonds de soutien inter-départemental, au profit d'un fonds unique.

Concernant les dépenses, 2019 est la seconde année du plafonnement des dépenses de fonctionnement dans le cadre du contrat de Cahors. Les outils de pilotage budgétaire sur la réalisation des dépenses ont été renforcés.

Le reporting mensuel sous forme de tableaux de bord et de commentaires, permet de comparer chaque mois passé au même mois de l'année précédente avec une référence au plafond de dépenses autorisé. Une requête spécifique permet de suivre la marge par rapport au plafond.

L'analyse financière rétrospective mise à jour et les hypothèses de projection financière ont permis de constituer le cadre des Orientations Budgétaires 2020, puis du Budget Primitif 2020 et ont fait l'objet de diverses présentations aux élus.

En 2019, la Direction a suivi le volet financier du transfert de compétences à Metz Métropole.

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE - DETTE

Après le vote du Budget Primitif 2019, trois étapes budgétaires ont permis d'ajuster dépenses et recettes aux besoins réels liés à l'exécution budgétaire. Le montant du budget 2019, hors budgets annexes, s'élève à **1002 285 289 €** (hors opérations revolving et refinancement d'un emprunt).

L'exécution du budget départemental s'est traduite en 2019 par la production de **53 505** mandats. Parallèlement, **13 698** titres de recettes ont été émis, permettant le recouvrement des sommes dues par les différents débiteurs du Département. **3 566** tiers financiers ont été créés et **5 705** mis à jour.

Le Compte Administratif retraçant l'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice 2018 a été adopté par le Conseil Départemental lors de la session de juin 2019.

Un montant de **22,7 M€** d'emprunts (cinq contrats) a été mobilisé en 2019. Une enveloppe supplémentaire de **10 M€** a été contractualisée à taux fixe à la fin du premier semestre suite à la consultation menée en début d'année.

Un emprunt souscrit en 2009 a été refinancé fin 2019 dans le cadre de la gestion active de la dette permettant de bénéficier des conditions très favorables des marchés financiers: **26,4 M€** amortis sur 15 ans au taux fixe de **0,45%**, soit un gain budgétaire de **1,7 M€**.

Quatre emprunts souscrits en 2004 et 2005 sont arrivés à échéance en 2019. Avec cinq nouveaux emprunts mobilisés au cours de l'année, le nombre de lignes actives composant l'encours a augmenté, passant ainsi à **77**, dont **3** disposant d'une capacité revolving. La gestion comptable y afférente s'est traduite par l'émission de près de **300** mandats destinés à couvrir l'annuité de la dette qui s'est élevée à **71,8 M€**. Cette annuité se décompose en capital à hauteur de **60,3 M€** et en intérêts à **11,5 M€**.

Au 31 décembre 2019, l'encours de dette s'élève à **616,8 M€**, réparti entre **381,6 M€** adossés à taux fixe et **235,2 M€** à taux variable, dont **58,4 M€** de contrats revolving indexés sur Eonia. Le taux moyen de la dette départementale poursuit sa courbe à la baisse pour atteindre **1,81%**.

26,6 M€ d'emprunts (22 prêts) ont été garantis en 2019 pour **21** opérations de construction ou de réhabilitation de logement social. Le Département a réitéré sa garantie pour **6** réaménagements de dette (allongement de durée, passage à taux fixe, modification de la marge, transfert...) représentant un encours de **6,6 M€**.

DÉMATÉRIALISATION ET MODERNISATION DE LA CHAÎNE COMPTABLE

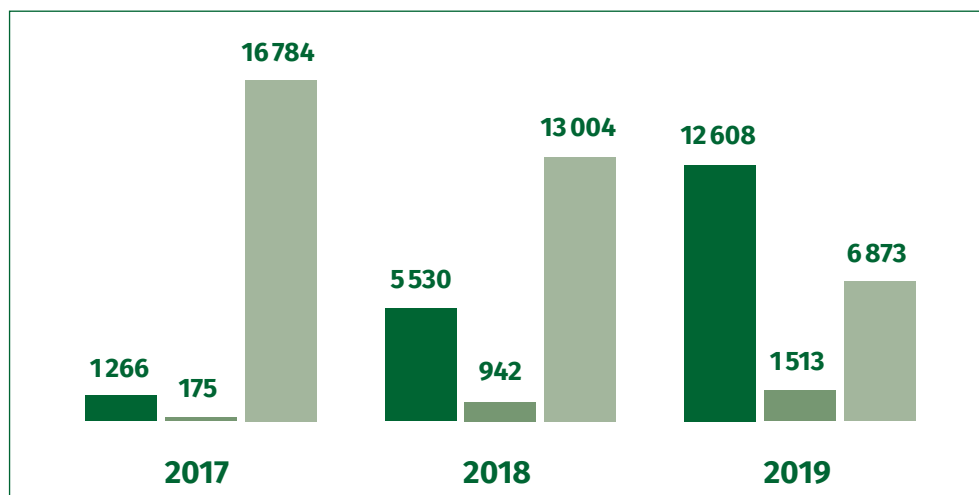
La dématérialisation des actes budgétaires a été préparée dès 2016 pour le Budget Primitif 2017. Les documents budgétaires sont produits dans l'application Totem et transmis de façon dématérialisée pour intégration dans la solution «Actes budgétaires» à la Préfecture. Plus de **500** pages d'annexes sont ainsi adaptées à ce nouveau format pour les budgets primitifs et près de **2000** pour les comptes administratifs.

La mise en œuvre du plan d'actions élaboré en 2015 pour la dématérialisation des pièces justificatives destinées à la Paierie Départementale et la modernisation de la chaîne comptable s'est poursuivie avec comme objectif la date du 1er janvier 2020 pour le

dépôt par tous les fournisseurs des factures émises à l'encontre de la sphère publique via la plate-forme CHORUS PRO, opérationnelle depuis janvier 2017.

Le traitement dématérialisé des factures monte progressivement en puissance conformément au calendrier légal.

Les guides de formation au logiciel financier ASTRE ont été actualisés. Des nouveaux programmes pédagogiques ont été construits dans l'objectif de renouveler une offre de formation interne. Une première session organisée autour de **3** modules de formation a pu être dispensée au cours du dernier trimestre 2019. Cette action sera poursuivie en 2020.



Marchés et Conseil Juridique

La DMCJ est chargée d'assurer la défense des intérêts du Département en justice, de produire des avis juridiques sur des problématiques départementales et gère le portefeuille assurantiel de la Collectivité. En outre, elle assure, grâce à un travail collaboratif avec les directions, l'élaboration et la passation de marchés en lien avec la Commission d'appel d'offres. Par ailleurs, elle est responsable des ressources documentaires de la Collectivité et réalise une revue de presse quotidienne.

MARCHÉS PUBLICS

165 procédures publiées sur la plateforme des marchés publics, notamment:

- **94** avis d'appel public à la concurrence publiés pour des marchés supérieurs à **90 000 € HT**
- **31** avis de publicité pour des marchés inférieurs à **90 000 € HT** ainsi que les marchés subséquents et négociés sans mise en concurrence
- **442** plis électroniques ont été reçus.

L'année 2019 a été marquée par l'exercice en année pleine de la dématérialisation complète des procédures de marchés publics (de la publicité de la procédure à la notification du marché) et par la mise en application du Code de la Commande Publique au 1^{er} avril 2019. Le lancement de contrats complexes (marché global de performance et marché de conception-réalisation) ainsi que la poursuite du mouvement de constitution de groupements de commandes sont également à noter.

ASSURANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

Assurances:

- **221** nouveaux dossiers de sinistres enregistrés (152 dossiers actifs au 31/12/2019)
- Montant des primes d'assurance (automobile, tous risques expositions, dommages aux biens, responsabilité civile et protection juridique des personnes physiques) et des franchises pour l'année: **600 900 €**.

Affaires juridiques:

- **80** avis juridiques émis dans l'année
- Enregistrement de **162** nouveaux dossiers contentieux
- Contentieux administratif 148 dossiers jugés dont **107** en faveur du Département et **23** décisions de non-lieu ou désistement
- Contentieux judiciaire: **2** dossiers jugés, ayant abouti à un non-lieu.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Fonds disponible sur le portail documentaire DOCSERVICES: **5 500** articles
- Une moyenne de **150** consultations par jour des revues de presse et du fonds documentaire
- Revue de presse quotidienne: **20** articles en moyenne
- Présentation du service aux **8** sessions d'accueil des nouveaux arrivants (139 agents)
- Documentation pour les services départementaux: **107 460 €** (8 000 € pour les ouvrages, **99 460 €** pour les abonnements).

Contrôle et Conseil en Gestion

La Direction du Contrôle et du Conseil en Gestion, constituée début 2016, exerce ses missions de contrôle et de conseil tant en interne pour la collectivité qu'en externe avec ses partenaires.

Les principales actions qui ont été conduites en 2019 ont porté sur les sujets suivants:

- Suivi de la matrice des risques des établissements sociaux et médico-sociaux béné-

ficiant de garanties d'emprunts mise en place en 2016, soit **95** analyses financières, et celui des plans d'action en découlant.

- Audit du coût de la restauration d'un EHPAD et mise en place de préconisations.
- Poursuite du suivi des indicateurs (trésorerie mensuelle, suivi des recettes et des dépenses par axe, pilotage des projets sous forme de GANTT) de l'Association Moselle Arts Vivants.

- Accompagnement du bureau du Fonds Social Européen à la Direction de la Solidarité dans la mise en œuvre du contrôle de service fait, ainsi que l'organisation du comité de pilotage annuel FSE pour la programmation 2017- 2019.
- Co-élaboration du rapport annuel financier des 2 titulaires des contrats de partenariat, ainsi que participation aux **8** comités techniques trimestriels et aux **2** comités de pilotage.
- Finalisation de la rédaction du guide des conventions avec les associations bénéficiant de subventions de fonctionnement.
- Réalisation d'une formation – action du service Rsa au contrôle des travailleurs non-salariés.
- Mise en place et diffusion des tableaux de bord des contrôles préventifs et évaluation des ressources en matière de Rsa.
- Mission d'étude portant sur l'analyse des processus d'orientation, de décision et de contrôle des bénéficiaires du Rsa.



Ressources Humaines et Lien Social

Administration Statutaire

- **2980** personnels rémunérés ou mis à disposition en décembre 2019
- une masse salariale globale sur l'année 2019 de **121 728 326 €** avec les élus et les agents OPA du PARC (hors assistants familiaux)
- **9577** états de frais de déplacements contrôlés et mandatés
- **753** billets de train par le biais du portail S.N.C.F. et **96** bons de nuitées
- **90** dossiers de retraite établis (tous types de départ confondus)
- Recrutement de **75** titulaires/stagiaires/contractuels forfaitaires
- Recrutement de **141** contractuels (poste vacant ou remplacement)
- Recrutement de **82** vacataires (besoins occasionnels ou saisonniers)
- Recrutement de **66** agents des établissements d'enseignements contractuels
- Recrutement de **14** apprentis dont **2** apprentis possédant la qualité de travailleur handicapé
- **4058** candidatures « emploi » et **546** candidatures « stage » enregistrées
- Accueil de **237** stagiaires dont **30** collégiens et **25** stagiaires gratifiés
- Organisation de **8** sessions d'accueil de nouveaux agents auxquelles ont assisté **160** agents
- **2559** agents évalués
- **16** promotions internes
- **226** avancements de grade

Accompagnement Social Et Médical des Agents

- Service social: **2** assistants sociaux de travail sont mis à disposition de la Collectivité par un prestataire. **162** agents ont été suivis et **1003** entretiens effectués.
- Titres-restaurant et subventions repas: **385 976 €**
- **12** secours exceptionnels: **5 093 €**
- Allocations aux parents d'enfants handicapés: **17** bénéficiaires pour un montant de **41 373 €**
- Prise en charge de **50%** du prix des titres d'abonnements de transport public des agents: **55 234 €**, **237** agents bénéficiaires
- Cotisation de **640 251 €** versée au Comité National d'Action Sociale.
- Subvention de **200 000 €** attribuée à l'Amicale du personnel.
- Protection sociale complémentaire: **1 448** agents (dont 64 assistantes familiales) bénéficient de la participation du Département pour un montant total annuel de **458 203 €** (452 686 € + 14 951 € pour les assistants familiaux)
- **5** médecins de prévention sur **5** secteurs d'intervention médicale
- **636** visites médicales effectuées
- **71** préconisations d'aménagement de postes
- Financement d'actions en lien avec le handicap (convention avec le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique): **141 045 €** dont:
 - **105 711 €** affectés au maintien dans l'emploi et l'insertion de bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi répartis de la façon suivante:
 - **41 598 €** pour des aménagements de postes de travail

- **624 €** pour de l'interprétariat
- **59 609 €** pour des transports en taxi
- **3 880 €** pour un soutien médico-psychologique
- **29 319 €** pour le financement d'apprenti(s) en situation de handicap
- **6 015 €** pour développer des actions de formation destinées à renforcer les connaissances sur le handicap et faciliter le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap soit **3 600 €** pour des bilans de compétences et **2 415 €** pour une formation de reconversion professionnelle.

Hygiène et Sécurité

- **109** accidents de service (hors trajet) occasionnant **3 323** jours d'arrêt de travail
- **26** accidents de trajet occasionnant **1 139** jours d'arrêt de travail
- **14** maladies professionnelles (13 TMS)
- **14** agents ont bénéficié d'un soutien psychologique
- **27** visites de postes et/ou de locaux dans le cadre d'une analyse spécifique
- **454** agents ont été formés dans le domaine « Gestes Qui Sauvent »
- **198** agents en matière de prévention du risque incendie.

Formation

- **3 315** départs en formation ont été réalisés
- **7 925** jours de formations ont été dispensés
- **1 594** agents ont participé à au moins une formation
- Le budget global de la formation s'élève à **1 059 444 €** (y compris contribution au CNFPT et remboursement des frais de déplacement, hors assistants familiaux)



Structures départementales

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Moselle est au service des mosellans et de leurs territoires. Il a ainsi pour mission de développer l'infor-

mation, la sensibilisation et la participation du plus grand nombre dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages.

Vie de l'association

L'Assemblée Générale s'est tenue le 27 juin 2019 aux jardins fruitiers de Laquenexy et faute de quorum, elle s'est à nouveau réunie le 12 septembre 2019 au même endroit. Le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises.

Le nombre d'adhérents est de **322** en 2019 dont **295** communes (contre 183 en 2018) et **13** EPCI (contre 8 en 2018)

LES CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

En 2019, **124** conseils et **35** conventions, ont essentiellement porté sur la requalification urbaine, les espaces publics, les constructions publiques, les documents d'urbanisme, les campagnes de ravalement de façades et l'assistance architecturale. Soit une hausse de l'activité de plus de **40%** par rapport à 2018.

Le CAUE a par ailleurs participé à **9** jurys de concours.

LES CONSEILS AUX PARTICULIERS

- **435** particuliers se sont adressés au CAUE spontanément (courriel ou téléphone). Les demandes portent sur des réhabilitations pour **53%**, sur des constructions neuves pour **13%**, sur des renseignements et informations sur des questions administratives, réglementation, problèmes d'humidité, usoirs, ... pour **34%**.
- **142** conseils et conformités pour des ravalements de façades ont été donnés, ainsi que **220** conseils et avis ont été formulés lors de l'assistance architecturale.
- **17** conseils ont été traités dans toute la Moselle, dans le cadre d'une Convention avec la Région Lorraine et l'Union Régionale des CAUE, afin de valoriser l'utilisation du bois en bardage et de favoriser l'insertion paysagère des bâtiments agricoles.

Soit au total: **814** conseils aux particuliers

Pédagogie

Le CAUE accompagne les écoles pour sensibiliser les jeunes à l'architecture et au cadre de vie. Cet accompagnement a plusieurs enjeux: amener l'enfant à devenir un acteur lucide, imaginaire et exigeant de son environnement.

Le CAUE propose des actions récurrentes, comme le concours «Imagine ton cadre de vie idéal», organisé en partenariat avec la DSDEN 57 et qui s'adresse aux classes

de cycle **3** de la Moselle. Il se déroule en quatre temps: la formation des enseignants, la découverte de l'environnement quotidien des élèves, la présentation de thématiques du développement durable et la réalisation d'une maquette composée de matériaux recyclés. Tous les participants reçoivent une récompense. **9** écoles étaient inscrites, représentant **211** élèves. En 2019, c'est l'école primaire de Richemont qui a reçu le premier prix.

Des actions ponctuelles, qui vont de la maternelle au lycée, sont également proposées. Ce sont soit des actions de découvertes (écologie, vocabulaire urbain, lecture de plans, ...), soit des ateliers avec réalisation de maquette. **600** élèves ont été touchés.

Et enfin, le CAUE intervient pour la formation des enseignants, à la fois initiale et continue, **190** enseignants ont suivi ces formations.

L'opération «les Enfants du Patrimoine» dont le but est d'intégrer la jeune génération aux Journées du Patrimoine, en lui offrant une occasion pédagogique et ludique de découvrir le patrimoine dans toute sa diversité et en lui proposant des visites gratuites de lieux patrimoniaux ou lieux de culture et d'histoire, encadrées par les architectes du CAUE, sur une

demi-journée a rassemblé **3 400** élèves sur plus de **50** sites du département.

Un projet expérimental: quel territoire pour demain? dont l'objectif était de sensibiliser le public scolaire à la qualité de son environnement quotidien en respectant une approche globale de développement durable. Réalisé avec le syndicat mixte du SCoTAM, la DSDEN, la Communauté de communes Mad et Moselle, la Communauté de communes Houve et Pays Boulageois et le PNRL, ce projet a permis à **7** classes de proposer des scénarios d'aménagement sur la base d'une cartographie de leur commune et de les présenter à Téterchen en juillet dernier, lors d'une journée de restitution, aux élus de leurs communes, à l'inspecteur de l'Éducation nationale de Boulay et à des professionnels du paysage.

Centre de documentation

Le centre de documentation du CAUE de la Moselle, équipé du logiciel documentaire Kentika, met à disposition du public un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, urbanisme, et paysage.

Ce fonds documentaire est composé de plus de **3800** ouvrages ainsi que vingt abonnements, le tout en consultation sur place. En 2019, le centre de documentation s'est enrichi de plus de **260** références et un accès au portail documentaire du CAUE aux communes adhérentes via le site du CAUE 57 (www.caue57.com) s'est ouvert.

Les communes peuvent ainsi bénéficier des services de la documentation: télécharger les conseils et les études réalisés par le CAUE sur leur territoire et visualiser les images sur leur commune.

LES PUBLICATIONS

- La lettre d'informations (à destination de toutes les communes de Moselle)
- Une plaquette commune CAUE / MATEC
- Des articles mensuels dans la rubrique courrier service du RL

LES ACTIONS POUR LE GRAND PUBLIC

- Salon de l'habitat à Metz
- Le concours photo «architecture et paysages: regards sur la Moselle»: cent quarante-cinq photos ont été réceptionnées.
- Salon «Bien habiter chez soi» à Forbach le 20 octobre a permis de conseiller une vingtaine de particuliers,

INFORMATION ET FORMATION DES ÉLUS

- La journée de partage d'expérience sur la redynamisation des centres-bourgs à Joinville le 25 avril 2019 a rassemblé une quarantaine de participants (élus, architectes, services des collectivités...)
- Les inscrits pour la formation «PLU, PLUi de quoi parle-t-on» organisé à l'ENSAM le mardi 21 mai 2019, étaient au nombre de **90**.

LES PARTICIPATIONS DIVERSES ET PARTENARIATS

Le CAUE mène des actions régulières avec:

- L'ADIL pour la politique départementale «POPAC Moselle Copropriétés»
- La Préfecture de la Moselle pour la Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le SDIS en quelques chiffres

- **71269** opérations de secours (-3.7%) soit une intervention toute les 8 minutes environ. **190553** (- 0,6%) appels de secours réceptionnés au centre opérationnel «18» soit **522** appels / jour.
- Dont **55997** interventions pour secours-à-personnes, **5490** pour incendies et **3640** pour les accidents routiers.
- **4326** Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) et **660** Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP). Plus de **834** femmes sapeurs-pompiers (prêt de 17%).
- **123** Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisé (PATs), **5** Services Civiques en soutien et **3** apprentis.
- **1033** Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) répartis en **59** sections sur tout le territoire Mosellan.
- Animation de **38** classes de cadets de la sécurité civile dans les collèges du Département, soit près de **600** élèves de sixième.
- **203** unités opérationnelles et un centre opérationnel constitué du centre de traitement de l'alerte (réception des appels «18») et de coordination des secours situé à l'État-Major Départemental et d'un Centre Technique et Logistique Départemental.
- **964** véhicules, remorques et cellules opérationnels.
- Budget de **69** millions d'euro dont **51%** financés par le Département.

Un SDIS qui accompagne la société et valorise ses personnels

- Un projet d'établissement élaboré et mis en œuvre par et pour les personnels du service, dans l'intérêt des territoires et en collaboration avec les autres institutions est établi pour la période 2016-2021.
- Les sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur, en Juin 2019 à Thionville lors de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers ont été les acteurs de la journée départementale de la jeunesse à Maizières-lès-Metz.
- Une politique ambition jeunesse visant à la promotion des JSP et des classes de cadets de la sécurité civile qui se développent dans tous les collèges. La création des **38** classes de cadets aux côtés des services de l'académie nationale a suscité un vif intérêt et constitue un vivier pour les JSP.
- Un Comité Départemental de la Jeunesse du Service d'Incendie et de Secours a été créé à l'image du CD Junior. Les deux instances de la jeunesse œuvrent de concert pour développer des actions communes sur les territoires.
- **390** personnes ont contracté un engagement de SPV en 2019 dont **25%** sont issus des rangs des JSP. Les **38** actions du plan national en faveur du volontariat sont en cours de mise en œuvre en associant les personnels à la démarche.
- Une réserve opérationnelle d'anciens sapeurs-pompiers a été créée. Leur expérience est valorisée dans le cadre de la logistique et de la diffusion de la culture de sécurité civile au sein de la société. Un travail en synergie est mené avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP) sur les dossiers à caractère social afin d'apporter un soutien fort aux agents en difficulté.

Un SDIS qui se modernise et qui s'adapte aux nouveaux enjeux

- Le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) a été validé par le Préfet le 1er juillet 2018. Véritable outil de pilotage du développement du service, à visée prospective, le SDACR définit les axes stratégiques à suivre par le SDIS et les objectifs d'amélioration. Assurer une distribution équitable des secours pour chaque citoyen mosellan constitue le fil conducteur du SDACR.
- L'organisation opérationnelle s'adapte aux évolutions démographiques, sociologiques, économiques au travers d'une réponse de secours capacitaire et coordonnée par le centre opérationnel. Le Règlement Opérationnel (RO) définissant la réponse du service aux risques a été validé par le Préfet le 30 décembre 2019.
- Poursuite de la modernisation, rationalisation et optimisation du parc matériel. Le parc matériel d'environ 12 ans de moyenne d'âge a diminué de **11,2%** depuis 2015. **63** engins neufs ont été acquis en 2019 dont un grand nombre d'engins polyvalents. La polyvalence recherchée permet à un engin de secours d'assurer à la fois une mission de lutte contre l'incendie, de secours à personnes ou une opération diverse tout particulièrement en zone rurale.
- Le SDIS dispose de **203** casernes dont **70%** sont à reconstruire ou nécessite une restructuration. **15** centres de secours seulement sont en pleine propriété. Ce diagnostic amènera à définir la stratégie en matière immobilière. Pour renforcer et fiabiliser la réponse opérationnelle **18** regroupements d'unités ont eu lieu en 2019.
- Poursuite du déploiement de sous-officiers professionnels dans les centres de taille intermédiaires pour accompagner et soutenir les chefs de centre volontaires dans ses missions.

Un SDIS qui anticipe et innove

- La réponse opérationnelle se modernise en travaillant par bassin de couverture ou les ressources humaines, les matériels et les structures agissent mutuellement et de manière complémentaires en équilibrant la charge opérationnelle. La défense de l'agglomération messine est modernisée avec la restructuration de la caserne historique de Metz-Ranconval, la construction de deux nouveaux centres de secours à Peltre et du Val de Moselle et la montée en puissance du centre de Montigny-lès-Metz.
- Le projet de construction d'un centre de secours interdépartemental Audun-le-Tiche / Villerupt, projet unique en France, est en cours de concrétisation.
- Une coréalisation du Conseil départemental avec le SDIS57 va permettre la création d'un Centre Formation Départemental (CFD).
- Le SDIS de la Moselle est un SDIS au cœur de l'Europe. Les **11** partenaires du projet INTEREG travaillent de concert pour faciliter les échanges entre les services de secours par des actions de coopérations transfrontalières. **6M€** sont alloués par l'Union Européenne dont **1,1M€** au SDIS de la Moselle chef de file du projet dénommé INTER'RED.
- Une démarche Recherche et Développement est initiée et des partenariats sont noués avec de grandes écoles telles que l'École Nationale d'Ingénieurs de Metz ou Université de Technologie de Troyes.

La distribution performante des secours sur les territoires est assurée dans le respect des valeurs du SDIS de la Moselle : altruisme, créativité, dévouement, disponibilité, engagement, esprit d'équipe, exemplarité et respect, avec la préoccupation permanente de placer le Mosellan au cœur du dispositif.

Centre Départemental de l'Enfance

Le Centre Départemental de l'Enfance (CDE) est un établissement public de protection de l'enfant qui assure l'accueil en urgence 24h/24 et 365 jours par an des enfants pour lesquels le Procureur de la République, le Juge des Enfants ou l'Aide Sociale à l'Enfance évaluent que leur situation nécessite un accueil. Les équipes pluridisciplinaires, en lien étroit avec l'ASE et l'ensemble des partenaires contribuent, à partir de l'observation de l'enfant dans son quotidien et de ses liens familiaux, à l'évaluation de sa situation et de celle de sa famille, à la formation de son projet et à la mise en œuvre de son orientation.

Doté de **362** places, dont **25** places de placement à domicile (SERAD) le CDE accueille des enfants âgés de 0 à 18 ans sur ses sites de Metz, Forbach et Vigy.

L'ACTIVITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

- **1316** accueils dont **694** mineurs non accompagnés
- **160365** journées réalisées (-1% par rapport à 2018)
- **21,9M€** de budget, financés quasiment exclusivement par le Département de la Moselle
- **430** agents
- taux d'occupation de **98%** pour les accueils du département et **153%** pour les MNA par rapport à la capacité prévue
- **885** enfants et jeunes orientés en 2019, c'est-à-dire retournés au domicile ou orientés vers une autre structure ou dans une famille d'accueil

L'année 2019 a été marquée par la fin de la période d'intérim assurée avec sérieux et implication par la Directrice adjointe, et l'arrivée en octobre de la nouvelle Directrice.

C'est au cours de cette année que se sont enclenchés les groupes de réflexion du nouveau Projet d'Etablissement et les réunions de travail avec le Président et les représentants du personnel autour d'une transformation importante de la structuration du CDE.

UNE ACTIVITÉ DENSE MARQUÉE PAR PLUSIEURS DIFFICULTÉS SAILLANTES

La Pouponnière, service d'accueil d'urgence des enfants âgés de 0 à 3 ans, est confrontée à un sureffectif chronique à mettre en lien avec la difficulté à recruter de nouvelles assistantes familiales chez lesquelles s'effectuent la majorité des orientations. Le Département a prévu d'y apporter des réponses notamment dans le cadre de son implication dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfant.

L'accueil d'enfants ayant des besoins d'accompagnement tant sur le plan éducatif que thérapeutique rend incontournable une plus grande articulation des dispositifs.

Le nombre d'accueils de Mineurs Non Accompagnés est en baisse pour la première fois. Il est toutefois marqué par l'accueil de jeunes évalués et réorientés par d'autres départements (30% en 2019). La qualité des évaluations sociales réalisées par la PAEO, adossée au CDE, porte aujourd'hui ses fruits dans un contexte plus global d'une collaboration fructueuse avec le Bureau de l'Éducation. Le travail d'harmonisation des évaluations avec les départements limitrophes, d'ores et déjà engagé, devrait également contribuer à recentrer les accueils sur la protection des mineurs.

UNE OFFRE EN PERMANENTE ADAPTATION AUX BESOINS DU DISPOSITIF

Le CDE s'intègre pleinement dans le dispositif de protection de l'enfant organisé par le Schéma Enfance Jeunesse Famille et en cela adapte sa structuration et son organisation pour toujours mieux répondre aux besoins des enfants et des familles :

- Fermeture fin 2019 du groupe temporaire supplémentaire sur le Jardin d'Enfants, ouvert à l'été 2018 pour répondre à la suractivité sur la tranche d'âge 3-10 ans
- Augmentation de la capacité d'accompagnement du service SERAD portée à **25** places

- Evolution des missions du Service Estacade en lien avec le Projet Petite Enfance d'accueil des enfants placés à la naissance chez des assistantes familiales ASE
- Création de l'atelier « Parent-Thèse » sur le SERAD, espace de paroles pour les parents autour de thématiques éducatives

UN ÉTABLISSEMENT OUVERT, S'APPUYANT SUR DE NOMBREUX PARTENARIATS

Les enfants et leurs familles ont pu bénéficier cette année encore de manifestations et événements portés par le Département et des partenaires associatifs :

- Les Belles Rencontres: les enfants ont pu assister aux rencontres sportives du FC METZ, des DRAGONNES et être « escort kids »
- Une activité modélisme financée par le Département
- Des ateliers musicaux hebdomadaires au Conservatoire de musique de Freyming Merlebach
- L'éveil musical proposé à la Pouponnière par l'Association Pédiatrie Enchantée
- L'Association « du bonheur pour l'autre » a financé différentes sorties (Parc Ste CROIX, cinéma, Coco Park, etc.)

- Le montage d'un spectacle avec des éducateurs en formation à l'IRTS

DE NOMBREUSES ÉVOLUTIONS EN PERSPECTIVE

Après deux séminaires et six groupes de travail qui se sont tenus courant 2019, le nouveau Projet d'Etablissement est en cours de rédaction.

Il prendra en compte les priorités fixées par le Président :

- Renforcer la territorialisation de l'accueil d'urgence et déconcentrer le site de Metz par :
 - La montée en charge du site de FORBACH (10 places supplémentaires pour les accueils du Département; **35** places MNA en appartements)
 - La création d'une antenne du CDE à Thionville à hauteur de **20** places
- Améliorer l'accompagnement des MNA en proposant un suivi éducatif depuis des hébergements en appartements
- Rénover le bâti et sécuriser le site de Metz

Ces investissements évalués à plus de **5** millions d'euros seront formalisés dans un Plan Pluriannuel d'Investissement.



